

Leçon 1 : LE SYSTEME-MONDE : DES ESPACES INTERDEPENDANTS**Introduction**

Il existe dans le monde des **inégalités** de grande ampleur qui se lisent à différentes échelles. Ces **disparités** permettent de distinguer des inégalités entre les **pays du Nord industrialisés** ou **pays développés** et les **pays du Sud** ou **pays en développement**. Cependant, aucun pays ne vit replié sur lui-même du fait de la généralisation et de l'extension des **flux** de toutes sortes et de l'**interdépendance** des économies. Cependant, cette **mondialisation** est source de problèmes car elle s'est accompagnée de déséquilibres qui perturbent profondément l'économie mondiale.

I. Un monde polycentrique**1. Un centre dominant**

Ce monde est constitué par les pays développés ou pays du Nord qui concentrent les **pouvoirs de décisions et de commandements économiques et financiers**. Ils ne représentent que **20 %** de l'Humanité mais produisent **80 %** des richesses mondiales, détiennent **90 %** des firmes transnationales et occupent les premiers rangs dans le classement de l'indicateur de développement humain (I.D.H.). Ce centre est dominé par la **Triade**, c'est-à-dire les **trois pôles majeurs** de l'économie mondiale (Etats-Unis, Japon et Union européenne).

2. Des périphéries multiples

Les périphéries se caractérisent par leur important poids démographique (**80 %** de l'humanité), leur niveau de développement nettement plus faible, la faiblesse de leur autonomie de décision et de leur production (moins de **20 %** de la production mondiale), la fourniture de main-d'œuvre et de matières premières au centre. On y trouve :

- des **périphéries intégrées** subdivisées en *périphéries associées* comme les NPI d'Asie, le Mexique, le littoral de la Chine, le Sud de l'Australie et en *périphéries exploitées* comme les pays pétroliers, les pays de l'Asie du Sud-Est ;
- des **périphéries marginalisées**, peu intégrées au marché mondial (les PMA, l'Amérique centrale, l'Asie centrale, etc.). Les disparités sont très frappantes dans le Sud.

II. Des espaces interdépendants**1. Un monde de plus en plus ouvert aux échanges****a) Les facteurs de l'internationalisation des échanges**

La **mondialisation** ou **globalisation** est le mouvement d'internationalisation des économies induit par le développement des échanges transfrontaliers. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, on observe une croissance forte et régulière des échanges de produits, de capitaux, de services, de main-d'œuvre et d'informations à l'échelle planétaire. Cette augmentation s'explique par la croissance de la population, l'amélioration du niveau de vie, les progrès technologiques, les politiques libérales négociées dans le cadre des organisations internationales (CNUCED, OMC, accords UE/ACP) et surtout le rôle déterminant des firmes multinationales dans le processus de globalisation. Tous ces facteurs ont fait franchir une nouvelle étape à l'interdépendance.

b) Diversité et explosion des échanges internationaux

* **Les flux de population** : Ces flux concernent surtout les **migrations** de population et le **tourisme**. Les migrations sont multiples et variées. Cependant, ces flux migratoires vont surtout dans une **direction Sud-Nord**. Les pays du Sud sont les principales zones de départ (réservoirs de main-d'œuvre) et les pays du Nord sont les principales zones d'accueil (pôles récepteurs). Ces migrations ont des incidences souvent positives pour les zones de départ (transferts d'argent, réduction du chômage, élévation du niveau de vie de la population, investissements) et dans les pays d'accueil (ralentissement du vieillissement de la population, accroissement de la population totale, etc.). Le tourisme international participe pleinement aux mécanismes qui régissent l'économie mondiale. Le tourisme

apporte un supplément de devises non négligeable que seules les ressources tirées du pétrole dépassent. Il représente une part importante du PIB des territoires d'accueil.

1. Inégalités de développement

On ne peut parler de mondialisation de l'économie réussie lorsque les trois personnes les plus riches du monde sont aussi riches que les 48 pays les plus pauvres de la planète, que près de 3 milliards d'individus vivent avec moins de 3 dollars par jour et que les 225 personnes les plus riches du monde possèdent l'équivalent de l'avoir de 2 milliards de personnes.

Dans la plupart des pays dits développés, dont l'Allemagne, l'Angleterre, la France, les Etats-Unis et le Canada, le produit national brut augmente pendant que la qualité de vie continue à baisser aussi bien à l'intérieur de ces pays que dans ceux du Tiers-Monde...

Ce néolibéralisme est en train de conduire l'humanité dans la catastrophe.

Professeur Omar Aktouf, Conférence à l'Institut supérieur de management (ISM) de Dakar, le 27 décembre 2007 - Thème : « Mondialisation et post-mondialisation : vision critique tiers-mondiste ».

2. Les migrations sont un atout.

"Au niveau mondial, le nombre d'immigrants [...] a explosé ces dernières années, passant, selon les estimations de 75 millions en 1965 à 175 millions en 2004. [...] Les migrants ne représentent que 3% de la population mondiale, ce qui veut dire que 97% de la population demeure d'une grande stabilité. [...]"

Ces immigrants sont souvent la première source de revenus pour leur pays d'origine : l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) évalue le montant annuel des transferts [envois de capitaux] à plus de deux cents milliards de dollars. [...] Ces transferts sont particulièrement bénéfiques pour vingt pays qui en concentrent 88% (Philippines, Inde, Mexique, Turquie, Egypte, Maroc, Bangladesh, etc.). Ainsi, les 4,7 millions d'immigrés philippins ont transféré plus de 90 milliards de dollars entre 1995 et 2003. [...] Les conséquences de ces transferts sur l'essor des économies sont par conséquent considérables, grâce aux capitaux réinvestis (construction de puits, écoles, électrification, dispensaires, etc.) et à la diffusion de nouvelles connaissances techniques et de nouvelles valeurs."

Laurent Carroué, *La mondialisation en débat*, Paris, La Documentation photographique, n° 8037, 2004, p. 40.

* **La mondialisation des échanges commerciaux** : Le rythme de croissance du commerce mondial dépasse celui de la production. **La valeur des échanges commerciaux a été multipliée par dix** dans les cinquante dernières années. Le commerce maritime représente les $\frac{3}{4}$ des exportations d'où le rôle économique important des régions portuaires (Singapour, Amsterdam, Rotterdam, Anvers, Osaka-Kobe, Philadelphie, Baltimore, Hongkong, New York, etc.) Les flux d'échanges commerciaux s'organisent selon les règles multilatérales et à l'intérieur de plusieurs grands ensembles régionaux (OMC, ALENA, MERCOSUR, UE, ASEAN, etc.). Les échanges entre les centres et les périphéries sont faibles.

c) La mondialisation des flux d'informations et de capitaux

Les capitaux sont très mobiles dans le monde. L'espace financier et monétaire mondial est « réseaux » formé d'un petit nombre de nœuds reliés par des routes électroniques, par câbles ou satellites, sur lesquels l'information circule à la vitesse de la lumière. Ces nœuds qui sont les pôles de la finance mondiale se situent au cœur des villes majeures qui constituent « l'archipel métropolitain mondial ».

Pour les opérations de change et les bourses de valeur, Londres, New York et Tokyo arrivent en tête. Toutes ces places boursières ont des rôles complémentaires. Les échanges financiers sont surtout orientés dans les **sens Nord-Nord, Nord-NPI et Nord-Amérique latine**, prouvant l'intégration de ces espaces au système – monde. Les relations financières **Nord-Sud** empruntent trois voies principales : **l'aide publique au développement**, les **crédits bancaires** et les **investissements directs privés**.

La maîtrise de la circulation de l'information permet celle de tous les autres flux. Aujourd'hui, les réseaux spécialisés dans l'acheminement des informations (**Internet**, routes électroniques, autoroutes de l'informatique) permettent de relier toutes les parties du monde : c'est pourquoi on parle de « **village planétaire** ». Aujourd'hui, les distances ne sont plus un obstacle à la diffusion des idées et aux échanges de toutes sortes.

Ce sont quelques grandes métropoles, véritables « **centres nerveux** » de l'espace mondial comme New York, Tokyo, Londres, Paris, qui attirent les hommes les mieux formés, drainent les richesses, orientent les capitaux, diffusent les innovations et modes de vie, commandent souvent les armées les plus puissantes. Grâce à la qualité des réseaux qui les unissent, les milieux dirigeants des grandes métropoles entretiennent des relations continues.

2. Les effets de l'interdépendance

La progression importante des flux de toutes sortes a créé une **économie – monde** faite d'inégalités, de solidarités et de concurrences. L'ouverture tous azimuts des marchés a avivé la concurrence. Il en résulte une **division internationale du travail** en fonction des avantages de chaque pays. Les nations les plus avancées ont renforcé leurs positions dans les produits de haute technologie et les services, les pays semi-industrialisés dans le textile, la papeterie par exemple. La concurrence accentue les menaces de protectionnisme partiel.

L'interdépendance conduit à un nouvel ordre économique mondial marqué par :

- une **économie multipolaire** avec la spécialisation des pays dans les secteurs qui sont aussi des points forts dans les échanges mondiaux. Au Nord, les Etats-Unis sont leaders dans les services, l'industrie, l'informatique, la communication, la banque, l'agro-industrie. La Japon domine dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile, des constructions navales, etc. L'Allemagne s'impose dans la construction mécanique, les machines-outils et la chimie. La France occupe une bonne place dans l'aérospatial et les biens de consommation de luxe. Au Sud, les NPI sont compétitifs pour le textile, le montage électronique, la construction mécanique ;
- une **absence de multipolarité monétaire** avec la toute puissance du **dollar** qui reste la monnaie universelle de transaction et de référence ;
- une **instabilité croissante du système économique mondial** à cause de l'indépendance du marché financier (la **géofinance**) vis-à-vis des Etats, des spéculations, des fluctuations des changes et de l'impuissance des Etats et des organisations internationales face à certains problèmes, de l'internationalisation des crises, des chocs de l'inflation et des taux d'intérêts, des chocs pétroliers, du problème du remboursement de la dette.

En outre, les réseaux d'interconnexion du monde n'atteignent pas tous les coins de la planète. Dans l'espace mondial, on note la présence d'espaces qui sont des perdants de la mondialisation. Ce sont des lieux qui ne comptent pas beaucoup en raison de la faiblesse de leur poids économique ou de leur instabilité. Ces pays ne constituent pas un enjeu important pour les grandes puissances : c'est le cas de plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie centrale. Donc il y a des **espaces oubliés** ou **exclus de la mondialisation**.

Conclusion

Le système – monde est donc ce **maillage indissoluble** de produits, de capitaux, de services et surtout de personnes qui produisent, vendent, achètent, transportent et enfin consomment. Mais le système – monde, c'est aussi des idées qui circulent, des modes de consommation qui se répandent, qui peuvent compromettre la diversité culturelle des peuples. Comme tout système, le système – monde a sa propre dynamique, sans cesse réactualisée en fonction des événements. Les tensions, les crises, les bouleversements politiques et économiques imposent aujourd'hui la recherche de nouveaux équilibres.

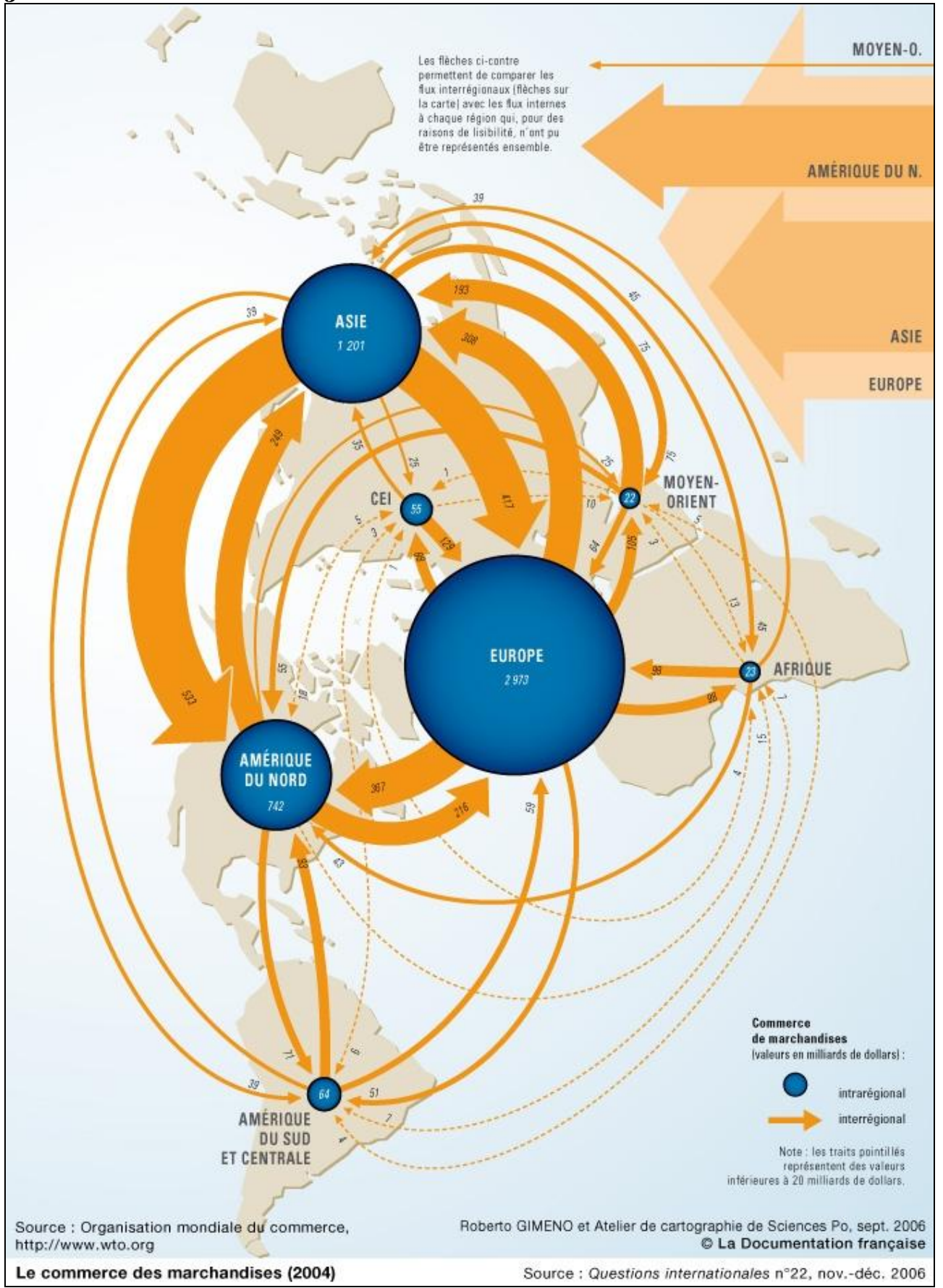
Idée : « La liberté des mouvements des capitaux et des marchandises ne suffit pas. La mondialisation ne méritera son nom que lorsqu'elle comprendra la libre circulation des personnes, et le partage du travail sans frontières qui profitera aussi bien à qui le donne qu'à celui qui l'accepte. »

Carlos FUENTES, « L'Amérique latine, en mal d'Europe », *Le Monde diplomatique*, n° 596, novembre 2003, p. 36.

Idée : « La mondialisation, (c'est) cette économie aussi nouvelle que merveilleuse, qui fait grimper les actions des possédants mais laisse crever tous ceux qu'on n'admet pas à bord tout en leur expliquant que c'est de leur faute. »

Immanuel WALLERSTEIN, « C'était quoi, le Tiers Monde ? », *Le Monde diplomatique*, août 2000.

3.



4. Les méfaits de la mondialisation

La mondialisation continue d'entretenir les inégalités dans le monde d'aujourd'hui. Et pourtant, à en croire certains, elle est censée y mettre un terme. Le fossé est évident entre les pays qui sont industrialisés et ceux qui ne le sont pas. Il se creuse en raison de l'attitude inique du monde industrialisé, qui rechigne à renoncer à protéger des pans entiers de son économie comme l'agriculture ou l'industrie textile, secteurs qui constituent les points forts des pays riches dans des domaines où les nations pauvres disposent d'un avantage relatif qu'un climat hostile s'est créé à l'encontre de la mondialisation. Tous ces facteurs la font apparaître comme une forme de néocolonialisme ou d'impérialisme sous un autre nom. Ce qui soulève également l'indignation, c'est le fait que les pays industrialisés ont abusé de la règle du consensus en vigueur de l'OMC au détriment des pays en développement ou non industrialisés. Tout cela forme le revers de la médaille, qui a rendu la réalité peu ragoûtante et peu éthique en regard des idéaux proclamés. Les Etats industrialisés devraient renverser cette tendance déplorable en mettant en pratique les grandes idées de la mondialisation afin d'assurer réellement l'égalité des chances entre tous les pays, qu'ils soient riches ou pauvres.

D'après le journal *Post Express* (Lagos), in *Le Courrier International*, n° 11523 du 9 nov. 2000.

5. L'axe du mal

La mondialisation libérale attaque désormais les sociétés sur trois fronts. [...] Le premier front est celui de l'économie. Il demeure placé sous la conduite de ce qu'il faut vraiment appeler l'« axe du Mal », constitué par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Cet axe maléfique continue d'imposer au monde la dictature du marché, la prééminence du secteur privé, le culte du profit, et de provoquer, dans l'ensemble de la planète, de terrifiants dégâts. [...] Il est scandaleux que les chefs d'Etat et de gouvernement, en particulier ceux de l'Union européenne, refusent d'adopter en faveur du développement, les indispensables mesures qui, seules, peuvent sauver de la misère les deux tiers de l'humanité.

On peut en retenir dix : annuler totalement la dette des pays pauvres, mettre en place un système de règlement généreux, juste et équitable ; définir des garanties pour que les futurs financements soient engagés dans des conditions satisfaisantes et utilisés en faveur du développement durable ; obtenir des pays riches qu'ils s'engagent à consacrer au moins 0,7 % de leur richesse au financement du développement ; rééquilibrer les termes de l'échange entre le Nord et le Sud ; garantir la souveraineté alimentaire dans chaque pays ; contrôler les mouvements irrationnels de capitaux ; interdire le secret bancaire ; déclarer hors-la-loi les paradis fiscaux ; mettre en place enfin une taxation internationale des transactions financières.

Ignacio Ramonet, *Le Monde diplomatique*, n° 576, mars 2002, page 1.



Manifestation contre l'OMC (Seattle, 1999)

Les opposants à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), fondée en 1993, luttent contre sa politique de mondialisation et de libre-échange, qui profite selon eux aux nations les plus riches et les plus puissantes, et revendiquent des réformes qui prennent davantage en considération les consommateurs, les travailleurs et l'environnement. En décembre 1999, ils sont plusieurs milliers à se rassembler à Seattle alors que la ville accueille le troisième sommet de l'OMC. Ces manifestations, qui donnent lieu à des scènes d'émeutes, provoquent le report de l'ouverture de la conférence et sont considérées comme un succès majeur par les « antimondialisation ». Source : **Tim Matsui**/Liaison Agency, *Microsoft Encarta*, 2008.

Leçon 2 : L'ESPACE NORD-AMERICAIN : ATOUS ET HANDICAPS DE LA NATURE

Introduction

L'espace nord-américain, dans son sens le plus large, regroupe les trois pays : les **Etats-Unis**, le **Canada** et le **Mexique**. Le Canada, au nord, couvre une superficie de 9 976 000 km² (2^e plus grand pays du monde par la superficie derrière la Russie), les Etats-Unis au centre avec 9 630 000 km² (4^e) et le Mexique au Sud avec 1 973 000 km² (13^e) soit plus de **21 millions de km²** au total. Cet ensemble est limité à l'est par l'océan Atlantique, au nord par l'océan Glacial Arctique, à l'ouest par l'océan Pacifique et au Sud par l'isthme de Tehuantepec, au Mexique, qui le sépare de l'Amérique centrale. Il se caractérise par la massivité du relief, l'étendue des espaces, la brutalité et la rigueur des manifestations climatiques. Les conditions naturelles de l'espace nord-américain présentent à la fois de nombreux atouts et des contraintes parfois difficiles à surmonter.

I. Les atouts de la nature**1) L'immensité, un atout à maîtriser**

L'immensité de l'espace nord-américain offre de grandes potentialités agricoles et forestières. Cet ensemble est ouvert aussi sur deux océans (le Pacifique et l'Atlantique), ce qui favorise l'exploitation des espaces maritimes et l'implantation de ports très actifs comme à New York, Baltimore, San Francisco, Los Angeles, etc. L'espace nord-américain présente aussi deux versants montagneux : les Appalaches au voisinage de l'Atlantique et les montagnes Rocheuses au voisinage du Pacifique qui enferment une riche région de Plaines centrale et la gouttière du Mississipi. D'est en ouest, l'espace nord-américain s'articule autour de quatre grands domaines riches en ressources naturelles.

2) Des milieux naturels généreux**a) A l'Est, le massif appalachien**

C'est un ensemble montagneux ancien formé à l'ère primaire, large de 200 à 400 km et s'étirant du nord au sud sur 2 000 km. Des plateaux et les collines y dominent avec comme point culminant le **mont Mitchell (2 038 m)**. Le bourrelet appalachien ne pose pas de grands obstacles aux communications. Il offre des ressources hydrauliques importantes et recèle un fort potentiel énergétique (charbon, pétrole, hydroélectricité) qui a assuré dès le XIX^e siècle le développement de la *Manufacturing Belt*.

b) Au nord-est, le Bouclier canadien ou plateau laurentien

C'est un vaste ensemble d'immenses plateaux et de collines qui occupent la majeure partie du territoire canadien (7 millions de km²). C'est un vieux socle constitué de roches d'origine cristalline rabotées par les glaciers du quaternaire et par l'érosion. La marque de ces glaciers a favorisé la mise en place des Grands Lacs [**Supérieur** (82 100 km², 2^e lac le plus vaste du monde), **Michigan** (57 757 km²), **Ontario** (19 011 km²), **Huron** (59 570 km²) et **Erié** (25 700 km²)] ainsi que du **Grand Lac de l'Ours** (31 153 km²) et du lac d'**Athabasca** (7 900 km²) en territoire canadien. Le Bouclier canadien offre un double intérêt économique : * abondance du potentiel hydroélectrique ; * diversité du potentiel forestier et minéral (fer, uranium, or, nickel, etc.).

c) Au centre et au sud-est, l'espace vital des Grandes Plaines dépressionnaires

Les Grandes Plaines sont plus étroites au Canada (plaine du Mackenzie, Prairie canadienne). Mais elles s'élargissent aux Etats-Unis pour atteindre 2 000 km de large, donnant naissance aux Grandes Plaines centrales (*Central Lowlands*), drainées par d'importants cours d'eau tels que le **Mackenzie** (1 700 km) au Canada, le **Mississipi** (3 780 km) et le **Missouri** (4 370 km) aux Etats-Unis et le **Rio Grande** ou "**Rio Bravo**" (3 100 km) au sud des Etats-Unis et à la frontière américano-mexicaine.

Les Grandes Plaines se terminent au Mexique par une étroite plaine marécageuse. Les dépôts de loess font de cette zone une riche région agricole et pastorale. Ce bassin central est aussi riche en minerais de fer (à l'ouest du lac Supérieur) et en hydrocarbures (au Texas, en Louisiane et dans le golfe du Mexique).

1. Le relief de l'espace nord américain

L'Amérique du Nord peut être divisée en **cinq grandes régions géologiques**. La **moitié orientale** du Canada... et quelques sections du Minnesota, du Wisconsin, du Michigan et de l'État de New York aux États-Unis, font partie du Bouclier canadien (ou plateau laurentien), dont la couche inférieure est constituée d'anciennes roches cristallines. Le sol de cette région est pauvre, et une forêt dense couvre une vaste étendue de sa partie méridionale.

La deuxième région est constituée **d'une plaine côtière** qui occupe la plus grande partie de l'est des États-Unis et le Mexique.

Aux États-Unis, la plaine côtière est bordée à l'ouest par une troisième région, comprenant **une cordillère relativement étroite de montagnes et de collines**, notamment le massif érodé des Appalaches.

La **partie centrale de cette masse continentale** forme une quatrième région, du sud du Canada au sud-ouest du Texas, englobant une vaste dépression soumise à des périodes successives de submersion à proximité de la mer et de soulèvement, d'où ses importantes couches de roches sédimentaires. Cette région n'est pas uniformément plate, mais comprend des plateaux, comme le plateau Ozark. La partie ouest constitue les Grandes Plaines, qui s'élèvent jusqu'au pied des montagnes Rocheuses.

Cinquième région d'Amérique du Nord – la plus occidentale –, **les montagnes Rocheuses** englobent la plus grande partie du Mexique. Zone de formation montagneuse active, son histoire géologique récente est dominée par les mouvements de l'écorce terrestre et par l'activité volcanique. Les Rocheuses, géologiquement reliées à la Sierra Madre orientale du Mexique, bordent les Grandes Plaines aux États-Unis. À l'est, se situe une zone constituée de quelques bassins et plateaux élevés, dont le plateau de la Colombie-Britannique au Canada, les plateaux du Colorado et le Grand Bassin aux États-Unis et le vaste plateau central du Mexique. Quelques systèmes montagneux élevés longent la côte du Pacifique, s'étendant de la chaîne de l'Alaska à la Sierra Madre occidentale et la Sierra Madre del Sur au Mexique. Entre ces deux massifs se trouvent, du nord au sud, la chaîne Côtière en Colombie-Britannique, la chaîne des Cascades, les Coast Ranges et la Sierra Nevada aux États-Unis. Ces massifs sont entrecoupés de quelques régions basses, notamment la Grande Vallée de Californie, particulièrement fertile. Le plus haut sommet des États-Unis, le mont McKinley (6 194 m), se situe dans la chaîne de l'Alaska ; le point le plus bas des États-Unis, à 86 m en-dessous du niveau de la mer, est la vallée de la Mort, en Californie, région appartenant au Grand Bassin.

Source : *Microsoft Encarta*, 2008.

d) A l'ouest, les hautes terres des Rocheuses

Ce complexe montagneux se développe sur plus d'un tiers de l'espace nord-américain. Il se compose de plusieurs ensembles : les chaînes de l'Alaska culminent au mont **McKinley** (6 194 m), les chaînes **Rocheuses** à plus de 4 000 m d'altitude, les chaînes montagneuses du littoral pacifique des États-Unis (**Sierra Nevada**, chaîne des **Cascades**, **Chaînes côtières**), les plateaux intérieurs arides (**Oregon**, **Columbia**, **Grand Bassin**, **Colorado**). Au Mexique, on retrouve également des altitudes élevées dépassant 5 000 m au pic d'**Orizaba** (5 569 m) et au **Popocatepétl** (5 452 m). L'ouest de l'espace nord-américain est riche en minerais (uranium, argent, or, etc.) et en ressources énergétiques (hydrocarbures de Californie méridionale, de l'Alaska, du Wyoming ; hydroélectricité des bassins du Colorado et du Columbia). L'important ensoleillement du sud-ouest (la *Sun Belt*) est un puissant facteur d'attraction (tropisme du Soleil).

En résumé, l'espace nord-américain offre à l'homme plusieurs faveurs (forêts, minerais divers, ressources énergétiques, réserves d'eau considérables, terres agricoles de qualité, voies d'eau, etc.). Toutefois la nature érige parfois de grands obstacles devant les hommes avec la présence de très hauts reliefs, les tremblements de terre, le volcanisme (surtout en Californie), la brutalité des manifestations climatiques.

II. Les handicaps de la nature

1) Les séismes et le volcanisme

L'ouest de l'espace nord-américain est sous la menace du volcanisme et des séismes. En effet, les **Rocheuses** et les **Sierras** mexicaines sont des montagnes jeunes très hautes surplombant des vallées très profondes. De fréquents tremblements de terre et de nombreux volcans rendent instable l'ouest de l'espace nord-américain. Depuis un demi-siècle, on a dénombré plus de 8 000 séismes importants en Californie. Le volcanisme concerne plus particulièrement la chaîne des Cascades où l'on a recensé plus d'une centaine de sommets volcaniques.

2) La brutalité et la rigueur des manifestations climatiques

Les climats sont souvent excessifs dans l'espace nord-américain. Les domaines climatiques sont d'une grande variété du fait de l'étirement en latitude (de **18°N** à **83°N**) et de la disposition du relief. La brutalité du climat est une contrainte majeure.

Le jeu alterné des masses d'air concerne l'air polaire arctique en provenance du Nord Canada, l'air tropical humide originaire du golfe du Mexique, les vents d'ouest sur la côte pacifique. L'influence des masses d'air polaire d'une part et des masses d'air tropical d'autre part modifie les conditions climatiques habituelles avec des manifestations extrêmes comme les vagues de chaleur ou les vagues de froid.

L'influence des courants marins se fait également sentir dans plusieurs régions côtières de l'espace nord-américain. Par exemple, sur la côte pacifique, on observe des remontées d'eau froide le long de la Californie (**courant de Californie**), un courant tiède en bordure de la Colombie Britannique (au Canada) et de l'Alaska (**dérive Nord-Pacifique**). Sur la côte atlantique, un courant froid longe les côtes du Canada et du nord-est des Etats-Unis (**courant du Labrador**), tandis que le courant de **dérive Nord-Atlantique** baigne les côtes mexicaines et la côte sud-est des Etats-Unis. Enfin, l'importance des masses d'air continental ainsi que la disposition du relief empêchent la pénétration vers l'ouest des influences océaniques adoucissantes du Pacifique.

Il résulte du jeu complexe de tous ces facteurs de nombreuses nuances allant du polaire arctique à l'extrême nord du Canada jusqu'au climat tropical au Mexique.

3) Les nuances climatiques

a) Au Canada

Sur la côte, dans les provinces du Yukon et de la Colombie britannique, le climat est tempéré plutôt marqué par des étés frais et des hivers doux. Dans la zone intérieure du Canada (Alberta, Saskatchewan, Manitoba) domine le climat continental aux hivers froids et aux étés très courts avec une rareté des précipitations. Dans le sud-est (Ontario et Québec), on retrouve des étés chauds, des hivers doux et d'abondantes précipitations qui tombent toute l'année. Enfin, dans îles du Nord et une grande partie des Territoires du Nord-Ouest, le climat polaire est constant avec des hivers très longs, des températures souvent inférieures à **0°C** et des précipitations très faibles.

b) Aux Etats-Unis

Le climat des Etats-Unis est caractérisé par de fortes différences de températures entre l'été et l'hiver, la continentalité et l'opposition entre les régions humides de l'est du **100°** méridien ouest (**100°W**) et les régions plus sèches de l'ouest de ce même méridien. On peut distinguer cinq grandes zones climatiques : le climat **continental humide** au nord-est, le climat **subtropical** au sud-est, les climats **arides** de l'ouest intérieur, le climat **tempéré océanique** au nord-ouest et, enfin, le climat **méditerranéen** plus au sud-ouest, en Californie.

c) Au Mexique

Le climat du Mexique est caractérisé par l'aridité des hauts plateaux intérieurs et des plaines côtière au nord du tropique du Cancer tandis qu'au sud de ce même tropique on retrouve les régions pluvieuses tempérées et tropicales. Les terres arides et semi-arides représentent plus des **¾** de la superficie du Mexique. Les Mexicains relèvent avec difficulté le défi de la maîtrise de l'eau grâce au lancement d'un vaste programme de grands barrages.

Conclusion

Il résulte de l'immensité de l'espace nord-américain de **nombreux atouts** comme les terres agricoles fertiles, un sous-sol riche, un gros potentiel hydrographique et d'importantes ressources énergétiques. Toutefois l'immensité entraîne aussi des **contraintes réelles** comme l'obstacle des distances, le décalage horaire, les difficultés liées à la maîtrise de l'espace et les multiples ravages de l'action de l'homme préoccupé par la rentabilité immédiate.

Leçon 3 : L'ESPACE NORD-AMERICAIN : POPULATIONS, VILLES ET SOCIETES**Introduction**

L'espace nord-américain compte **454 millions** d'habitants soit **7 %** de la population mondiale. La population des Etats-Unis (**308 millions** d'habitants) est la plus importante par le nombre. Le Mexique est le pays le plus densément peuplé avec une densité de **56 habitants au km²**. Le Canada est largement moins peuplé que ses deux voisins (**3,4 habitants au km²**).

Ce vaste ensemble est peuplé par des vagues successives d'immigrants venus surtout d'Europe. Cette population se caractérise par sa diversité, ses dynamismes démographiques très différents et les contrastes liés à sa géographie urbaine. De même, les inégalités sociales sont très frappantes avec des nuances.

I. Les aspects de la population de l'espace nord-américain**1. L'historique du peuplement**

Lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique en 1492, il y trouva des **Amérindiens**. A partir du **XV^e** siècle, des **populations européennes** viennent se greffer à la composante autochtone indienne. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, des Britanniques, Français, Espagnols en quête de mines d'or, d'argent ou de refuges convergent en masse vers l'Amérique considéré comme une terre de cocagne ou un nouvel eldorado. A ces vagues d'immigrants vont s'ajouter, des **Africains** réduits en esclavages. Aujourd'hui, l'immigration provient essentiellement des pays du tiers-monde : Africains, **Latino-Américains** (Mexicains surtout) et **Asiatiques** (Coréens, Philippins, Vietnamiens). Dans les années 1990, un nouveau courant migratoire s'est développé en provenance des anciens pays de l'Europe communiste. L'immigration clandestine est probablement plus importante, aujourd'hui, que l'immigration légale. Elle a encore augmenté depuis 1990, en raison de la crise économique que traverse l'Amérique latine. Plus de la moitié des clandestins viennent en effet du Mexique.

2. Une population hétérogène minée par des revendications identitaires

On distingue dans l'espace nord américain un fond de population constitué par les Blancs et de minorités (Indiens, Amérindiens, Africains-Américains ou Noirs, Hispaniques ou Latinos, Asiatiques, etc.).

* Les **Blancs** : La communauté blanche non hispanique, descendant des anciennes vagues d'immigration européenne, reste très fortement majoritaire, mais connaît une baisse relative par rapport à la population totale (**80 % en 1980, 75 % en 1990, 70 % en 2006**). Les descendants de la première grande vague d'immigration, anglo-saxonne et germanique, antérieure à 1890, constituent la majorité WASP (*White Anglo-Saxon Protestant*). Les Blancs ne constituent pas toujours un groupe homogène. Au Canada par exemple, la coexistence sur le sol d'une minorité de francophones (**3/4** de la population totale) et d'une majorité britannique a pendant longtemps constitué une menace pour la Confédération car les Canadiens français refusent l'assimilation anglo-saxonne avec notamment le Parti québécois (P.Q.) fondé octobre 1968 par René Lévesque.

* Les **Amérindiens**, premiers habitants de l'espace nord-américain, ont été victimes du génocide des colons blancs. Ils vivent dans des réserves aux Etats-Unis (2,5 millions) et au Canada (600 000). Au Mexique (35 millions d'Indiens), la question indienne se pose avec acuité dans les Etats pauvres du Sud du pays (Guerrero, Chiapas, Veracruz, Oaxaca). Dans la province du Chiapas en particulier, depuis 1994, l'Armée zapatiste de Libération nationale (EZLN) a déclenché une vive guérilla contre l'autorité centrale.

* Les **Noirs** ou **Africains-Américains**, descendants d'esclaves venus d'Afrique, forment aujourd'hui une forte colonie. Aux Etats-Unis par exemple, ils constituent la première minorité (12,5 % de la population totale). Dans les grandes villes, ils vivent dans des *ghettos* de grands quartiers comme Harlem à New York, Watts à Los Angeles, Loop à Chicago, etc. Du fait de la marginalisation économique et sociale, le mécontentement des Noirs aboutit souvent à des révoltes ou des émeutes comme à Los Angeles en 1992.

* Les **Hispano-américains** ou **Latinos** : cette communauté est très importante (13 % de la population des Etats-Unis et 30 % de celle du Mexique). Les Latinos constituent une communauté grandissante que l'on retrouve au Mexique et au sud des Etats-Unis (Texas, Californie, Nouveau Mexique, Floride). Certains d'entre eux pénètrent aux Etats-Unis en traversant le fleuve Rio Grande à la nage, d'où leur surnom de "*Wet Backs*" (Dos Mouillés). A ces groupes minoritaires, il faut ajouter les **Asiatiques** dans les villes de la côte pacifique et les **Inuits** dans le Grand Nord canadien.

3. Une population inégalement répartie

La densité moyenne de l'espace nord-américain est d'environ 21 habitants au km². Cependant la population est inégalement répartie avec 56,7 habitants au km² au Mexique, 33 habitants au km² aux Etats-Unis et 3,4 habitants au km² au Canada. Les zones côtières sont les plus densément peuplées. En effet, les régions nord-est des Etats-Unis et du sud du Canada sont les premières régions densément peuplées. Au Canada par exemple, 60 % de la population se concentrent le long de l'axe économique du fleuve Saint-Laurent, de Montréal à Toronto. Cependant la population se déplace progressivement vers l'ouest et le sud devenus une ceinture du soleil ou "*Sun Belt*" attractive (Texas, Floride, Californie, stations balnéaires mexicaines). Par contre, au centre des Etats-Unis et dans le Grand Nord canadien, les densités sont très faibles. Les conditions naturelles, la position géographique et l'histoire du peuplement expliquent l'inégale répartition de la population de l'espace nord-américain.

4. Des dynamismes démographiques différents

Les trois pays de l'espace nord-américain ont des poids démographiques différents : **308 millions** d'habitants aux Etats-Unis, **34 millions** d'habitants au Canada et **112 millions** d'habitants au Mexique. Le rythme d'évolution de la population n'est pas le même également.

a) Une croissance démographie ralentie aux Etats-Unis et au Canada

Avec une densité de 3,4 habitants au km² et un taux d'accroissement naturel de 0,4 %, le Canada connaît une croissance démographique très faible. Les Etats-Unis enregistrent depuis la fin du « baby boom » de l'après-guerre (1945-1960), une natalité en recul très net (« baby crash ») et une croissance démographique de 0,6 %.

Le développement des comportements malthusiens au Canada et aux Etats-Unis s'explique par les méfaits de la société de consommation (coût élevé de l'élevage de l'enfant), les progrès du chômage, l'essor du travail féminin, la diffusion très large des méthodes contraceptives.

Cette chute importante de la fécondité et de la natalité compromet le renouvellement des générations. Cette évolution accentue également le vieillissement de la population du fait de l'allongement de l'espérance de vie (**78 ans** aux Etats-Unis et **81 ans** au Canada).

b) Une croissance démographique galopante au Mexique

A l'opposé des deux pays anglo-saxons, le Mexique a connu une accélération de sa croissance démographique qui commence en 1940 et culmine dans la décennie 1960-1970, approchant les 4 % annuellement. Les autorités ont réagi à partir de 1977 en lançant un vaste programme de planning familial. Dès lors, la croissance démographique baisse considérablement (1,5 % aujourd'hui). Mais compte tenu de la jeunesse de la population, l'élan démographique ne pourra être stoppé que vers l'an 2015. Dans ces conditions, on comprend mieux la gravité du problème agraire, du sous-emploi, de la misère dans les

campagnes, de l'exode rural massif vers Mexico, des disparités sociales avec notamment la marginalisation de plus en plus nette de plusieurs millions d'Indiens et de Métis.

1. Le problème de la dénatalité : le cas du Canada

... Les effets combinés de la dénatalité et de l'ouverture élargie à l'immigration internationale soulèvent des enjeux fondamentaux à toutes les échelles... Le déficit des naissances pose un premier problème, fondamental sur le plan strictement économique, soit celui du renouvellement de la main-d'œuvre... La période actuelle de faible natalité, suivant immédiatement l'époque du *baby-boom*, se répercute fortement sur la structure de la population en créant un déséquilibre entre les groupes d'âges mûrs et ceux plus jeunes. Ce renversement de la pyramide des âges soulève un autre défi, celui de la cohésion intergénérationnelle.

Au Canada, les charges sociales découlant du vieillissement de la population inquiètent les générations montantes, parfois au point où les *baby-boomers* aussi nombreux que vieillissants se font pointer du doigt. Aux défis associés à la dénatalité s'ajoutent ceux liés aux flux migratoires, dont, au premier chef, celui de l'intégration de nouveaux arrivants plus nombreux et aux origines culturelles plus diversifiées. Ce défi de l'intégration se vit autant sur le plan professionnel (reconnaissance des formations acquises à l'étranger, segmentation ethnique du marché de l'emploi [aux immigrés les emplois dont ne veulent pas les natifs ?], modifications des rapports entre employés et employeurs, etc.) que social (structures d'accueil, accessibilité aux services publics, ségrégation, etc.) ou culturel (langue, religion, consommation, etc.). Enfin, dénatalité et migrations remettent en question les cohésions territoriales, en accentuant la différenciation entre les espaces locaux et régionaux, tant pour ce qui est de leurs attributs humains (effectifs, caractéristiques) que pour les relations qu'ils entretiennent (poids relatif, capacité d'accueil, de rétention ou d'attraction).

Marc St-Hilaire, « Synthèse : La géographie d'une population en mouvement », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 141, 2006, p. 417-419.

2. Reconversion du tissu des villes américaines

Au cours du XX^e siècle, le développement urbain américain a principalement suivi un schéma de séparation classique : les pauvres vivaient dans la ville « intra muros », c'est-à-dire dans les quartiers voisins du centre-ville, tandis que les classes moyennes et supérieures vivaient dans les banlieues. Victimes de discriminations en matière d'aide financière et de prêts, les Noirs et les Latinos ne peuvent plus vivre au centre. Ainsi s'explique l'expression « villes chocolat, banlieues vanille ». La situation a changé de façon spectaculaire depuis 10 ans. Les villes ne pouvant plus vivre de l'industrie, les municipalités privilégient « l'économie de l'information » et cherchent à attirer les « cols blancs ». Les maires de New York, Chicago, Baltimore, Cleveland et San Francisco échafaudent une nouvelle philosophie urbaine : transformer les espaces naguère occupés par les usines en zones résidentielles dotées de parcs, cafés, « lofts », « copropriétés » et destinés aux nouveaux riches. On programme donc la reconversion des « taudis » et des quartiers dévastés où logeaient les Noirs et les Latinos en quartiers embourgeoisés qui accueilleront les nouveaux sauveurs blancs de la ville.

Les premières salves de cette guerre de classes et de races sont tirées sous couvert de stratégies de la « loi de l'ordre » : « décrets antigang », mesures « antivagabondage », couvre-feux, répression des délinquants.

Shudir Alladi Venkatesh, Professeur à l'Université de Columbia, « Fin des « villes chocolat, banlieues vanille » américaines », *Le Monde diplomatique*, n° 596, novembre 2003, pp. 4 et 5.

II. Une population de citadins

1. Une croissance urbaine remarquable

Les trois États de l'espace nord-américain ont des taux d'urbanisation élevés : 80 % au Canada et aux États-Unis ; 75 % au Mexique. Depuis le début des années 1950, les villes abritent la majorité de la population nord-américaine. Cette forte croissance urbaine est liée à plusieurs facteurs : la **généralisation de l'automobile** qui a permis l'étalement des agglomérations et la formation d'énormes régions urbaines appelées "mégalo-poles" ; le **développement des activités industrielles et des services** ; dans le cas particulier du Mexique, les causes de la forte urbanisation sont la **centralisation de l'État** et la **croissance du secteur tertiaire** favorisant l'exode rural vers Mexico.

Les villes de l'espace nord-américain se sont constituées sur un modèle uniforme avec un centre dominé par le Central Business District (C.B.D.) et tout autour un premier noyau formé de quartiers anciens souvent dégradés. Mais aujourd'hui, par une nouvelle politique d'aménagement urbain, ces quartiers commencent de plus en plus à être rénovés, notamment aux États-Unis. Il y a ensuite un second noyau qui comporte des immeubles d'habitation et d'immenses banlieues de maisons individuelles qui se sont développées dans

les années 1960 et 1970. En outre, la forte croissance urbaine de l'espace-américain a entraîné un déficit des équipements collectifs, le manque d'espace et de logement, la pollution, l'alcoolisme et la drogue, l'insécurité et la criminalité.

2. Un réseau urbain inégalement dense

Les États-Unis se caractérisent par un phénomène de **métropolisation** très poussé. Le pays a quarantaine de métropoles de plus d'1 million d'habitants (contre 14 en 1950) ; ces 39 aires métropolitaines regroupent 124,8 millions de personnes, soit près de la moitié de la population totale.

Aux **États-Unis**, la croissance urbaine a abouti à la constitution de vastes mégalo-poles :

- la **mégalo-pole¹ atlantique** ou *Megalopolis*, au nord-est, de Washington à Boston qui concentre plus de **65 millions** d'habitants dans une succession de métropoles (Washington, Baltimore, Philadelphie, New York, Boston) ;
- la **mégalo-pole des Grands Lacs** avec Detroit, Cleveland, Pittsburgh et Chicago ;
- la **mégalo-pole de la côte pacifique** avec San Francisco, Los Angeles, San Diego ;
- la **mégalo-pole du nord-ouest** ou *Putgetpolis* autour de Seattle et Portland ;
- la concentration urbaine du **Sud intérieur** autour de Dallas et de San Antonio et dans le **littoral sud-est** autour de Miami et Houston.

Au **Canada**, les principales villes se trouvent au sud et sont réparties en trois catégories : les **grandes agglomérations** de plus de 3 millions d'habitants (Toronto et Montréal) ; les **villes moyennes** d'environ 2 millions d'habitants (Vancouver et Ottawa) ; les **petites villes** de moins d'un million d'habitants (Edmonton, Québec, Victoria, Calgary, etc.).

Au **Mexique**, on note une concentration de la population sur le haut plateau central du Mexique (50 % de la population totale sur 15 % du territoire). Portant, en 1950, la ville de Mexico ne comptait que 3 millions d'habitants ; aujourd'hui elle est l'une des grandes villes du monde (2^e agglomération du monde derrière Tokyo) avec **23 millions d'habitants**. En plus, Mexico concentre plus de 50% de la production industrielles et des investissements publics, rassemble tous les pouvoirs et la vie culturelle. L'importance de la population et la ségrégation sociale entraînent la formation de plus grandes bidonvilles du monde (les "*ciudades perdidas*") autour de Mexico. Très loin derrière Mexico, on trouve d'autres grandes villes comme Guadalajara (4,2 millions d'habitants), Monterrey (4 millions d'habitants) et Puebla (3 millions d'habitants), etc.

III. Une société fragmentée

1. Des disparités sociales frappantes

Dans la société, les disparités sont frappantes. Des communautés sont écartées de la société d'abondance, de consommation et de très haut niveau de vie. Au Canada et aux États-Unis, les Blancs descendants de la première grande vague d'immigration, anglo-saxonne et germanique, antérieure à 1890, constituent la majorité WASP (*White Anglo-Saxon Protestants*). Ces Blancs se caractérisent par leur réussite personnelle et leur statut social élevé ("*self made men*"). Au bas de l'échelle sociale, on trouve les exclus de la société d'abondance : Amérindiens, Noirs, Hispaniques, etc. Les minorités sont, dans l'ensemble, économiquement et socialement défavorisées. Cette situation remet en cause le *melting-pot* (« creuset ») américain qui a bien fonctionné, mais n'aboutit pas pour autant à l'assimilation ou à l'homogénéité de la population.

2. Les stratégies de lutte des minorités nationales

Les différentes communautés conservent leurs spécificités culturelles et de graves rivalités les opposent (comme en témoignent les émeutes de Los Angeles en 1992). Le recensement

¹ **Mégalo-pole** : Le terme de mégalo-pole a été créé par le géographe français Jean Gottmann pour désigner l'ensemble urbain du nord-est des États-Unis qui, sur 800 km du nord au sud, s'étend de Boston (Nouvelle-Angleterre) à Washington, dernière métropole avant le Sud.

de 1990 montre un renforcement notable des minorités ethniques, notamment hispaniques et asiatiques, et une diminution de la majorité blanche. Toutes les minorités ont développé des stratégies de lutte pour améliorer leurs conditions de vie. Aux Etats-Unis par exemple, chez les Noirs trois stratégies de lutte furent adoptées :

- le **gradualisme** avec la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP) créée en 1909 par William E. B. Du Bois afin de combattre la ségrégation par des moyens légaux ;
- l'**intégrationnisme** avec le **Congress for Racial Equality** (CORE) créé en 1942 par **Martin Luther King** (né le 15 janvier 1929 à Atlanta – assassiné le 4 avril 1968 à Memphis) ;
- le **séparatisme** prôné par **Malcolm X** (né en 1925 à Omaha dans le Nebraska – assassiné le 21 février 1965 à New York). Ce mouvement défend presque la même position que l'expression "**Black Power**" (pouvoir noir) popularisé en **1966** par **Stokely Carmichael** (président du Student Non-Violent Coordinating Committee) et l'action du **Black Panther Party** fondé en **1966** par **Huey P. Newton** et **Bobby Seale** qui propose de s'opposer par les armes à la domination blanche.

3. Exclusion et misère des minorités

Les minorités ethniques sont particulièrement touchées par la pauvreté. Aujourd'hui, le taux de chômage est double pour les Noirs, et triple pour les jeunes hommes noirs, de celui observé pour l'ensemble de la population (7,5 % au printemps 1992). Le taux de pauvreté des Noirs et des Hispaniques est également triple de celui des Blancs. La proportion des naissances hors mariage était de **62 %** en 1987 pour les Noirs, contre **16 %** pour les Blancs, et près de 50 % des enfants noirs de moins de 6 ans vivent aujourd'hui dans la pauvreté. Un Noir avait, en 1987, **6,5** fois plus de chances d'être victime d'un homicide, une probabilité **8 fois** plus forte d'en commettre un, qu'un Blanc. Les écarts de rémunérations salariales avec l'ensemble de la population se sont accrus, au détriment des jeunes hommes noirs et hispaniques, au cours des années 80.

F. Hatem, *Les Etats-Unis : l'underclass au cœur de la crise urbaine*, 1992.

Au Canada, on note les revendications des autochtones amérindiens qui portent sur la poursuite de l'utilisation et de l'occupation traditionnelles des terres et étendues d'eau. Elles ont pour objet de protéger et promouvoir le sentiment d'identité des autochtones tout en favorisant leur participation de manière significative à la société contemporaine et à l'essor économique de leurs territoires.

En résumé les minorités ont souffert et à la place du "*melting-pot*", on parle aujourd'hui du "*salad bowl*" (saladier). Les conditions identiques des groupes minoritaires favorisent l'émergence de coalition « arc-en-ciel » ; c'est-à-dire des mouvements de revendications associant toutes les minorités.

Les minorités ont fait des conquêtes économiques et sociales importantes (business, musique, cinéma, sport) et des percées politiques avec des maires noirs, des congressistes noirs, des sénateurs noirs etc. Au Canada, Madame **Michaëlle Jean** est depuis le 27 septembre 2005, la première personne de couleur à devenir chef de l'Etat. Le 4 novembre 2008, **Barack Obama** est élu premier président noir des Etats-Unis.

Conclusion

La population de l'espace nord-américain se caractérise donc par des comportements démographiques contrastés, une grande diversité raciale et une forte urbanisation. Cependant les problèmes d'intégration des groupes minoritaires menacent sérieusement la stabilité et la cohésion des Etats de l'Amérique du Nord.

4. Martin Luther King « La force d'aimer »

Le révérend Martin Luther King, né à Atlanta, États-Unis le 15 janvier 1929 et mort assassiné le 4 avril 1968 à Memphis, était un pasteur baptiste afro-américain, militant non violent pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis, pour la paix et contre la pauvreté.

Il organise et dirige des actions pour le droit de vote, la déségrégation, l'emploi des minorités, et d'autres droits civiques élémentaires pour les Noirs-Américains tel que Boycott des bus de Montgomery. Il prononce l'un des plus célèbres discours le 28 août 1963 devant le Lincoln Memorial à Washington durant la marche pour l'emploi et la liberté : « *I have a dream* » (J'ai un rêve). Il est soutenu par John F. Kennedy dans la lutte contre la discrimination raciale et la plupart de ces droits ont été promus par le « *Civil Rights Act* » et le « *Voting Rights Act* » sous la présidence de Lyndon B. Johnson. Martin Luther King devient le plus jeune lauréat du prix Nobel de la paix en 1964 pour sa lutte non violente contre la ségrégation raciale et pour la paix. Il commence alors une campagne contre la guerre du Viêt Nam et la pauvreté qui prend fin en 1968 avec son assassinat par James Earl Ray dont la culpabilité et la participation à un complot sont toujours débattus.

Il se voit décerner à titre posthume la Médaille présidentielle de la liberté par Jimmy Carter en 1977, la médaille d'or du Congrès en 2004 et est considéré comme l'un des plus grands orateurs américains. Depuis 1986, le Martin Luther King Day est un jour férié aux États-Unis.

Source : www.wikipedia.org, site visité le 20 septembre 2009.

5. Malcolm X, combattant infatigable pour la cause des Africains Américains

Malcolm X, combattant intransigeant pour les droits des Noirs et ennemi juré de la politique impérialiste de Washington dans le monde, a connu une évolution politique rapide. Après un anticapitalisme mûrement réfléchi, il a adopté, durant la dernière année de sa vie, des positions proches du camp socialiste. Le processus fut stoppé net par son assassinat, le 21 Février 1965. Malcolm X a été tué alors qu'il amorçait une évolution que son sens de l'action conduisait du langage mystique d'Elijah Muhammad vers un réalisme plus politique. A son retour de La Mecque, il déclarait à *Jeune Afrique* (1 juin 1964) : « *Si j'ai quitté le mouvement des Black Muslims, c'est parce que j'estimais qu'il était trop sectaire et que ce sectarisme finissait par paralyser son action militante. (...) Mais au moment où l'obsession raciste démentielle de l'Amérique l'entraîne dans la voie du suicide et de la destruction, je veux croire que la nouvelle génération de blanc comprendra ce message que nous allons lui porter.* »

Ce parcours personnel place Malcolm X aux côtés de Fidel Castro, Ernesto Che Guevara, Maurice Bishop, Nelson Mandela, Thomas Sankara, Carlos Fonseca. Ces leaders, chacun à leur manière, ont mené de dures luttes de libération nationale, dans une perspective internationaliste et pour une action révolutionnaire plus large. Ce faisant, ils ont conduit des millions de travailleurs et de paysans à changer le monde. Tel a été le processus de la révolution mondiale depuis la fin de la guerre en 1945. Malcolm X a été jusqu'ici le représentant le plus remarquable de ce processus à émerger de la classe ouvrière aux Etats-Unis.

Mohamed ROUABHI, *Les Acharnés*

6. La question noire aux Etats-Unis : quelques repères chronologiques

1861 - La sécession de onze États esclavagistes du Sud des États-Unis provoque une guerre civile (guerre de Sécession) qui va durer quatre ans.

18 décembre 1865 - Approbation officielle du 13^e amendement à la Constitution, qui abolit l'esclavage aux États-Unis. À cette date, 95 % des Noirs américains sont analphabètes.

1866 - Fondation, dans le Tennessee, du Ku Klux Klan, société secrète rassemblant des partisans de l'esclavage et visant à terroriser la population noire.

1909 - William E. B. Du Bois crée la National Association for the Advancement of Colored People (N.A.A.C.P.) afin de combattre la ségrégation par des moyens légaux.

1954 - L'arrêt Brown de la Cour suprême condamne la ségrégation raciale en milieu scolaire.

1956 - Le pasteur Martin Luther King obtient la déségrégation dans les transports de l'Alabama.

1957 - Le président Eisenhower envoie l'armée à Little Rock (Arkansas) pour permettre à des enfants noirs de fréquenter une école réservée aux Blancs.

28 août 1963 - Marche pour les droits civiques à l'appel de Martin Luther King, qui prononce, à cette occasion, son célèbre discours « *I have a dream* ».

1964 - Tandis que Martin Luther King reçoit le prix Nobel de la paix, le président Johnson fait voter une série de lois sur les droits civiques, visant à faire disparaître toute forme de pratique ségrégationniste et discriminatoire.

1965 - Malcolm X, leader noir issu de la tendance islamique du mouvement noir (Black Muslims), est assassiné. Durant l'été, le soulèvement du quartier noir de Watts, à Los Angeles, inaugure une vague d'émeutes urbaines.

1966 - Stokely Carmichael, président du Student Non-Violent Coordinating Committee, popularise l'expression Black Power (pouvoir noir). Huey P. Newton et Bobby Seale fondent le Black Panther Party, qui propose de s'opposer par les armes à la domination blanche.

1973 - Alors que la guerre du Vietnam s'achève, les Noirs – 11 p. 100 de la population totale – ont fourni 31 p. 100 des combattants.

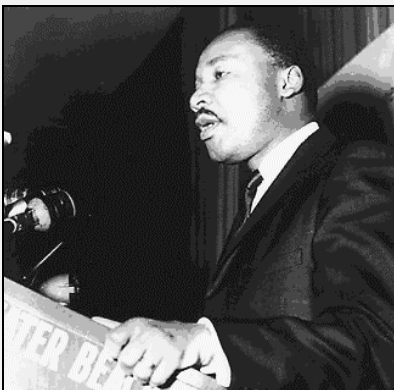
1988 - Pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, un Noir, le pasteur Jesse Jackson, est candidat à la présidence de la République.

Avril 1992 - Quatre policiers blancs de Los Angeles, jugés pour avoir brutalisé un automobiliste noir en infraction, sont acquittés par un jury composé de Blancs. Des émeutes éclatent, qui feront une cinquantaine de morts. L'année suivante, deux des quatre policiers sont finalement condamnés.

Olivier Compagnon, *Encyclopedia Universalis*, version numérique, 2002.

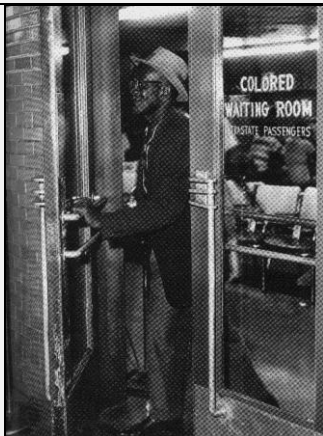


- **19 mai 1925** : Naissance de Malcolm Little à Omaha, Nebraska
- **Février 1946** : Condamné dans le Massachusetts à 10 ans d'emprisonnement pour vol qualifié ; il purgera 6 ans et demi de sa peine
- **1949-1949** : Il se convertit à l'Islam
- **Août 1952** : Libéré sur parole
- **1953** : Devenu "Malcolm X", il est nommé adjoint du pasteur du Temple numéro 1 de la Nation de l'Islam, situé à Détroit
- **Juin 1954** : Il devient pasteur du temple de Harlem, New-York
- **1959** : Premier voyage au Moyen-Orient et en Afrique
- **Avril 1963** : Il s'oppose à Elijah Muhammad, coupable d'adultère
- **Décembre 1963-Février 1964** : Elijah Muhammad condamne Malcolm au silence, soi-disant à cause de remarques personnelles acérées qu'il a faites sur l'assassinat du président Kennedy. - Malcolm se trouve isolé à l'intérieur du mouvement.
- **Mars 1964** : Il annonce la fondation de la *Muslim Mosque*
- **Avril-Mai 1964** : Deuxième voyage en Afrique et au Moyen-Orient
- **Juin 1964** : Premier meeting de l'Organisation de l'Unité afro-américaine
- **Juillet-Novembre 1964** : Troisième voyage en Afrique
- **14 février 1965** : Une bombe incendiaire ravage sa maison
- **21 Février 1965** : Malcolm X est assassiné à New-York



Martin Luther King (1929-1968)

- 1929** : Naissance de Martin Luther King.
- 1955** : Condamnation de la ségrégation raciale dans les trains et les autobus. Martin Luther King appelle à ne pas utiliser les autobus de Montgomery (Alabama) en vertu de cette condamnation.
- 1956** : 27 noirs sont refusés à l'inscription dans les écoles de Little Rock (Arkansas)
- 1957** : - le tribunal ordonne à l'université d'Alabama d'accepter l'étudiante noire Autherine Lucy. - Les parents d'élèves blancs de Little Rock empêchent l'inscription des élèves noirs à L'école. - Le Sénat vote une loi protégeant les noirs. - Le gouverneur de l'Arkansas empêche par la force la rentrée scolaire des noirs à Little Rock. - Manifestations de blancs contre les noirs. - Le président Eisenhower envoie mille parachutistes à Little Rock pour protéger 6 élèves noirs. - Appel du Président contre la discrimination
- 1958** : La cour suprême des Etats-Unis (le tribunal le plus haut) ordonne aux écoles de Little Rock d'accepter les noirs. Les écoles ferment pour ne pas obéir.
- 1959** : Les écoles rouvrent et acceptent 40 noirs.
- 1960** : Loi antiraciste : « loi des droits civiques » Après 1960 : les violences continuent
- 1968** : Assassinat de Martin Luther King.



Dans un hall de gare, une **salle d'attente pour gens de couleur**, à Jackson, Missouri (Etats-Unis) dans les années soixante.



Rosa Parks

En 1955, **Rosa Parks** fut arrêtée pour avoir refusé de céder sa place dans le bus à un Blanc. Son procès entraîna un fort mouvement de protestation, et notamment le boycottage des transports en commun par la communauté noire, pendant trois cent quatre-vingt deux jours ; cette action fut soutenue par Martin Luther King.

Source : *Microsoft Encarta*, 2008.

Leçon 4 : LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE ECONOMIQUE ENTRE LES ETATS-UNIS, LE CANADA ET LE MEXIQUE

Introduction

Aujourd'hui, l'économie se mondialise ; c'est-à-dire qu'elle n'a plus pour cadre le territoire des Etats, mais le monde dans son ensemble. On assiste à une uniformisation des modes de vie. De plus en plus, la fabrication d'un produit, les investissements, la main-d'œuvre, les transports et le commerce s'organisent à l'échelle du globe. Cette **mondialisation** se traduit par la montée en puissance d'organisations régionales et sous-régionales associant plusieurs Etats géographiquement proches et ayant des intérêts communs : **Union européenne, ASEAN ou ANSEA, MERCOSUR, CEDEAO, UEMOA, SADC**, etc. C'est dans ce contexte que s'inscrit la conclusion, le **12 août 1992**, d'un accord pour la création d'un accord économique multilatéral nord-américain. Il s'agit de l'Accord de Libre Echange Nord-Américain (ALENA ou NAFTA). L'ALENA est le prolongement de l'accord de libre-échange américano-canadien entré en vigueur en **1989** et destiné à réduire les barrières tarifaires entre le Canada et les États-Unis.

Après plusieurs années de discussions, le traité de l'ALENA a été conclu par les représentants des trois pays : **George Bush**, le président américain, **Carlos Salinas de Gortari**, le président mexicain et **Bryan Mulroney**, le premier canadien. Après ratification par chacun des pays signataires, la zone de libre-échange a été mise en application le **1^{er} janvier 1994**. Quels sont les objectifs et les fondements de l'ALENA ? Quels sont ses problèmes ?

I. Les fondements de l'ALENA :

1. Pourquoi l'arrimage du Canada et du Mexique aux Etats-Unis ?

Plusieurs liens géographiques, humains et surtout économiques unissent les trois pays de l'espace nord-américain. Le Canada et le Mexique partagent respectivement **6 000 km** et **3 000 km** de frontières avec les Etats-Unis. Les échanges et les avancées de l'intégration se traduisent nettement par la formation de régions économiques transfrontalières dans le cadre de la mondialisation de l'économie.

Le long de la frontière mexicaine, du Pacifique à l'Atlantique, on trouve une trentaine de **villes jumelles** transfrontalières ("**twin cities**") : San Diego – Tijuana, Calexico – Mexicali, Nogales – Nogales, El Paso – Ciudad Juarez, Eagle Pass – Piedras Negras, Laredo – Nuevo Laredo, Brownsville – Matamoros, etc. Ces métropoles binationales sont à l'origine de la formation d'une nouvelle zone économique transfrontalière dynamique : la "**Mexamérique**".

Dans la façade pacifique, la région voisine de Vancouver au Canada et le nord-ouest des Etats-Unis s'organisent également en une nouvelle région économique transfrontalière : la "**Cascadie**".

Les trois pays de l'espace nord-américain ont des intérêts politiques, économiques et stratégiques certains dans leur adhésion à l'ALENA.

2. Les objectifs libre-échangistes de l'ALENA

L'ALENA vise à favoriser l'accroissement des échanges commerciaux et des investissements entre les pays membres et à donner naissance à un vaste **marché commun nord-américain**. Pour les trois pays, ce traité s'est révélé être l'occasion d'entamer une véritable intégration économique, avec l'objectif de créer des économies d'échelle, d'améliorer les niveaux de vie de la population et d'assurer une croissance économique. Il prévoit non seulement la disparition progressive des barrières tarifaires et autres entraves à la libre circulation de la plupart des marchandises produites et vendues en Amérique du Nord, mais aussi l'élimination des obstacles à l'investissement international et la défense des droits de propriété intellectuelle. Il vise la libre circulation des capitaux, des marchandises et des services. Mais à la demande expresse des Etats-Unis, **la libre circulation ne s'applique pas aux personnes**.

C'est une association économique créée en 1994 qui a pour but l'abaissement des tarifs douaniers entre trois pays : Canada, Etats-Unis, Mexique. Il s'agit de faciliter la circulation des capitaux et des marchandises afin d'accroître les échanges entre les partenaires, mais aussi de permettre aux firmes transnationales de réorganiser librement leurs activités au sein de l'espace nord américain. L'ALENA permet de tirer profit des avantages de chacun des trois pays : le faible coût de la main d'œuvre mexicaine, la grande productivité canadienne et le dynamisme du marché américain.

II. Les impacts positifs de l'ALENA sur l'économie nord-américaine

Le premier constat est celui de l'importance des échanges entre les trois partenaires : le Canada réalise **64,4%** de ses importations avec les Etats-Unis et y exporte **87,3 %** de ces exportations. Le Mexique réalise **73,3 %** de ses importations avec les Etats-Unis et **88,8 %** de ses exportations. L'accroissement des exportations mexicaines dépasse **140 %** et le Mexique est le deuxième partenaire commercial des Etats-Unis après le Canada et devant le Japon. L'ALENA est donc parvenu à dynamiser les échanges dans le cadre d'une économie régionale. Enfin l'espace économique de l'ALENA attire les IDE américains mais aussi européens et japonais. L'ALENA accentue l'intégration de cet espace à l'économie mondiale. Sur le plan économique l'ALENA donne aux producteurs et aux consommateurs canadiens la possibilité de profiter du marché nord-américain. Lié aux Etats-Unis par un accord de libre-échange, le Canada tire de gros avantages de son adhésion à l'ALENA.

Le Mexique, dont le niveau de vie reste inférieur à celui de ses deux partenaires, réalise néanmoins une bonne opération. Après avoir rompu avec une longue tradition nationaliste et protectionniste (qui remonte à la révolution de **1911**), le Mexique connaît un décollage économique certain. Enfin, les Etats-Unis, en tant que superpuissance, réussissent à imposer leurs règles à leurs deux partenaires et à créer un bloc économique solide, capable de faire face à la montée en puissance du marché commun européen qui s'agrandit et du bloc asiatique. L'ALENA a donc eu des effets bénéfiques sur l'économie des trois pays membres. Les flux d'investissement et les échanges ont nettement augmenté depuis **1994**. Le commerce total des marchandises dépasse les 800 milliards de dollars. Toutefois l'ALENA doit faire face à un certain nombre de problèmes.

III. Les problèmes de l'ALENA

Même après avoir été approuvé, l'ALENA continue d'être l'objet de **controverses**. Aux Etats-Unis par exemple, les opposants au traité sont d'avis que l'augmentation des importations a provoqué des **pertes d'emplois**.

Ensuite l'ALENA ne constitue pas un marché commun (en raison de l'**absence d'un tarif douanier extérieur commun** et d'**une politique commerciale commune à l'égard des autres pays**). Il crée toutefois un espace regroupant **454 millions de consommateurs**, soit la deuxième zone d'échanges après l'Union européenne. Une des particularités de l'ALENA réside dans le **contraste entre les pays** qui le composent : d'une part deux pays riches et développés appartenant au « Nord » (le Canada et les Etats-Unis) ; d'autre part un pays en développement du « Sud » (le Mexique). Le poids de la première puissance économique mondiale américaine pèse considérablement dans cet ensemble. Les niveaux de vie et de développement des trois pays sont très différents. Dans le PIB global de l'ALENA qui est 17 000 milliards de dollars ; la part des États-Unis représente **85 %** du total contre **9 %** pour le Canada et **6 %** seulement pour le Mexique.

L'**effondrement de la bourse mexicaine**, à la suite de la dévaluation du **peso** effectuée en décembre **1994**, a mis en lumière les faiblesses structurales et l'insuffisance de la modernisation des systèmes économiques et politiques mexicains. En outre, les **interférences économiques²** sont à l'origine de graves problèmes. Par exemple aux Etats-Unis, un relèvement des taux d'intérêts américains par la **Federal Bank** provoque immédiatement une fuite des capitaux mexicains.

² **Interférence économique** : conjonction d'une forte économie et d'une faible économie

Par ailleurs, la prospérité attendue de l'ALENA tarde à se concrétiser pour des millions de Mexicains. De nombreuses PME-PMI mexicaines résistent difficilement à la **concurrence des sociétés étatsuniennes**. Et les Mexicains de constater avec raison qu'« *au lieu du partenariat promis, c'est une situation de dépendance grave qui s'est installée* ». La libéralisation des échanges ne s'est pas accompagnée d'une libre circulation des personnes. Chaque année en effet, les agents fédéraux américains refoulent **1 à 2 millions d'immigrés clandestins** en provenance du Mexique.

Conclusion

L'ALENA vise la mise en place d'une grande zone de libre-échange associant des espaces hétérogènes, très contrastés par leurs niveaux de croissance et de développement, par leurs cultures et leurs comportements de consommation. La réussite économique est certes une réalité mais les restrictions aux échanges et à la circulation des personnes subsistent encore. Malgré tout, l'ALENA est considéré comme une étape vers la construction d'une gigantesque zone de libre-échange (**ZLEA**) englobant tout le continent américain – à l'exception de Cuba. Le Chili et la Colombie frappent en effet depuis 1995 aux portes de l'ALENA.

Accord de libre-échange nord-américain [Alena]

L'ALENA (en anglais, *North American Free Trade Agreement, NAFTA*) est un accord économique multilatéral de libre-échange signé par le Canada, le Mexique et les États-Unis le 18 décembre 1992.

L'Alena prévoit non seulement la disparition progressive des barrières tarifaires et autres entraves à la libre circulation de la plupart des marchandises produites et vendues en Amérique du Nord, mais aussi l'élimination des obstacles à l'investissement international et la défense des droits de propriété intellectuelle. Après ratification par chacun des pays signataires, la zone de libre-échange a été mise en application le 1^{er} janvier 1994. (...) L'accord prévoit l'élimination des barrières à l'échange tant tarifaires (les droits de douane) que non-tarifaires (quotas ou licences d'exportation) dans un délai de quinze ans à compter de son entrée en vigueur. Il contient également des dispositions relatives aux échanges de services. (...)

Source : *Microsoft Encarta, 2008*

Les bénéfices de l'adhésion à l'ALENA sur l'économie et le commerce du Mexique

... En ce qui a trait aux investissements directs étrangers (IDE), Washington se situe également au premier rang en s'accaparant 63 % des IDE au Mexique. La création de l'ALENA place ainsi le Mexique comme l'un des principaux pays en développement récepteurs d'investissements.

Par ailleurs, cet accord de libre-échange a poussé les entreprises (tant américaines que canadiennes) à relocaliser une partie de leur production au Mexique pour profiter de l'abondance relative de main-d'œuvre et du coût plus faible des salaires réels. Ces caractéristiques se reflètent dans le secteur d'exportation mexicain, notamment avec le développement de l'industrie *maquiladora* (usine d'assemblage), localisée surtout dans le Nord, étant donné que la production de ces entreprises est destinée essentiellement au marché américain. Après l'entrée en vigueur de l'ALENA en 1994, on constate en effet que le nombre de *maquiladoras* ainsi que celui des personnes qu'elles emploient présentent une tendance à la hausse. De ce fait, cet accord a entraîné une participation accrue des *maquiladoras* au commerce extérieur du pays : la part des exportations est passée de 19 à 43% (de 5 milliards à 26 milliards de dollars américains) et celle des importations de 21 à 26% (de 3 milliards à 21 milliards de dollars américains) de 1994 à l'an 2000. Assurément, le succès manifeste de l'ALENA en matière de promotion des échanges et des flux d'investissements en a fait la pierre angulaire de la politique commerciale mexicaine. D'une part, il y a un renforcement important des relations entre le Mexique et les États-Unis, principalement dans le Nord du territoire mexicain. D'autre part, la libéralisation économique et commerciale du Mexique avec la signature de cette entente ne s'est jamais arrêtée, et même, au contraire, elle s'est accentuée. En ce sens, le pays a poursuivi des négociations en vue de la signature d'accords de libre-échange avec d'autres pays. Également, l'entrée en vigueur de l'ALENA a permis le développement d'un nouveau mode de production, d'échange et de spécialisation de la main-d'œuvre entre le Mexique et les États-Unis.

Marie-France Doire, « ALENA, Panorama général des impacts sur le Mexique »,
Centre d'Etudes interaméricaines, 17 décembre 2004.

L'ALENA, source de problèmes pour le Mexique

Parallèlement aux bienfaits de l'ALENA sur la croissance économique du Mexique, cet accord est à la base d'une restructuration profonde dont font l'objet la plupart des activités économiques mexicaines, y compris l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services. Effectivement, depuis 1994, bon nombre d'entreprises mexicaines sont exposées à la concurrence de leurs homologues américains ; en revanche, d'autres sont incapables de survivre au démantèlement des arrangements protectionnistes grâce auxquels elles s'étaient développées au fil des années.

Qui plus est, les quelques années suivantes la signature de ce traité ont vu un renforcement de la tendance de polarisation et une accentuation du clivage Nord-Sud observé au courant des années 1980.

Marie-France Doire, *ibidem*.

Chapitre II : LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE DU NORD

Leçon 5 : LE MODELE ECONOMIQUE AMERICAIN :
CARACTERISTIQUES ET PROBLEMES**Introduction**

Depuis **1945**, les Etats-Unis occupent une position de **superpuissance** sûre grâce à leur place dans de nombreux secteurs et au volume de leurs échanges extérieurs. Leur primauté politique et économique est incontestable. Cette puissance est fondée sur l'**abondance des ressources naturelles** dans un vaste territoire, sur le **dynamisme de la population**, sur un **régime de libre concurrence** favorisant l'efficacité des milieux d'affaires. Cependant la foi et l'optimisme débordants des Américains s'effritent à cause de nombreux problèmes comme les crises, la montée en puissance de concurrents et les déficits commerciaux et budgétaires.

I. Les caractéristiques du modèle économique américain

Le **système capitaliste** est toujours le fondement de l'organisation économique des Etats-Unis. Plusieurs conditions favorables ont permis l'émergence du capitalisme américain :

- le **désir de faire fortune** qui animé les colons et les migrants du XIX^e siècle ;
- les protestants considèrent le fait de s'enrichir comme une **protection divine** ;
- enfin, le **manque de bras** face à l'immensité des ressources à mettre en valeur (en un mot du "*défi américain*"), appelait à une organisation économique capitaliste.

L'**entreprise privée** est ainsi devenue le moteur principal de l'activité économique. Dans ce cadre, l'amélioration de la productivité, la rationalisation du travail, le développement de la production et, par voie de conséquence, de la consommation de masse sont les objectifs prioritaires. Seules les grandes entreprises **multinationales** ou les **conglomérats** disposent de ressources financières suffisantes pour relever ces défis. C'est pourquoi la réussite économique des Etats-Unis dépend dans une large mesure de la grande entreprise ou « *big business* ». Ces grandes entreprises sont surtout soutenues par une puissante organisation financière assurée par des holdings ou des banques.

Près de **45 %** des **600 plus grandes firmes multinationales** du monde sont américaines. On trouve ces **FMN** aussi bien dans l'industrie avec General Motors, Ford Motors et Chrysler, dans les services avec Disney, dans l'aéronautique avec Boeing, Lockheed Martin et Textron, dans la chimie avec Dupont de Nemours et Dow Chemical, dans l'agroalimentaire avec Philip Morris, Conagra, Coca Cola, McDonalds, dans la grande distribution avec Wall Mart, etc.

La tendance aujourd'hui est aux **conglomérats**, qui sont des types de sociétés résultant du mouvement de concentration et de fusion des entreprises depuis les années **1980** dans des domaines très variés. Pour être moins vulnérables, certaines entreprises ont diversifié leurs activités. Ainsi **International Telegraph and Telephone (ITT)** ne limite plus ses activités au domaine des télécommunications. Le conglomérat possède également des compagnies d'assurances, des boulangeries, la chaîne d'hôtels Sheraton, des parkings payants, des hectares de bois, etc. Aux côtés du « *big business* », on trouve **13 millions** de **PME-PMI** ou "*small business*", qui jouent un rôle important dans l'économie et sont liées aux grandes entreprises par le biais de la sous-traitance. Ces petites et moyennes entreprises jouent le rôle de sociétés de distribution pour les grandes multinationales ou d'amortisseurs pour les sociétés géantes en cas de crise.

II. L'efficacité du modèle économique américain

Les Etats-Unis sont la première puissance économique (PIB de **14 600 milliards** de dollars en **2011**) et le premier pôle de la **Triade**. La puissance des États-Unis repose sur des instruments variés qui lui permettent d'opérer sur l'ensemble de la planète et dans de nombreux domaines. **C'est une puissance globale**. L'efficacité du modèle économique américain peut se mesurer à travers sa réussite exceptionnelle. Avec moins de **5 %** de la population de la planète, les Etats-Unis produisent plus du **quart** du PIB mondial.

1. La première agriculture de la planète

Grace à un climat et à des sols favorables, l'agriculture américaine est la première du monde. Avec **1,6 %** des actifs, l'agriculture américaine assure **40 %** de la valeur de la production agricole de la planète et **25 %** des exportations mondiales de produits agro-alimentaires. Les Etats-Unis dominent dans plusieurs secteurs (**1^{er}** producteur mondial pour le maïs et le soja, **2^e** pour le coton, le tabac, les agrumes, les produits laitiers, la viande et les céréales, **3^e** pour le blé ; la betterave à sucre et les arachides, etc.). L'agriculture est bien intégrée à l'industrie ("**agrobusiness**"). Elle permet aux Etats-Unis d'avoir un véritable pouvoir alimentaire souvent utilisé comme arme diplomatique : c'est la "**Food Power**" ou "**Arme verte**".

2. La première industrie du monde

Le secteur industriel emploie **20,6 %** des actifs, fournit **22 %** du PIB et réalise **20 %** de la production industrielle mondiale contre **30 %** en **1960**. Malgré la concurrence étrangère et un recul relatif, l'industrie américaine reste la première du monde grâce à plusieurs facteurs : - un **marché très étendu** ; - de **grandes firmes multinationales**, véritables vecteurs de la puissance américaine, qui permettent une présence planétaire ; - des **ressources abondantes** ; - et, surtout, une **recherche très dynamique**. La recherche-développement intègre les entreprises aux universités et aux grands laboratoires.

Les États-Unis se caractérisent par le dynamisme des industries de pointe (informatique, électronique, biotechnologies, robotique, etc.). Employant une main-d'œuvre hautement qualifiée et utilisant des technologies très sophistiquées, elles constituent l'un des secteurs à plus forte croissance de l'économie américaine. Elles sont concentrées dans des technopoles à proximité des grandes villes, des campus universitaires et des grands aéroports (*hubs*) : la **Silicon Valley** et l'université **Stanford** à San Francisco en Californie, l'université **Harvard**, la **Route 128** et la **Route 495** à Boston, la **Route 202** à Philadelphie, le **Sunset Corridor** à Portland, , l'**université de Princeton** à New Jersey, etc.

Entre **1901** et **1993**, les scientifiques américains ont reçu **165** des **315** Prix Nobel attribués. Plus du tiers des **500** premières entreprises industrielles mondiales sont américaines.

3. La première puissance commerciale du monde

Les Etats-Unis assurent **13 %** du commerce mondial. Ils sont les premiers importateurs mondiaux (18 % du total mondial) en particulier de produits manufacturés et de matières premières comme le pétrole. Les Etats-Unis importent **12 millions** des **20 millions** de barils de pétrole qu'ils consomment chaque jour (soit **27 %** de la consommation mondiale). Avec une part de **8 %**, ils occupent le **troisième rang mondial pour les exportations** (produits agroalimentaires, aéronautiques, électroniques, etc.). Le poids des Etats-Unis dans le commerce mondial est si important qu'une crise américaine se mondialise très vite. Ils jouent un rôle prépondérant dans les négociations internationales sur le commerce, notamment dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), où leur puissance leur permet d'imposer les règles du jeu et d'imposer l'ouverture des marchés. Cette puissance commerciale s'exprime par l'hégémonie du **dollar**, monnaie de référence internationale. D'ailleurs, sur le **plan financier**, les États-Unis dominent avec **Wall Street**, première place boursière de la

planète. C'est à la **Bourse de Chicago** que sont fixés les cours mondiaux des matières premières, en particulier ceux des céréales. Cependant la position de domination des Etats-Unis sur le commerce mondial est de plus en plus contestée par les pays asiatiques et ceux de l'Union européenne.

4. L'efficacité du rôle de l'Etat

Le système économique américain n'est plus un capitalisme de "**laissez-faire**" ou "**laissez-passer**". En effet, depuis la crise de **1929**, la non-réglementation du monde des affaires et le respect absolu du libéralisme sont des mythes dépassés. Les transformations sont introduites dans les années **1930** par la politique d "**New Deal**" de **Franklin Roosevelt**. L'intervention de l'Etat dans l'activité économique se fait sous trois formes principales : le rôle de **soutien**, le rôle de **client** et le rôle d'**organisateur**.

Par son **rôle de soutien**, l'Etat fédéral peut accorder des aides financières à des sociétés industrielles en difficultés (c'est le cas de Chrysler en **1979** et de General Motors en **2009**), des subventions aux agriculteurs, des aides aux couches sociales défavorisées (le **Medicaid**) et des assurances maladie aux personnes âgées (le **Medicare**).

Par son **rôle de client**, l'Etat fédéral peut passer des commandes à certains secteurs de pointe comme les industries aéronautiques, aérospatiales et d'armement qui assurent **75 %** de leurs chiffres d'affaires avec celui-ci.

Par son **rôle d'organisateur**, l'Etat fédéral peut financer la recherche scientifique et technique grâce à des structures comme la **NASA** (fondée en octobre 1958). Les pouvoirs peuvent protéger de la concurrence par des **restrictions** aux échanges internationaux à travers le **contingentement**³ et la **prohibition**⁴. Pour lutter contre les situations de monopole et les concentrations excessives, l'Etat fédéral a souvent adopté une **législation antitrust** comme la **loi Sherman** de **1890** (*Sherman Silver Purchase Act*) ou la **loi Clayton** de **1914** (*Clayton Antitrust Act*). L'Etat décide de la politique monétaire des Etats-Unis et des variations des taux d'intérêts à travers la **Federal Bank**. Enfin il mène une politique rigoureuse de protection des consommateurs.

III. Les problèmes du modèle économique américain

1. Le poids des crises

Depuis le début du XX^e siècle, l'économie américaine a connu des crises plus ou moins longues. Ces crises ont eu des effets dévastateurs sur les industries traditionnelles comme la **sidérurgie** et le **textile**. Elles ont été plus affectées par la désindustrialisation. Les crises se sont traduites par une baisse de la production, des pertes de parts de marchés et des fermetures d'usines. La surproduction agricole est également source de problèmes. Cette évolution est en grande partie liée à l'émergence de nouveaux concurrents sur le marché mondial.

Depuis août 2007, une crise d'une grande ampleur dite « **crise des subprimes** » a sévèrement touché les Etats-Unis. Elle a d'abord commencé dans le secteur immobilier avant s'étendre ensuite au secteur bancaire et de toucher enfin l'économie réelle.

2. La montée en puissance des concurrents

L'hégémonie américaine est de plus en plus contestée par la montée en puissance du Japon, de l'Union européenne, du Brésil et des Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie (NPIA). Sur le plan

³ **Contingentement** : action de contingenter, de fixer une quantité autorisée, établissement de quotas.

⁴ **Prohibition** : interdiction légale de l'importation, de l'exportation, de la fabrication et de la vente (d'un produit ou d'une marchandise).

agricole, les **"révolutions vertes"** dans certains pays en développement entraînent l'arrivée sur le marché de nouveaux grands exportateurs de céréales comme la Thaïlande ou le Brésil. La rivalité avec l'Union européenne est forte : les Américains qui voudraient complètement libéraliser les marchés agricoles accusent les Européens de pratiquer le protectionnisme du fait de la "préférence communautaire".

Sur le plan industriel les Etats-Unis doivent faire face à la productivité élevée et au prix de revient plus bas des produits asiatiques, notamment dans l'industrie manufacturière. On note les tensions avec l'Union européenne liées à l'aéronautique, en particulier à la confrontation entre les deux géants du secteur : **Boeing** pour les Etats-Unis et **Airbus** pour l'Europe. Dans le secteur de l'électronique, **Motorola** est sérieusement concurrencée par des firmes étrangères comme **Nokia** (Finlande), **Samsung** (Corée du Sud), **Sony** (Japon) ou **Siemens** (Allemagne). Les Etats-Unis perdent des parts de marchés aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger d'où l'aggravation du déficit de leur balance commerciale, source de fragilité pour l'économie.

3. Les déficits commercial et budgétaire

Le déficit commercial se creuse d'année en année. Depuis **1990**, il dépasse toujours les **100 milliards** de dollars. Ce déficit s'explique par la **surconsommation** américaine et par une **baisse de la compétitivité** des entreprises étatsuniennes. Ce pays est déficitaire vis-à-vis de la plupart de ses partenaires commerciaux en particulier la Chine et le Japon. Le déficit commercial atteint aujourd'hui **plus de 800 milliards** de dollars.

Le déficit budgétaire est également énorme (plus de **400 milliards** de dollars, soit près de **4 %** du PIB) et explique les difficultés du fonctionnement du système économique américain. Pour combler ce déficit budgétaire, les Etats-Unis se sont lourdement endettés vis-à-vis surtout du Japon, de la Corée du Sud et de la Chine. La dette publique américaine était de **2 100 milliards** de dollars en 2004, soit **18 %** du PIB.

A ces problèmes, il faut ajouter le poids des groupes de pression (lobbies). La logique du **productivisme** amène souvent les entreprises à desservir les intérêts des consommateurs et à aggraver l'environnement à travers la surexploitation des ressources et la forte pollution. La puissance des **lobbies** a conduit les observateurs de parler de **"Troisième Chambre"**. Ces groupes de pressions agissent pour infléchir les décisions de la puissance publique dans le sens le plus conforme à leurs intérêts. Les principaux lobbies sont :

- l'AFL-CIO (*American Federation of Labour-Congress of Industrial Organisations*), centrale syndicale de 13 millions d'adhérents ;
- la coalition **"Change To Win"** qui regroupe 7 syndicats et compte 6 millions d'adhérents ;
- le **Lobby juif** qui compte plus de 5 millions de membres, etc.

Pour maintenir leur leadership et lutter contre la concurrence internationale, les entreprises américaines adoptent des politiques de **reconversions**, de **délocalisation**, de **restructurations**. Dans cette logique, la montée du chômage constitue le revers de la médaille.

Conclusion

La puissance américaine est la seule puissance complète aujourd'hui. Complète parce qu'elle est non seulement **économique** comme la puissance japonaise ou allemande, mais également parce qu'elle est **diplomatique, culturelle** et **militaire**. Elle repose sur une **force de frappe économique** sans équivalent dont les puissantes firmes multinationales (FMN) sont les plus grands vecteurs dans le monde. Certes les Etats-Unis ont dû compter avec la **concurrence des autres puissances de la Triade**. Leur part respective dans tous les domaines a baissé en pourcentage mais pas en valeur absolue. Aucune puissance n'est encore parvenue à rassembler les attributs de la **superpuissance** dont disposent les Etats-Unis d'Amérique du Nord.

1. L'hyperpuissance américaine

La puissance des Etats-Unis ne cesse de fasciner. On la constate et on l'observe ; on l'analyse. Parfois, on la subit et on la dénonce. Mais le fait est là, incontestable : cette hyperpuissance est réelle et on ne peut la remettre en cause. A l'aube du XXIe siècle, les Etats-Unis exercent en effet dans de nombreux domaines un *leadership*. En matière politique, militaire, stratégique, scientifique ou culturelle, la domination américaine est telle qu'on qualifie bien souvent ce pays d'empire dont la sphère d'influence s'étend à la planète toute entière... (Nombreux sont les) éléments constitutifs de la puissance : les hautes technologies et la recherche scientifique, les firmes multinationales et les investissements américains dans le monde, la puissance commerciale et le rôle politique de la dette, l'agrobusiness et la stratégie de l'aide au développement. La dimension culturelle n'est pas oubliée : les industries culturelles (cinéma, musique, alimentation) imposent un modèle culturel dominant et les églises américaines s'immiscent dans les consciences du monde entier. Cet impérialisme tel qu'il est décrit donne à voir la mondialisation sous un jour nouveau : l'image habituelle de la Triade est mise à mal par le poids écrasant des Etats-Unis dans tous les domaines par rapport à l'Europe et au Japon.

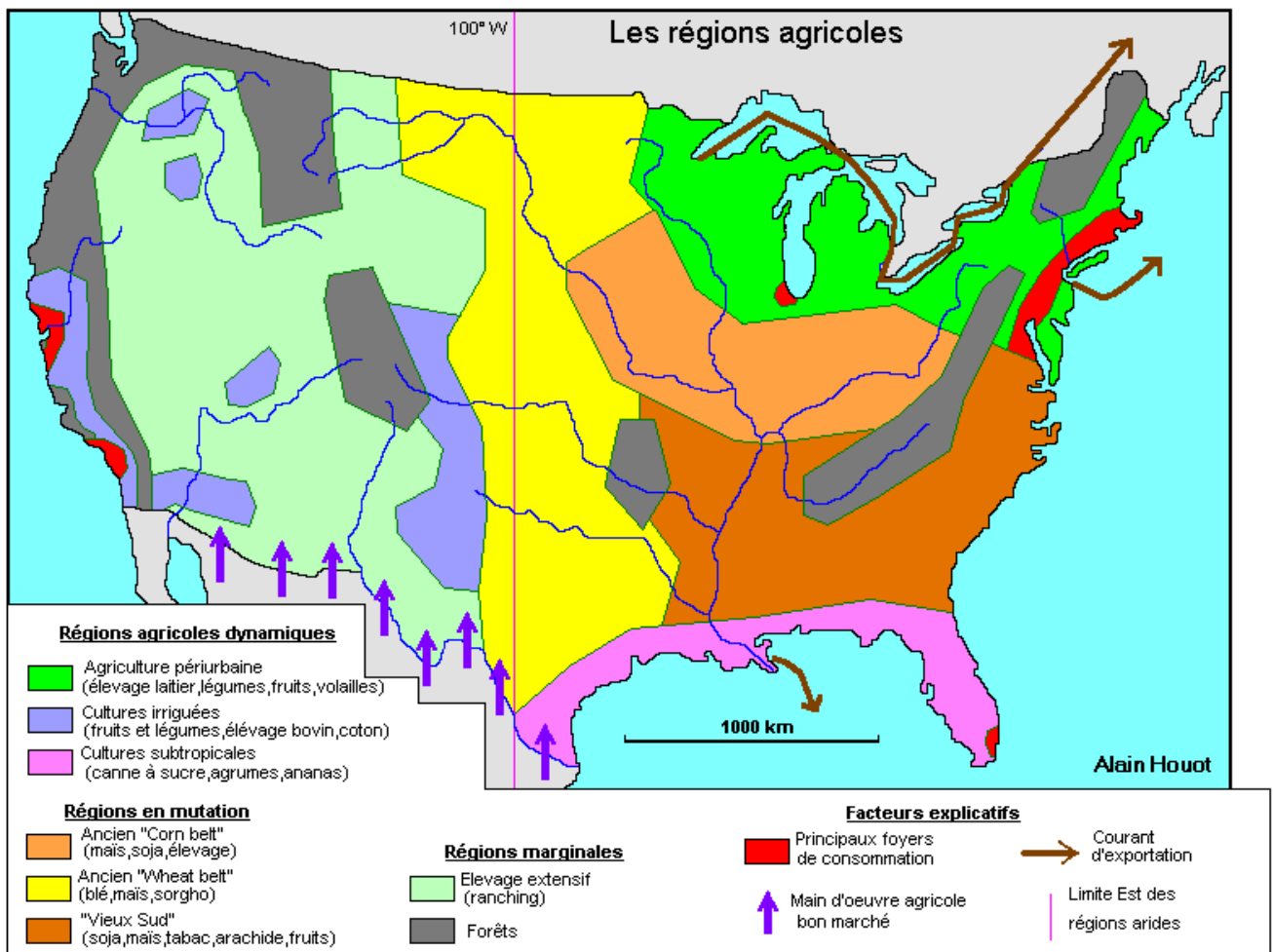
Yann Calbérac, Compte rendu de l'ouvrage de Gérard Dorel, *Atlas de l'empire américain. Etats-Unis : géostratégie de l'hyperpuissance*, éditions Autrement, 2006, 79 p.

2. Répartition de l'activité économique par secteur

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	3,0	3,2
Valeur ajoutée (en % du P.I.B.)	1,2	22,8	76,0
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	1,6	20,6	77,8

Source : *Banque mondiale – World Development Indicators*, février 2009.

3.



4. Principaux produits échangés par les Américains

Principaux postes d'exportations (% des exportations)		Principaux postes d'importation (% des importations)	
Machines et appareils mécaniques	17,6 %	Carburants minéraux, pétrole	18,0 %
Machines et équipement électrique	14,1 %	Machines et appareils mécaniques	13,0 %
Véhicules (hors trains et tramway)	8,9 %	Machines et équipement électrique	12,2 %
Avions, engins spatiaux	6,4 %	Véhicules (hors trains et tramway)	11,4%
Instruments photographiques, cinématographiques, médicaux et de mesure	6,0 %		

Source : *US Bureau of Census*, 2006

5. De la crise des *subprimes* à la crise financière

Les premières conséquences de la crise dite des *subprimes* sont déjà visibles sur la croissance et l'inflation... L'origine de la crise est à rechercher dans le développement des marchés financiers, qui a ouvert la porte à toutes les innovations financières, et a modifié en profondeur le modèle bancaire traditionnel... Dès lors, les difficultés qui surgissent dans l'une des sphères ne tardent pas à se répercuter dans l'autre.

La crise financière actuelle est la première crise due aux limites du nouveau modèle bancaire... Cette crise a été provoquée par le refus des établissements de crédit de croire à la réalité de la bulle immobilière, et à leur recherche de l'extension de leurs activités de prêt, fort rentables, sans considération de la solvabilité des emprunteurs... Dans un second temps, les conséquences de la globalisation des marchés financiers et les liens entre les différents marchés, ont étendu la crise hors des Etats Unis... De crise locale, la crise des *subprimes* est devenue une crise majeure dont le coût est évalué à la fin du premier trimestre 2008 à 1 000 milliards de dollars environ...

Source : *Cahiers Lasaire*, n° 35, avril 2008, Site Internet : www.lasaire.net.

6. L'hyperpuissance ébranlée

Les Etats-Unis peuvent encore prétendre à une domination tous azimuts. C'est la première économie mondiale. Leurs dépenses militaires sont plus importantes que celles des quatorze pays suivants réunis. Sa culture populaire, du cinéma en passant par les fast-foods, est sans rivale dans le monde. Des entreprises américaines ont révolutionné la technologie de l'information. Après leur victoire dans la guerre froide, il n'y a pas d'alternative cohérente aux idées politiques et économiques (démocratie et capitalisme) associées aux Etats-Unis. La plupart des institutions les plus importantes du monde sont soit basées aux Etats-Unis (ONU, FMI, Banque mondiale), soit dominées par les Américains (OTAN).

Et pourtant, chacune de ces formes de domination est contestée. Le défi le plus évident est économique. Les progrès de la Chine sont si rapides que Goldman Sachs revoyait récemment ses estimations du moment où l'économie chinoise dépasserait celle des Etats-Unis. La banque estime désormais que ce sera en 2027 (en termes de dollars réels) plutôt qu'en 2035 comme initialement prévu. L'empire du Milieu est déjà la quatrième économie du monde. En 2020, elle sera plus importante que celle de tous les membres du G8, exceptés les Etats-Unis.

(...) L'érosion de la puissance américaine est amorcée. Mais ce serait une erreur de croire que le leadership américain prendra fin le jour – dans vingt ans – où l'économie de la Chine dépassera celle des Etats-Unis. La taille n'est pas tout. Mais quand l'économie chinoise sera plus importante que celle des Etats-Unis, l'Américain moyen sera encore beaucoup plus riche que le Chinois moyen. Richesse plus liberté politique : il est probable que le « rêve américain » restera beaucoup plus attirant que la réalité chinoise pendant encore de longues années – qu'il renforcera la puissance intellectuelle et culturelle qui est une des bases de la capacité de l'Amérique à mener le jeu.

Gideon Rachman, *Financial Times* et *Jeune Afrique*, 10 juillet 2007.

7. Les chiffres du commerce international américain

Indicateurs du commerce extérieur	2003	2004	2005	2006	2007
Importations de biens (millions USD)	1 264 344	1 447 127	1 681 809	1 861 409	1 964 593
Exportation de biens (millions USD)	716 704	811 010	898 457	1 026 854	1 153 265
Importations de services (millions USD)	250 328	292 214	315 632	342 817	372 281
Exportation de services (millions USD)	301 053	346 240	384 612	418 848	475 094
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	- 547,640	- 666,117	- 783,352	- 834,554	- 811,328
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	- 496,915	- 612,091	- 714,372	- 758,524	- 708,515
Commerce extérieur (en % du P.I.B.)	23,7	25,5	26,8	n.c.	n.c.

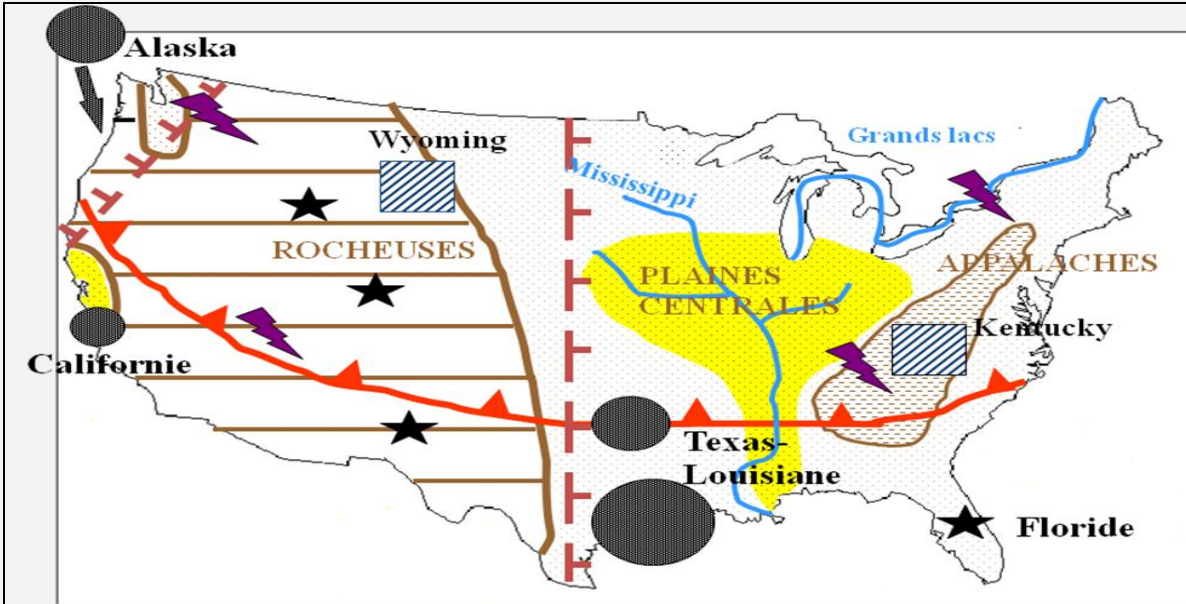
Source : *Banque mondiale – World Development Indicators*, février 2009.

8. Principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis

Principaux clients (% des exportations)		Principaux fournisseurs (% des importations)	
Canada	22,2 %	Canada	16,0 %
Mexique	12,9 %	Chine	15,9 %
Japon	5,8 %	Mexique	10,4 %
Chine	5,3 %	Japon	4,9 %
Royaume-Uni	4,4 %	Allemagne	4,8 %

Source : US Bureau of Census, 2006

SYNTHESE : Les données du territoire américain



LEGENDE: LES ETATS-UNIS PREMIERE PUISSANCE MONDIALE : LES DONNEES DU TERRITOIRE.

1/DES ATOUTS IMPORTANTS :

•Les atouts de l'espace, du climat et des sols.

- RELIEFS DE FAIBLE ALTITUDE (PLAINES ET PLATEAUX)
- GRANDES VOIES NAVIGABLES.
- LIMITE NORD DE LA SUNBELT : HIVERS DOUX, ETES CHAUDS.
- SOLS PARTICULIEREMENT FERTILES.

•Les atouts des ressources énergétiques et minières.

- GRANDE REGION PRODUCTRICE DE CHARBON.
- GRANDE REGION PRODUCTRICE D'HYDROELECTRICITE
- PRINCIPALE REGION PRODUCTRICE D'HYDROCARBURES
- PRINCIPALE REGION PRODUCTRICES DE MINERAIS.

2/QUELQUES CONTRAINTES CEPENDANT :

•Des contraintes orographiques.

- RELIEF ELEVE, CONTRAINTE MAJEURE
- RELIEF PEU ELEVE, CONTRAINTE LIMITEE

•Des contraintes climatiques.

- LIMITE DES REGIONS A DEFICIT PLUVIOMETRIQUE (entre les tirets).

Leçon 6 : L'ESPACE EUROPEEN : MILIEUX NATURELS ET POPULATION

Introduction

Limitée au sud par la mer Méditerranée, à l'ouest par l'Océan Atlantique et au nord par l'Océan Glacial arctique, l'Europe n'a pas de limite naturelle à l'est. On donne habituellement comme limite conventionnelle de l'Europe à l'est les montagnes de l'Oural, la mer Caspienne et le massif du Caucase qui la séparent de l'Asie. Ainsi délimitée, l'Europe est un continent très petit (**10 500 000 km²**, soit **6,75 %** des terres émergées, **1/3** de l'Afrique et la **moitié** de l'ALÉNA), au relief très varié, aux milieux bioclimatiques contrastés. L'Europe politique (Russie d'Asie incluse) couvre une superficie de **23 millions de km²**. Avec **730 millions** d'habitants (environ **586 millions** sans la Russie), l'Europe regroupe **11,4 %** des habitants de la planète. Véritable mosaïque humaine, linguistique, religieuse et culturelle, elle est également le continent le plus divisé politiquement (découpée en **45 États**).

1. L'Europe vue par trois géographes**L'Europe vue par Edgar Morin**

« L'Europe se dissout dès qu'on veut la penser de façon claire et distincte ; elle se morcelle dès qu'on veut reconnaître son unité.

[...] L'Europe est une notion géographique sans frontière avec l'Asie, et une notion historique aux frontières changeantes. »

Edgar Morin, *Penser l'Europe*, Gallimard, 1990.

Une analyse classique

« La petite Europe n'est qu'une péninsule de l'Asie. Aussi est-il difficile de lui donner une limite du côté du continent asiatique. Nous la fixerons à l'Oural comme il est classique de le faire aujourd'hui. On pourrait s'attarder dans les discussions interminables sur la légitimité de cette coupure et, de fait, la colonisation russe dès le XVI^e siècle, et la politique actuelle de l'Union soviétique [...] ont effacé la frontière de l'Oural. »

Max Derruau, *L'Europe*, Hachette, 1971.

Une vision élargie

« Mais ces dix millions de km² (pour simplifier, 20 fois la France), dont la moitié pour la Russie d'Europe, comment ne pas leur adjoindre les 780 600 km² de la Turquie (23 500 km² pour la Turquie d'« Europe »), ce pays musulman laïc, aujourd'hui aussi peuplé que la France, membre du Conseil de l'Europe, dont le passé comme l'avenir sont inséparables de l'histoire européenne ?

Comment ne pas leur adjoindre aussi la totalité des territoires soviétiques, 22,4 millions de km² dont les 3/4 en Asie ?

Comment ne pas prendre en compte la place minuscule – mais de si grand enjeu – d'Israël, comme celle si décisive des neuf autres Etats non européens du bassin méditerranéen, du Maroc des portes espagnoles à la Syrie des voisinages turcs ?

Avec l'URSS, dans la totalité nécessaire de son territoire, l'« Europe » couvre 28 millions de km², avec le Groenland, 30 millions, surface à rapprocher des 30 millions de l'Afrique, des 42 millions de l'Amérique entière, des 44 millions de l'Asie (moins de 30 sans les territoires soviétiques)... »

J.-P. Ferrier, texte inédit, 1989.

I. Le cadre naturel**1. L'architecture du relief : trois grands ensembles**

L'Europe présente d'ouest en est trois grands ensembles de relief : les massifs anciens au nord, les montagnes jeunes au sud et les basses terres de plaines à l'est et au centre :

- **les massifs anciens** : Ce sont des montagnes qui datent de l'ère primaire et qui ont des sommets arrondis à cause de l'érosion glaciaire du quaternaire. Les glaciers quaternaires ont creusé des vallées en U ou en auge, envahies par la mer et transformées en "fjords". Par ailleurs, d'immenses dépôts de moraines (débris de graviers, de sables et de cailloux) barrent l'écoulement des eaux, donnant naissance à de nombreux lacs (**35 000** en Finlande). Les principaux massifs anciens sont le Massif central et le Massif armoricain en

France, les massifs hercyniens allemands (Harz, Massif de la Forêt Noire), le Bouclier scandinave, les monts Oural en Russie, les monts Grampians en Ecosse, etc. ;

- **les montagnes jeunes** : Dans la partie sud de l'Europe, de la péninsule Ibérique au Caucase, en passant par la mer Noire, se succèdent de hautes montagnes datant de l'ère tertiaire, lors du plissement alpin et dépassant **3 000 m** d'altitude. Ces hautes montagnes dominent des plaines étroites. Les points culminants de l'Europe se trouvent dans cette zone : le **Mont Blanc** dans les Alpes (**4 807 m**), le mont **Elbrouz** dans le Caucase (**5 461 m**). Ces hautes montagnes, malgré leur altitudes élevées, sont des zones anciennement peuplées et donc très humanisées ;

- **les basses terres de plaines** : les bassins sédimentaires résultent d'un empilement de couches de sédiments dans les parties les plus déprimées des massifs anciens. On les rencontre surtout dans l'Europe moyenne : Bassin parisien, Plaine germano-polonaise, Bassin de Londres, Plaine hongroise, Plaine de l'Ukraine, etc. Ces plaines sont recouvertes de fins dépôts très fertiles. La végétation est formée de landes sur le littoral et d'une forêt à feuilles caduques un peu plus à l'intérieur.

2. Les milieux bioclimatiques

Située dans la zone tempérée, l'Europe présente quatre grands domaines bioclimatiques : le milieu océanique, le milieu continental, le milieu méditerranéen, le milieu montagnard :

- **le milieu océanique** : Il concerne les côtes de l'Atlantique et de ses mers bordières (la Manche, la mer du Nord, la mer de Norvège). C'est un climat doux et humide avec des températures modérées en toutes saisons. L'hiver n'est jamais très froid (**8 °C** en moyenne) alors que l'été est plutôt frais (**18 à 20 °C** en moyenne). La neige et le gel sont des phénomènes exceptionnels. Les avantages agricoles, pastoraux et touristiques de ce domaine sont énormes. L'Europe océanique est peuplée et très urbanisée ;

- **le milieu continental** : Le climat continental est marqué par des hivers très froids (moins de **0 °C**) et souvent très longs et des étés très chauds (plus de **22 °C**) et courts accompagnés d'orages très violents. Les fleuves sont souvent pris par les glaces en hiver (**embâcle**) alors qu'en été la **débâcle** provoque des crues et des inondations importantes. Cependant, il y a des nuances dans ce même milieu aussi bien au niveau des températures et des précipitations qu'au niveau de la végétation (la **toundra** au nord sur les sols pauvres, la **taïga** au sud, la **forêt mince** à l'extrême sud, la **prairie naturelle** à l'est vers la Hongrie) ;

- **le milieu méditerranéen** : Le climat méditerranéen est doux et humide en hiver et chaud et sec en été. Les forêts cèdent de plus en plus la place au maquis et à la garrigue. Les principales contraintes de ce milieu sont le problème de la gestion de l'eau, le ravinement des pentes par l'érosion hydrique, la fréquence des séismes et des éruptions volcaniques (Portugal, Italie, ex- Yougoslavie, Turquie). Cependant dans les régions ensoleillées, le **tourisme** est une activité importante et prospère de même que les **cultures spécialisées** arbustives, légumières et florales. Mais l'ingratitude du milieu méditerranéen, la pénurie d'industrie et même le relatif sous-développement ont longtemps fait des trois péninsules du sud de l'Europe des terres d'émigration. Depuis une trentaine d'années toutefois, ces régions s'intègrent dans l'économie moderne et industrielle ;

- **le milieu montagnard** : Il est plus arrosé et son climat est plus frais que celui des dépressions environnantes. Les précipitations abondantes ont donné naissance aux grands fleuves européens : le **Rhin** (1 320 km) qui coule vers le nord-ouest, le **Rhône** (812 km) vers le sud, le **Danube** (2 850 km), surnommé « **fleuve des capitales** », vers l'est. La végétation est étagée. C'est un milieu rude qui s'est peu à peu dépeuplé au profit des régions de plaines et des vallées intérieures.

Au total, la diversité des paysages, des genres de vie et des activités humaines permet de distinguer plusieurs milieux dans l'espace européen.

II. La population de l'Europe

Sur **6,75 %** de la superficie des terres émergées, l'Europe compte **730 millions d'habitants**. La population se caractérise par sa diversité, ses fortes densités, sa croissance très faibles et sa forte urbanisation.

1. La diversité des Européens

La mise en place du peuplement de l'Europe est très ancienne. Elle remonte à la dernière glaciation quaternaire (celle du **Würm**), il y a **10 000 ans**. Ce continent présente une mosaïque de peuples. Les Européens sont presque tous des **leucodermes** (de race blanche). Cependant, on distingue quatre grands groupes de peuples : les **Nordiques** en Europe du Nord, en Grande-Bretagne et en Allemagne, les **Slaves** en Europe centrale et orientale, les **Méditerranéens** en Europe méridionale et, enfin, les **groupes alpins**. A ces peuples d'origine indo-européenne s'ajoutent des **Noirs**, des **Arabes**, des **Asiatiques**, etc.

2. Une population inégalement répartie

L'Europe est le plus densément peuplé des continents (**69,5 hab./km²**). Toutefois des domaines très peuplés s'opposent à des zones presque vides. L'Europe de l'Ouest, avec une densité de **200 hab./km²**, correspond à la région densément peuplée s'étendant de l'Angleterre et l'Italie du Nord, en passant par l'Axe rhénan (Suisse, France, Pays-Bas, Belgique). L'Europe vide correspond à celle du froid et des montagnes. Ainsi les densités de l'Europe scandinave et de la Russie dépassent rarement **50 hab./km²**.

3. Une croissance démographique très faible

La population européenne est passée de **544 millions d'habitants en 1950** à **730 millions d'habitants en 2005**, soit un accroissement total de **186 millions**. Cette population représentait **22 %** de l'humanité en **1950** contre **12 %** en **2005**. En **2050**, elle ne représentera que **7 %**. A cette date, l'Amérique comptera deux fois plus d'habitants que l'Europe et l'Afrique trois fois plus. Le taux de croissance qui était de **1 %** en **1950** diminue régulièrement pour atteindre **0,3 %** aujourd'hui. L'indice synthétique de fécondité (**ISF**) est de **1,42 enfants par femme** et l'espérance de vie de **73 ans** en moyenne ; ce qui explique le vieillissement de la population. En plus, pour l'ensemble de l'Europe, on enregistre **plus de décès que de naissances**. Cette évolution bouleverse les grands équilibres démographiques. Le renouvellement des générations n'est plus assuré. Par conséquent, l'**immigration** semble indispensable.

4. Le plus urbanisé des continents

Aujourd'hui, **trois Européens sur quatre vivent en ville** (**75 %** de la population). L'urbanisation est un **phénomène très ancien**. On enregistre **80 % de citoyens** aux Pays-Bas et **90 %** au Royaume-Uni. La ville européenne est devenue une **agglomération** voire même une **conurbation** comme la **Randstad Holland** (Amsterdam – Rotterdam – Utrecht – La Haye) ou l'ensemble **Rhin – Ruhr** (Duisburg – Essen – Dortmund – Leverkusen – Düsseldorf – Cologne – Bonn). Une autre conurbation du sud du Royaume-Uni au nord de l'Italie donne naissance à une concentration urbaine exceptionnelle. Plusieurs agglomérations dépassent **5 millions d'habitants** (**Londres, Paris, Moscou, Madrid, Bruxelles**, etc.). En outre, la **rurbanisation**, c'est-à-dire l'aménagement de villes nouvelles dans les campagnes voisines d'une grande métropole, se généralise.

Conclusion

Continent très petit et considéré comme un **cap** de l'immense Asie, l'Europe se caractérise par la diversité de ses paysages naturels et de sa population. Malgré les nombreuses guerres et conflits religieux du passé, la diversité des langues et des traditions nationales, l'unification politique et économique de l'Europe disposent de fondements réels.

Leçon 7 : LA CONSTRUCTION EUROPEENNE : REALITES ET PERSPECTIVES

Introduction

L'Europe, ruinée et affaiblie après la Seconde Guerre mondiale, tente de se reconstruire pour faire face au déclin de sa puissance dans un monde alors dominé par les Etats-Unis et l'URSS. Par construction européenne, il faut entendre l'**ensemble du processus de rapprochement économique et politique de l'Europe par la mise sur pieds d'organisations sous-régionales**. La construction européenne a débuté en **1948** et sa première phase s'est achevée en **1958**, suivie d'une période de stabilisation jusqu'au milieu des années **1980**. La fin de la logique bipolaire puis l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) placent la construction européenne devant des défis déterminants pour son avenir.

I. Les débuts de la construction européenne**1. La construction européenne, fruit de la guerre froide**

L'idée que l'Europe devait s'unir remonte au XVII^e siècle. Elle est ensuite l'objet de réflexions et gagne les responsables politiques conscients de l'affaiblissement du continent. L'élément déterminant dans la construction européenne est le début de la guerre froide avec la division de l'Europe en deux blocs. L'impulsion définitive est venue des Etats-Unis par le biais du « **plan Marshall** ». Les 16 pays bénéficiaires de l'aide américaine se regroupent en **1948** au sein de l'Organisation européenne de Coopération économique (OECE). En **1949**, un compromis politique a permis d'aboutir à la mise sur pied du **Conseil de l'Europe**, qui est une Assemblée aux attributions consultatives. Dès lors, la mainmise de l'URSS sur le bloc de l'Est se renforce et aboutit à la création en janvier **1949** du Conseil d'Assistance économique mutuelle (CAEM), chargé de développer les échanges entre les pays socialistes.

2. La naissance de l'Europe des Six

Aux yeux des hommes politiques, il fallait **dépasser l'antagonisme franco-allemand** pour construire une Europe occidentale forte. Les plus ardents défenseurs de cette union furent le Belge Paul Henri **Spaak**, l'Italien Alcide **De Gasperi**, le chancelier allemand Konrad **Adenauer** et le Français Robert **Schuman**.

C'est ce dernier qui proposa dans une déclaration historique (*préparée par le ministre du Plan Jean Monnet le 9 mai 1950*) la mise en commun de la commercialisation franco-allemande du charbon et de l'acier. Ce projet aboutit à la création le **18 avril 1951** de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) avec la participation des trois pays du **BENELUX** (Belgique, Pays et Luxembourg) et de l'Italie.

3. La naissance de la Communauté économique européenne (CEE)

La tentative de la création d'une Communauté européenne de Défense (CED) ayant échoué, les dirigeants des Six se réunissent à Messine (Italie) en **juin 1955** pour lancer la construction européenne. Ces efforts aboutissent à la création de la communauté économique européenne (CEE) par la signature du **Traité de Rome** le **25 mars 1957** qui abandonne la **supranationalité** pour la réalisation d'un **marché commun** par rapprochement des politiques économiques sectorielles. Le traité de Rome donne également naissance à la Communauté européenne de l'Atome (CEEA) ou **Euratom**.

La CEE avait pour but la mise en place d'un tarif extérieur commun (TEC), la suppression progressive des barrières douanières et la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services. Les pays qui refusent l'Union douanière fondent en **1959** l'Association européenne de Libre Echange (AELE) sous la houlette de la Grande-Bretagne qui s'associe à six autres Etat (Autriche, Suède, Norvège, Portugal, Suisse, Danemark). Au sein de la CEE, le pouvoir est transféré à un **Conseil des Ministres** tandis qu'une **Commission** préparait et faisait exécuter les décisions. A la fin des années **1950**, les principaux éléments de la construction européenne étaient en place autour du CAEM d'une part et de la CEE d'autre part.

II. La stabilisation de la construction européenne (1958-1986)

1. L'émergence d'un pôle économique de premier plan

Cet émergence se manifeste par :

- la **poursuite de la construction européenne** avec l'instauration d'un **marché commun** le **1^{er} janvier 1959**, l'achèvement de l'**Union douanière** le **1^{er} juillet 1959** et l'affirmation de la CEE comme un pôle économique de premier plan qui négocie avec les Etats-Unis sur un pied d'égalité ;
- la **Politique agricole commune (PAC)** ou « **Europe verte** » largement subventionnée à travers le Fonds européen d'Orientation et de Garantie Agricole (**FEOGA**). Première politique communautaire lancée en **1962**, la **PAC** a pour objectif de créer un espace protégé pour l'agriculture et un système de prix communs. Une politique assez semblable est appliquée dans le domaine industriel ;
- la **politique monétaire** avec la création en **1972** du « **serpent monétaire européen** » pour échapper aux fluctuations du dollar. Ce « **serpent monétaire** » est remplacé le **13 mars 1979** par le Système monétaire européen (**SME**) qui instaure une unité monétaire de référence : l'Unité de compte européenne ou *European Currency Unit (ECU)*. L'ECU servait à calculer les prix agricoles et les tarifs extérieurs à la Communauté ;
- l'**élargissement de la CEE** d'abord au Royaume-Uni, au Danemark et à la République d'Irlande en **1973**, puis aux pays méditerranéens (la Grèce en **1981**, l'Espagne et le Portugal en **1986**). A partir de **1992**, la CEE qui devient l'**Union européenne** s'élargit en **1995** à l'Autriche, à la Finlande et à la Suède. Le **1^{er} mai 2004**, dix nouveaux pays adhèrent à l'Union (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Malte et Chypre), suivis de la Bulgarie et de la Roumanie le **1^{er} janvier 2007**. Ainsi l'Union européenne à **27 membres** couvre près de **4,5 millions de km²** et compte **498 millions d'habitants**. L'Union européenne représente **30,42 %** du produit brut mondial en 2008, c'est-à-dire **18 285 milliards de dollars**, ce qui en fait la première puissance économique de la planète, à la fois en PIB nominal et en parité de pouvoir d'achat. L'élargissement complète la dimension géographique de la construction européenne, ouvre de nouveaux marchés pour les grandes entreprises de l'Ouest et donne aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) un moyen d'accéder à la prospérité.

2. Une construction politique au ralenti

L'objectif de départ était la réalisation de l'Union politique mais les avis divergeaient sur la nature même de cette union. Aujourd'hui, l'Union européenne apparaît comme une union avec des voix multiples. Sous l'impulsion de Jacques **Delors**, l'**Acte unique européen** avait été signé le **1^{er} février 1986** pour la création d'un marché unique européen et une coopération politique élargie en matière de politique étrangère. Devant assumer des responsabilités mondiales, l'Union européenne devait se faire sur le plan politique. Cette nouvelle dimension s'est exprimée à travers la décision prise en **1991** de bâtir une Politique étrangère et de sécurité commune (**PESC**).



Signature du traité de Rome par les représentants des six États membres, en 1957.

Source : Commission européenne, 2008

Élargissements successifs de l'Union européenne, décembre 2005

d'après M.-F. Durand, B. Martin, D. Placidi,
M. Törnquist-Chesnier, *L'Atlas de la mondialisation*,
Presses de Sciences Po, Paris, 2006



Conférence de **Christian Grataloup**, 24 avril 2008, FASTEF, Dakar : « **Le temps long de la mondialisation** ».

III. La fin de la logique bipolaire et ses conséquences sur la construction européenne

L'éclatement de l'URSS, la réunification de l'Allemagne et la situation politique en Europe de l'Est ont incité la CEE à réfléchir sur son statut dans la nouvelle Europe. Le **traité de Maastricht** signé en février **1992** et en vigueur le **1^{er} novembre 1993** constitue une tentative de relance. Ce traité modifie tous les traités signés depuis **1951**. Il crée une **Union économique et monétaire (UEM)**, étend les pouvoirs du Parlement européen, renforce la coopération intergouvernementale entre les États membres et projette d'instituer une union politique.

Après plusieurs étapes, l'UEM a abouti en **1999** à l'instauration d'une monnaie unique (l'**euro**) et à la création de la **Banque centrale européenne**. Désormais, pour appartenir à une **zone euro**, les États membres doivent respecter des critères de convergence imposant une rigueur budgétaire.

Dans le domaine politique, le projet de Constitution européenne proposé en **2002** n'a pas abouti à cause surtout du « **non** » de la France le **29 mai 2005**. Cependant par sa prospérité et son dynamisme, l'Union européenne est un grand pôle d'attraction d'où la multiplication des demandes d'adhésion comme celles de la Croatie, de la Turquie et de la Bosnie.

Il faut signaler que l'Union européenne avait signé une série d'accords avec plusieurs pays ou groupes de pays notamment les Accords de coopération avec les pays **ACP** (Convention de Yaoundé de **1963** puis de Lomé de **1984 à 1995**) et des accords bilatéraux avec des pays en développement dans plusieurs domaines (agriculture, éducation, santé etc.).

Nombre de membres au Parlement européen (eurodéputés) par pays 2007-2009

Pays	Nombre
Allemagne	99
Autriche	18
Belgique	24
Bulgarie	18
Chypre	6
Danemark	14
Espagne	54
Estonie	6
Finlande	14
France	78
Grèce	24
Hongrie	24
Irlande	13
Italie	78
Lettonie	9
Lituanie	13
Luxembourg	6
Malte	5
Pays-Bas	27
Pologne	54
Portugal	24
Rép. tchèque	24
Roumanie	35
Royaume-Uni	78
Slovaquie	14
Slovénie	7
Suède	19
TOTAL	785

L'Europe : une grande puissance commerciale

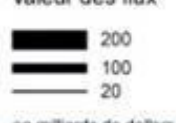
Mesure des flux

part dans le commerce mondial



en pourcentage du total

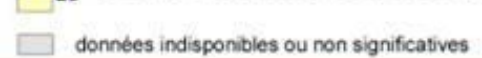
valeur des flux



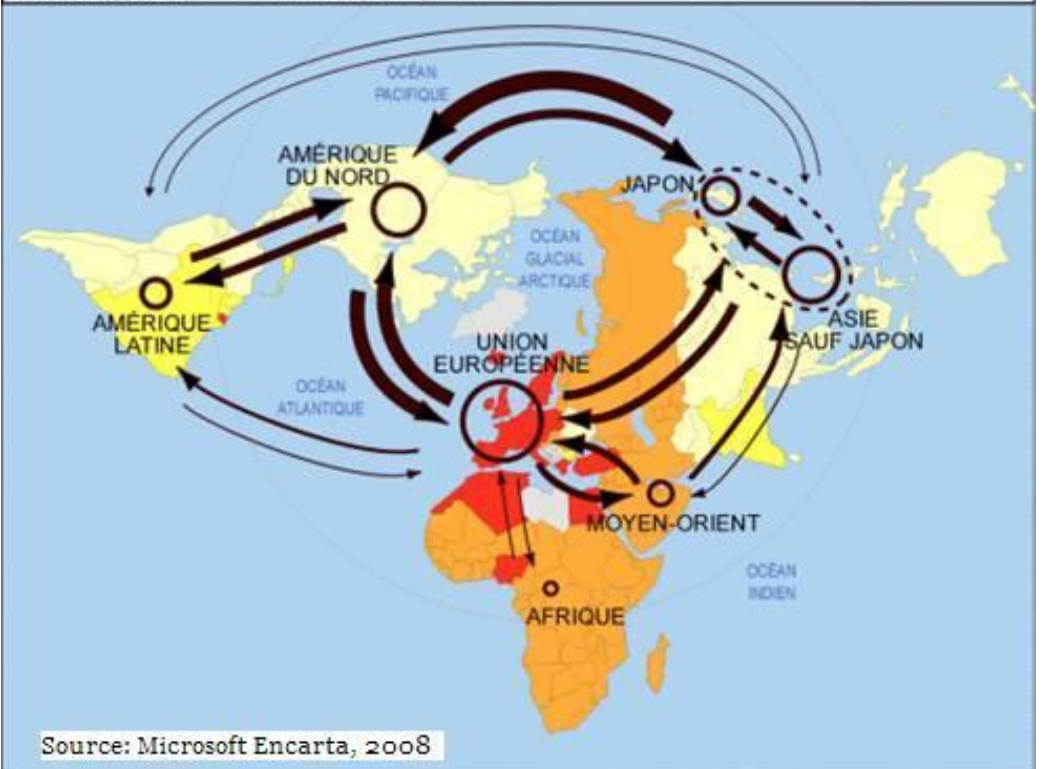
en milliards de dollars

Influence commerciale

part de l'Union européenne dans les importations nationales en %



données indisponibles ou non significatives



IV. Les problèmes de l'Union européenne

Les pays européens n'ont pas tous adhéré à la CEE à sa création à cause du refus des Britanniques et de l'opposition des pays de l'Est qui se sont regroupés autour du **CAEM**. Les grands pays comme l'Allemagne, la France ou le Royaume-Uni sont souvent critiqués pour leur attitude dans la prise de décisions sans consulter les « petits pays ». La **convention Schengen** signée en **1985** et effective en **1995** n'est pas encore signée par le **Royaume-Uni** et **l'Irlande**. La monnaie unique, l'**euro**, n'est utilisée que par **17** pays de l'Union⁵. L'Union européenne a également montré son incapacité à lutter efficacement contre certains problèmes : la maladie de la « vache folle », la « grippe aviaire », la fièvre « aphteuse », la guerre en ex-Yougoslavie. La xénophobie constitue une entrave à la solution des problèmes liés au vieillissement de la population. La construction européenne connaît la crise la plus grave de son histoire, du fait de l'impossibilité de fonctionner à 27 pays avec des institutions prévues pour 15. C'est ce qui a conduit le Conseil européen de décembre 2006 à décréter une pause dans les élargissements à venir.

L'Europe agricole connaît également de sérieux problèmes dans le contexte de la mondialisation comme le montre la contestation des **altermondialistes** incarnée par José **Bové**. La défense commune connaît un retard à cause de la suprématie américaine au

⁵ Les 16 pays de la zone euro sont : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Grèce, Slovaquie, Chypre, Malte et Slovaquie

sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Les gouvernements et les populations de certains pays ont du mal à accepter l'élargissement qu'ils estiment coûteux. L'échec du projet de Constitution européenne et les divergences à propos de l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis constituent des obstacles à la réalisation de l'Europe politique.

Indicateurs économiques et démographiques de l'Union européenne

Indicateurs ETATS	Superficie (en km ²)	Population (en millions d'habitants)	PIB (en milliards d'euros)	PIB / hab. (en euros)	Zone Euro (17)	Membre Convention Schengen (25)
De la C.E.C.A. à la C.E.E. : Membres fondateurs (1957)						
1. Allemagne	357 030	81 500 000	3 315,00	40 700	oui	oui
2. Belgique	30 150	10 584 534	298,97	28 750	oui	oui
3. France	551 500	62 793 432	1 674,70	28 220	oui	oui
4. Italie	301 340	60 017 677	1 391,77	24 140	oui	oui
5. Luxembourg	2 586	480 222	23,10	51 110	oui	oui
6. Pays-Bas	41 530	16 463 879	463,98	28 370	oui	oui
La C.E.E. passe de 6 à 9 membres en 1973						
7. Danemark	43 090	5 532 531	191,11	35 360	non	oui
8. Irlande	70 270	4 492 412	119,85	29 730	oui	non
9. Royaume-Uni	242 910	61 524 872	1 852,98	31 100	non	non
La C.E.E. passe de 9 à 10 membres en 1981						
10. Grèce	131 960	11 213 785	170,25	15 890	oui	oui
La C.E.E. passe de 10 à 12 membres en 1986						
11. Espagne	505 990	46 063 511	805,45	19 510	oui	oui
12. Portugal	91 980	10 707 924	133,01	13 020	oui	oui
La C.E.E. devient l'Union européenne en 1992 et passe de 12 à 15 membres en 1995						
13. Autriche	83 860	8 199 783	241,03	29 800	oui	oui
14. Finlande	338 150	5 320 891	149,01	29 940	oui	oui
15. Suède *	450 000	9 276 509	357,6 *	39 636 *	non	oui
L'Union européenne passe de 15 à 25 membres en 2004 avec l'adhésion des 10 PECO						
16. Chypre	9 250	1 044 327	12,08	15 620	oui	oui
17. Estonie	45 100	1 340 021	8,22	6 100	non	oui
18. Hongrie	93 030	9 905 596	77,37	7 660	non	oui
19. Lettonie	64 600	2 248 469	11,67	5 080	oui	oui
20. Lituanie	65 200	3 349 872	18,40	5 345	non	oui
21. Malte	320	401 880	4,92	12 240	oui	oui
22. Pologne	323 000	38 112 212	225,70	5 910	non	oui
23. Slovaquie	49 010	5 410 371	32,24	5 980	oui	oui
24. Slovénie	20 250	2 050 289	26,58	13 700	oui	oui
25. R. Tchèque	78 870	10 446 157	83,00	8 160	non	oui
L'Union européenne passe de 25 à 27 membres en 2007						
26. Bulgarie	110 910	7 204 687	17,86	2 300	non	oui
27. Roumanie	238 390	21 524 042	56,30	2 550	non	oui
* NB : Pour la Suède, les données sont en milliards de dollars US pour le PNB et en dollars US pour le PNB/hab.						

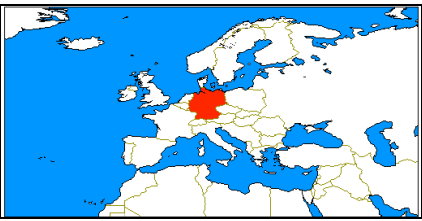
Conclusion

Suscitée au départ par des initiatives américaines, la construction européenne a été reprise par les Européens eux-mêmes. Aujourd'hui, l'Union européenne constitue une réussite économique remarquable et s'impose comme un des pôles de la Triade. En revanche, sur le plan politique, l'essentiel reste encore à accomplir.

Leçon 8 : L'ECONOMIE ALLEMANDE (Ce cours est fait quand le Bac a lieu lors d'une année paire)

Problématique : Comment s'explique l'extraordinaire dynamisme économique allemand ?

L'Allemagne en chiffres (année 2006) Sources : Atlas éco, 2006 ; Encarta 2008 ; L'Etat du monde, 2006.

	Population : 81,5 millions d'hab. Superficie : 357 000 km². Densité : 228 hab./ km². Capitale : Berlin. PIB total : 3 315 milliards d'euros. PIB/hab. : 27 750 euros	Pop. active : 40 millions de personnes. Agriculture : 3 % des actifs. Industrie : 33,4 % des actifs. Services : 63,6 % des actifs.
	Import. de marchandises : 575,4 milliards d'euros Export. de marchandises : 731 milliards d'euros	Excédent : 155,6 milliards d'euros

Introduction

Au centre du vieux continent, entre la France et l'Europe centrale, l'Allemagne, avec ses **357 000 km²** et ses **81 500 000 habitants**, s'articule autour du fleuve Rhin à l'ouest jusqu'à la frontière avec la Pologne et la République tchèque. Par sa position géographique et son dynamisme économique, **elle s'est solidement ancrée au cœur de l'Europe et s'affirme comme la première puissance industrielle, financière et commerciale de ce continent et comme le quatrième géant de l'économie mondiale derrière les Etats-Unis, la Chine et le Japon.** La réunification de **1990** (la troisième de l'histoire allemande) a mis fin à une longue période d'instabilité territoriale. La réussite allemande repose sur un **capitalisme à forte orientation productive**, le **consensus social** et une **puissance organisation financière et commerciale**. Cependant l'économie allemande est fragilisée par le **double choc de la réunification et de la mondialisation**, par les **disparités** et les **clivages régionaux**. Aussi ce pays doit-il faire face à un **triple défi** : une **réunification qui coûte cher**, une **société ébranlée** et une **nouvelle organisation sociale**.

I. Les fondements de la puissance économique allemande

1) Les raisons du miracle économique allemand

Vaincue partiellement et détruite en **1945**, la RFA est dès **1965** la **première puissance économique de l'Europe occidentale**. Son **PIB de 3 315 milliards d'euros** est l'équivalent de ceux de l'Espagne et de l'Italie réunis. Aujourd'hui, l'Allemagne réunifiée est la **quatrième puissance économique mondiale**. Quelles sont les raisons du « miracle allemand » ?

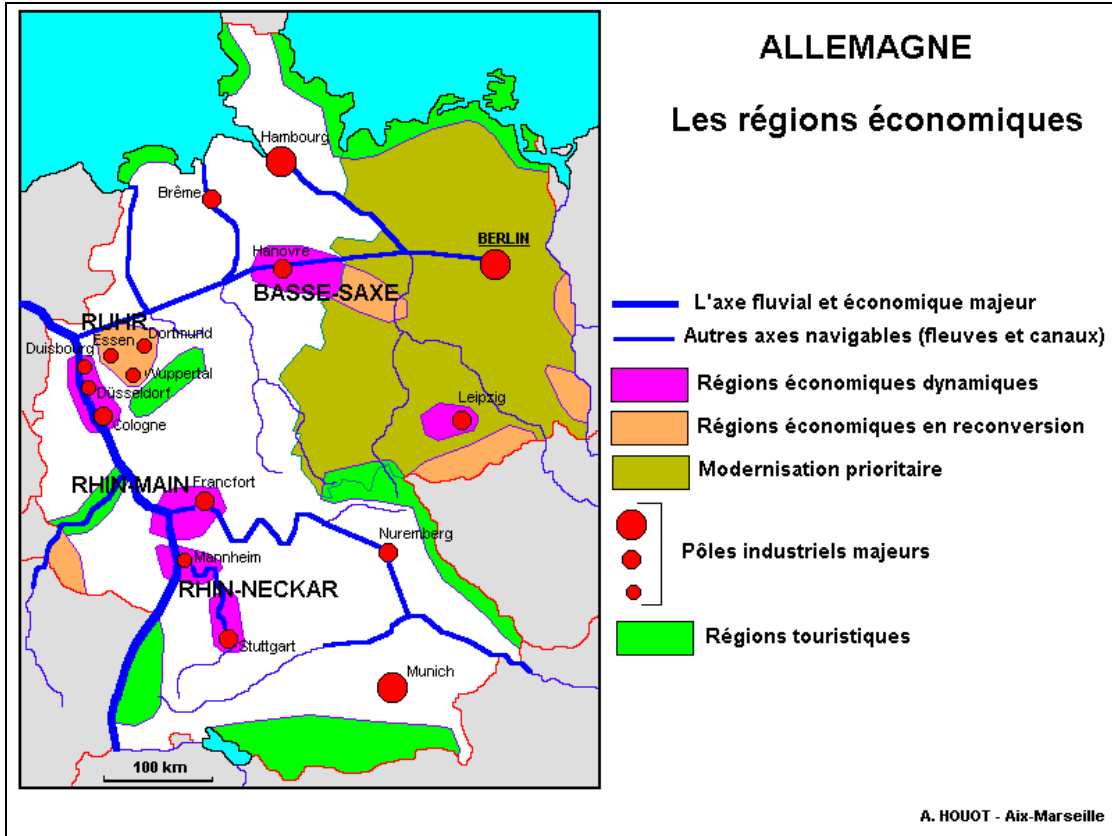
D'abord le modèle économique allemand est un **capitalisme à forte orientation productive**. L'Allemagne assoit sa réussite sur la **stabilité politique** et sur la **recherche de la productivité en conciliant économie de marché et paix sociale**. En effet, la **cogestion** des entreprises avec la participation des salariés et la **négociation** pour traiter les conflits sociaux permettent la rareté des grèves. Ensuite, la réussite allemande repose sur une **forte concentration** avec de grandes entreprises comme **Siemens, Daimler-Benz, BMW**, etc., sur une **liaison banques-industries** qui limite la pénétration du capital étranger, sur des **produits de qualité irréprochable** respectant des normes très sévères (*Deutsche Industrie Normen, D.I.N.*), sur la **formation en alternance entre apprentissage et enseignement technique** et sur une **place financière très solide**. A cela, il faut ajouter l'**interpénétration des réseaux bancaires et industriels**, la **puissance organisation commerciale** et la présence de **puissants pôles urbains et économiques reliés par un réseau de transports dense et efficace**.

1. L'Allemagne : une grande puissance

La puissance économique allemande, en pleine renaissance, fait qu'on respecte ce pays qualifié de « nain politique » depuis la Seconde Guerre mondiale. Pays malade de l'Europe depuis 1990, depuis que Helmut Kohl avait choisi, pour des raisons politiques, de fusionner le deutsche mark et le mark est-allemand à parité, l'Allemagne est sortie de sa léthargie et a surmonté le fardeau financier de sa réunification.

Sa croissance (+ 2,7 %) a dépassé celle de la France (+ 2 %) en 2006, pour la première fois depuis quatorze ans. En un an et demi, le nombre de ses demandeurs d'emploi est tombé de 5,2 millions à 4 millions (soit 9 % des actifs). Les déficits publics se réduisent à toute allure et devraient représenter 1,5 % du produit intérieur brut (PIB), contre 3,9 % en 2003. Début juin 2007, Bruxelles a clos la procédure qui avait été engagée contre Berlin en 2003 pour déficit excédant les 3 % requis par le traité de Maastricht. L'équilibre budgétaire est en vue pour 2010, peut-être même avant. *Alain Faujas, Jeune Afrique, n° 2423, du 17 au 23 juin 2007, p. 55.*

2.



2) Une agriculture performante malgré les contraintes

L'agriculture est handicapée par la rigueur des hivers et la médiocrité des sols du Nord et des montagnes. Cependant la plaine des *Börde* et les bassins abrités du sud offrent de bonnes terres aux agriculteurs allemands. La réussite de l'agriculture s'explique par un **environnement scientifique et industriel performant** et les **subventions de la Politique agricole commune (P.A.C.)** de l'Union européenne.

Les productions sont très variées. La production animale est de loin la plus importante avec un quatrième rang mondial occupé par le cheptel porcin (**24 millions** de têtes). La production céréalière est dominée par le blé (7^e rang mondial) et l'orge (3^e rang). Les autres cultures sont la pomme de terre (7^e rang), les fruits et légumes et les vignobles (8^e rang), la betterave à sucre (2^e rang).

La forêt couvre **27 %** du territoire mais la production de bois reste secondaire. La pêche n'a qu'une importance toute relative. Deux types d'exploitations se partagent l'espace agricole :

- à l'ouest, les exploitations sont de type familial (**90 % des exploitations font moins de 50 ha**) ;

- à l'est dominant les coopératives ou sociétés commerciales (2/3 de la S.A.U.) et les exploitations individuelles.

3) Un colosse industriel

L'Allemagne est la **4^e puissance industrielle du monde** derrière les Etats-Unis, la Chine et le Japon. Les ressources minières et énergétiques sont abondantes (**charbon** de la Ruhr, de la Sarre et de la Saxe, **lignite** dont l'Allemagne est le premier producteur mondial, **fer, uranium, potasse, le pétrole, l'énergie nucléaire et hydroélectrique**, etc.). L'industrie est **l'épine dorsale de l'économie allemande**. Elle emploie encore **33,4 %** de la population active (le chiffre le plus élevé des grands pays développés) et fournit **31 %** des richesses dans le pays (**20 %** aux États-Unis, **24,5 %** en France).

Les impératifs industriels dominent l'organisation sociale et imprègnent les mentalités et les modes de vie en dépit d'une tertiarisation rapide. **L'usine est partout présente.**

L'industrie allemande s'adapte constamment à la demande mondiale. Elle occupe des positions dominantes dans plusieurs secteurs :

- **Les industries de biens d'équipement** : Fers de lance de l'industrie allemande, elles regroupent les constructions mécaniques, électriques, électroniques, automobiles et chimiques. Elles placent l'Allemagne parmi les principaux producteurs mondiaux : **1^{er}** pour les machines-outils, **3^e** pour la chimie, les médicaments, l'électricité, l'électronique et l'automobile. Quelques groupes privés et fortement multinationalisés (les **Konzern**) dominent ces branches : l'automobile avec **5,45 millions** d'unités produites en **2002** par **BMW, Volkswagen, Porsche, Daimler-Benz** ; la chimie avec **Hoeschst, Bayer, BASF, Henkel** ; l'électronique et l'électricité avec **Siemens, Bosch, AEG, Grundig** ; la sidérurgie avec **Thyssen**, etc. Les **PME-PMI** forment un tissu très dense et souple et concentrent **45 %** de l'emploi.

- **L'industrie alimentaire** occupe la **4^e** place pour le chiffre d'affaires devant la chimie. Elle est exportatrice avec des firmes comme **Herta et Bahlsen**.

- **Les industries traditionnelles** (sidérurgie, textile, houille), en crise, se restructurent par des reconversions et des déconcentrations.

- Dans **d'autres secteurs** également, l'Allemagne domine : les articles de sports (**Adidas, Puma**), l'optique (**Zeiss et Leitz**), la porcelaine, la céramique et les cristaux (**Villeroy et Bosch**), les industries de musique (**Hohner**).

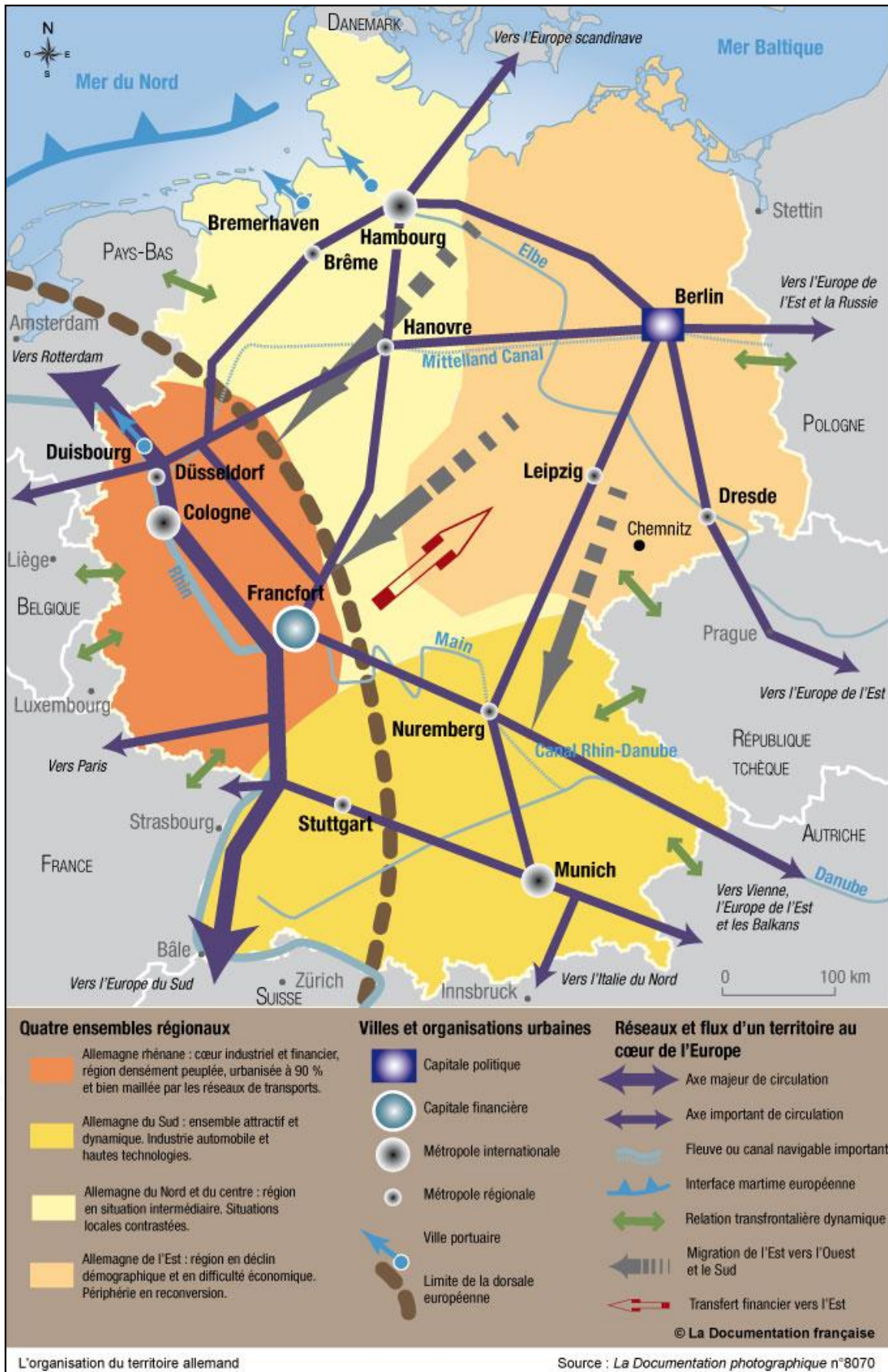
4) Une puissance commerciale et financière exceptionnelle

L'Allemagne est la **4^e puissance commerciale du monde** avec **9,2 %** du commerce international de marchandises. L'Allemagne enregistre des excédents commerciaux depuis **1951 (+ 177 milliards** de dollars en **2004**). Les exportations reposent sur des produits manufacturés (chimie, automobiles, machines-outils surtout, soit **85 %** du total), des produits agricoles, des matières premières énergétiques et des produits semi-finis. Les importations concernent essentiellement des produits finis, des matières premières énergétiques et des produits semi-finis.

L'Allemagne réalise **3/4 de ses transactions commerciales avec les pays de l'Union européenne**, au premier rang desquels figure la France (environ **10 %**). Les atouts de la puissance allemande sont : **l'exportation de capitaux** (investissements industriels à l'étrangers), **l'équilibre de la balance des paiements**, la **participation au budget des organismes internationaux**, les dépenses importantes effectuées par les **touristes allemands** de plus en plus nombreux dans le monde et enfin la vie de relations allemande repose sur des **infrastructures de transports denses et efficaces**.

Pour leur financement, les sociétés allemandes peuvent faire appel à la bourse (notamment celle de Francfort, le **DAX**) ainsi qu'à un très solide système bancaire. Les banques

allemandes (**Deutsche Bank, Dresdner Bank, Commerzbank...**) ont d'ailleurs longtemps investi massivement dans les grandes entreprises industrielles.



Un grand pays exportateur : la réputation du « *made in Germany* »

L'Allemagne est redevenue le champion du monde des exportations devant les Etats-Unis et la Chine, s'offrant un excédent commercial de 164 milliards d'euros en 2006, alors que la France, elle, affiche un déficit de 29 milliards d'euros. Les raisons de ce succès sont à chercher dans l'extrême spécialisation de l'industrie allemande dans l'automobile, la chimie-pharmacie, l'électronique et les machines-outils.

La recherche de l'excellence, de la fabrication jusqu'à l'après-vente, font que la réputation du « *made in Germany* » surpasse celle des autres pays exportateurs, notamment celle du Japon. Une machine allemande ne tombe pas en panne et se revend d'occasion au même prix que neuve.

Alain Faujas, *Jeune Afrique*, n° 2423, du 17 au 23 juin 2007, p. 55.

III. Les défis de la nouvelle Allemagne

1) Une réunification qui coûte cher

La réunification de l'Allemagne avec ses **16 Länder** est un véritable défi pour les dirigeants allemands. Aujourd'hui, **le PNB/hab. de l'Ouest est encore le double de celui de l'Est**. Les mentalités sont également différentes et l'Allemagne est « **un Etat qui a deux peuples** ». La réunification se traduit par une série de chocs à la fois financiers, psychologiques et économiques. Pour redresser l'économie de l'ex-RDA, il a fallu investir massivement. C'est une gigantesque **perfusion financière** qui dure et absorbe **5 %** du PNB. L'endettement public a connu une hausse importante. Aussi la réunification est-elle considérée comme « **le mariage le plus coûteux du XX^e siècle** ».

2) Une société en proie au doute

La **pauvreté** et le **chômage** gagnent de plus en plus du terrain. Pour la première fois depuis **1945**, l'Allemagne redevient un pays de chômage massif (**10,6 %** de la population active en **2004**). La géographie du chômage permet de distinguer trois Allemagnes : une zone prospère au sud (taux moyen : **7 %**), une Allemagne orientale sinistrée (**18 %**) et une vaste zone intermédiaire.

Le **vieillessement** de la population est également source d'inquiétudes et le financement des retraités s'avère problématique. Le **déficit budgétaire** se creuse. A cela, il faut ajouter le **risque d'une rupture avec l'économie sociale de marché** et la **crispation des relations sociales** à l'Est.

L'euphorie de l'unification a cédé la place aux désillusions :

- les **ex-Allemands de l'Est** apprécient la "liberté", mais regrettent certains avantages sociaux et une façon de vivre dans l'ex-RDA ; ils se sentent étrangers dans leur propre pays et traités de « *citoyens de seconde zone* » ;
- le **démantèlement des combinats** et des coopératives à l'Est a brisé l'organisation sociale qu'ils assumaient. L'introduction du marché a rompu les solidarités. La réunification est perçue à l'Est comme une « *colonisation* » ou une « *absorption* » ;
- les **femmes** sont les **grandes perdantes de la réunification** car elles découvrent le chômage, le retour au foyer et se trouvent pratiquement sans aide ;
- réunifiée, l'Allemagne inspire des **craintes**. Paradoxalement, le pays paraît plus divisé que jamais. Comme le remarque l'ancien chancelier **Helmut Kohl**, « ***l'unité es faite, reste à unifier les Allemands*** ».

3) De grandes inégalités régionales

Comme dans tous les pays suffisamment vastes, des inégalités régionales existent en Allemagne, récemment renforcées par la réunification du pays. A l'inégal dynamisme entre le Nord et le Sud, s'ajoute le retard d'équipement de l'ancienne Allemagne de l'Est. On peut ainsi distinguer une Allemagne « **solide** » (Sud et monde rhénan) et une Allemagne « **en marge** » (Allemagne du Nord et de l'Est).

4) Un rôle international à forger

Plus que jamais ancrée à l'Europe, l'Allemagne unie a besoin du cadre communautaire pour faire accepter sa nouvelle dimension. **Elle penche pour une Europe fédérale** et a joué un **rôle déterminant dans l'élargissement de l'Union européenne** aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Pour la diplomatie américaine, l'Allemagne, « *devenue la nation la plus importante en Europe* », est naturellement l'**interlocuteur principal** et occupe une place d'**intermédiaire entre l'Est et l'Ouest**. L'Allemagne entend assumer une **responsabilité internationale en adéquation avec sa situation économique et géopolitique**.

Pour asseoir sa crédibilité internationale, elle a demandé, à juste raison, un **siège de membre permanent au Conseil de sécurité** de l'ONU dont elle est, depuis **1973**, le **3^e contributeur (9 % du budget onusien)**. Elle réclame également l'**implantation de nouvelles institutions internationales sur son territoire**. Malgré un élargissement de son rayonnement intellectuel, **plusieurs attributs d'une superpuissance manquent à l'Allemagne**. L'allemand, langue parlée par **120 millions** de personnes, n'est pas une langue de travail de l'ONU, ni une langue officielle du Conseil de l'Europe. Enfin, **l'Allemagne ne dispose pas de points d'appui outremer**.

Conclusion

L'Allemagne s'affirme comme une **grande puissance économique mondiale**. Cependant elle est confrontée à des **problèmes résultant de la réunification**. Aujourd'hui, l'Allemagne montre un **attachement profond à l'Europe communautaire**. Comprendre les destins étonnants de ce pays permet de mieux saisir les enjeux actuels de sa puissance.

Handicaps à l'Est

Aujourd'hui encore, les nouveau *Länder* (régions) de l'Est affichent de piètres résultats économiques : leur productivité ne représente que 60 % de celle de l'Ouest. Le chômage demeure dramatiquement élevé (18 %)... Même Berlin, pourtant capitale fédérale, n'est pas épargné par ce phénomène : 17 % de la population active y est sans emploi – trois fois plus qu'à Munich. Dans l'ex-Allemagne de l'Est, malgré les aides massives provenant de l'Ouest, le PIB par habitant ne dépasse pas, en moyenne, 60 % de celui de l'Ouest. Et les salaires y sont, quant à eux, inférieurs de près d'un quart.

Tariq Zemmouri, *Jeune Afrique*, n° 2423, du 17 au 23 juin 2007, p. 60.

Les deux Allemagne.

Le décollage (*Aufschwung*) ne saurait pourtant faire oublier une autre réalité, moins reluisante : celle de la persistance de fortes inégalités entre l'Ouest et l'Est... Une frontière invisible demeure entre *Wessis* (habitants de l'Ouest) et *Ossis* (habitants de l'Est)... A l'Est, les retombées de la réunification se sont traduites par un bouleversement économique et social sans précédent... Mais pas dans le sens espéré. Le passage d'une économie communiste à une économie de marché a entraîné la restructuration, voire la fermeture de nombreuses entreprises.

Face aux problèmes économiques rencontrés à l'Est, plus de 1,2 million d'*Ossis* – souvent les mieux formés – ont tenté leur chance à l'Ouest... Vétustes et peu productives, mais aussi incapables de soutenir la concurrence de leurs voisins slaves chez qui le coût de la main-d'œuvre est quatre fois moins élevé, de nombreuses entreprises mettent la clé sous la porte...

Face à une telle situation, de nombreux *Ossis* se sentent orphelins d'un pays aujourd'hui disparu. S'estimant être considérés comme des citoyens de seconde zone, ils regrettent un système – et un mode de vie – qui, en fin de compte, leur assurait la sécurité de l'emploi, la gratuité des soins et la garantie d'un logement bon marché, à défaut de leur offrir la liberté de s'exprimer et de se déplacer.

Cette nostalgie de l'Est est appelée *Ostalgie*. A l'Ouest, c'est le coût de la réunification qui est pointée du doigt avec force. Car, malgré les aides massives apportées par les *Länder* occidentaux depuis 1991 (en moyenne 100 milliards d'euros par an, soit plus de 4 % de leur PIB annuel), l'Est ne parvient pas à rattraper son retard économique. Ces transferts d'argent ont grandement contribué à plomber la croissance du pays depuis quinze années. Au point que de nombreux Allemands de l'Ouest s'interrogent sur le bien-fondé d'une telle aide pour un résultat aussi médiocre.

Tariq Zemmouri, *Jeune Afrique*, n° 2423, du 17 au 23 juin 2007, pp. 60-61.

Leçon 8 : L'ECONOMIE FRANÇAISE (Ce cours est fait quand le Bac a lieu lors d'une année impaire)

Introduction

Située au cœur de la zone tempérée, la France jouit d'une situation géographique privilégiée avec une superficie de **551 500 km²**, c'est un pays de taille moyenne, au **48^e rang** dans le monde. La Russie est **31** fois plus vaste, les Etats-Unis **17** fois plus et le Brésil **16** fois plus. En revanche, la France est le **3^e** pays le plus vaste d'Europe derrière l'Ukraine. La Belgique est **18** moins étendue et l'Allemagne **1,5** fois plus petite. Avec une population de **63 000 000 habitants**, elle se place au **21^e** rang mondial et au **2^e** rang de l'Union européenne derrière l'Allemagne. La France appartient au groupe des pays les plus riches de la planète. Sa puissance économique repose sur une agriculture dynamique qui bénéficie de climats et de sols favorables et sur une vieille tradition agricole, industrielle et commerciale. Cependant l'économie française montre quelques signes de faiblesse.

I. Une économie mixte

La France est un des rares pays d'économie libérale où le rôle de l'Etat est très important.

1. L'importance du rôle de l'Etat

Le rôle de l'Etat s'est accru presque constamment, avec comme points forts trois grandes périodes de nationalisations :

- sous le **Front populaire (1936-1937)**, la création de la SNCF ;
- à la **Libération (1944-1946)**, la nationalisation des charbonnages, du gaz, de l'électricité, des usines Renault, des banques de dépôt et des compagnies d'assurances ;
- en **1982**, la nationalisation de neuf groupes d'industries et de 36 banques.

Malgré les privatisations de **1986** et de **1987** avec le retour au privé des entreprises nationalisées, l'Etat demeure, en France, le premier producteur, le premier employeur (**5 millions de salariés**) et le premier investisseur grâce à la gestion du budget national.

2. Un secteur privé hétérogène

Le secteur privé est très diversifié et la plupart des entreprises sont individuelles. Longtemps, les **PME** ont dominé les structures françaises de production. Aujourd'hui encore, les **PME** sont les plus nombreuses. Mais à côté, et sous l'effet de la concurrence internationale, se sont développés de grands groupes industriels ou financiers, actifs à l'échelle du monde : **Peugeot-Citroën**, **Paribas**, **Saint-Gobain** (verrerie, fonte, céramique, plastiques), **Suez**, etc. Chacun de ces groupes emploie plusieurs milliers de personnes.

3. Une économie néo-industrielle

Sous l'effet de la concurrence, l'économie française a été fortement bouleversée. L'agriculture qui, longtemps, employa la majorité des Français, ne fournit plus que **2,7 %** des actifs. L'industrie, qui employa **39 %** des actifs en **1975**, recule à son tour (**24,5 %** aujourd'hui). C'est le secteur tertiaire (les services) qui a profité du déclin des deux autres secteurs et qui, aujourd'hui, emploie la majorité des Français (**72,8 %** des actifs). Ce sont les caractéristiques d'une **économie néo-industrielle**, c'est-à-dire d'une économie dans laquelle l'industrie n'est plus le principal employeur, mais qui continue de jouer un rôle important.

II. La France, une grande puissance économique

La France constitue la **5^e puissance économique mondiale** (derrière les Etats-Unis, la Chine, le Japon et l'Allemagne). Ses succès économiques sont néanmoins incontestables : **5^e** puissance commerciale du monde, **4^e** producteur industriel mondial, **2^e** fournisseur de services de la planète, **2^e** exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires... Son produit intérieur brut s'élève à 1 800 milliards d'euros (**5^e** rang mondial). Son PIB / hab. de **28 000 euros** (**16^e** rang mondial) place la France parmi les pays très riches de la planète. Malgré un contexte de crise économique durable, le niveau de vie des Français est l'un des plus élevés du monde.

1. Une puissante agriculture modernisée

Avec seulement **0,7 %** des terres agricoles du monde, la France est la première puissance agricole de l'Union européenne (**28 %** de la production) et le **2^e exportateur mondial de produits agroalimentaires**. Elle se place au **1^{er}** rang mondial pour la production de vins et de betteraves à sucre, au **3^e** rang pour le lait, au **5^e** rang pour la production de céréales. Ces résultats spectaculaires sont obtenus seulement par **3 millions d'agriculteurs** qui ne représentent que **2,7 %** des actifs. Cette mutation est réalisée au prix d'une véritable « révolution agricole » accompagnée par l'Etat et surtout pilotée par l'Union européenne à travers le Fonds européen d'Orientation et de Garantie agricole (**FEOGA**).

L'agriculture produit aujourd'hui de plus en plus pour le marché. Elle n'est plus désormais que le seul maillon d'une chaîne agroalimentaire qu'elle ne contrôle pas car, en amont, c'est l'industrie qui lui fournit les machines, les engrais et les semences qui lui sont nécessaires et, en aval, ce sont les entreprises qui transforment et commercialisent les productions. La répartition géographique des productions montre deux grands types d'espaces agricoles :

- **les espaces de forte production** qui donnent à la France sa puissance agricole : les céréales et les betteraves dans le Bassin parisien et dans le Nord, la production laitière en Bretagne et en Normandie, la production légumière et fruitière dans la Vallée du Rhône, le Languedoc, la Vallée de la Garonne et le Roussillon, les grands vignobles de l'Alsace, de Bourgogne, du Bordelais, de Champagne... ;
- **les espaces à faible production** mais qui contribuent à entretenir le paysage rural, principalement dans la France du Sud (Alpes, Massif central, Pyrénées...).

2. La quatrième industrie du monde

L'industrie qui emploie **24,5 %** des actifs demeure un atout essentiel dans la compétition internationale. Près de **90 %** de la valeur des exportations du pays reposent sur les produits de l'industrie. La France possède de grands groupes industriels : **Atofina** dans la chimie, Renault et Peugeot-Citroën dans la construction automobile, **Snecma** dans la conception des moteurs d'avions, **Airbus** dans l'aéronautique, **TotalFinaElf** dans le secteur du pétrole, **Alcatel** dans les télécommunications, **Carrefour** dans le grand commerce, **EDF** dans l'électricité, etc.

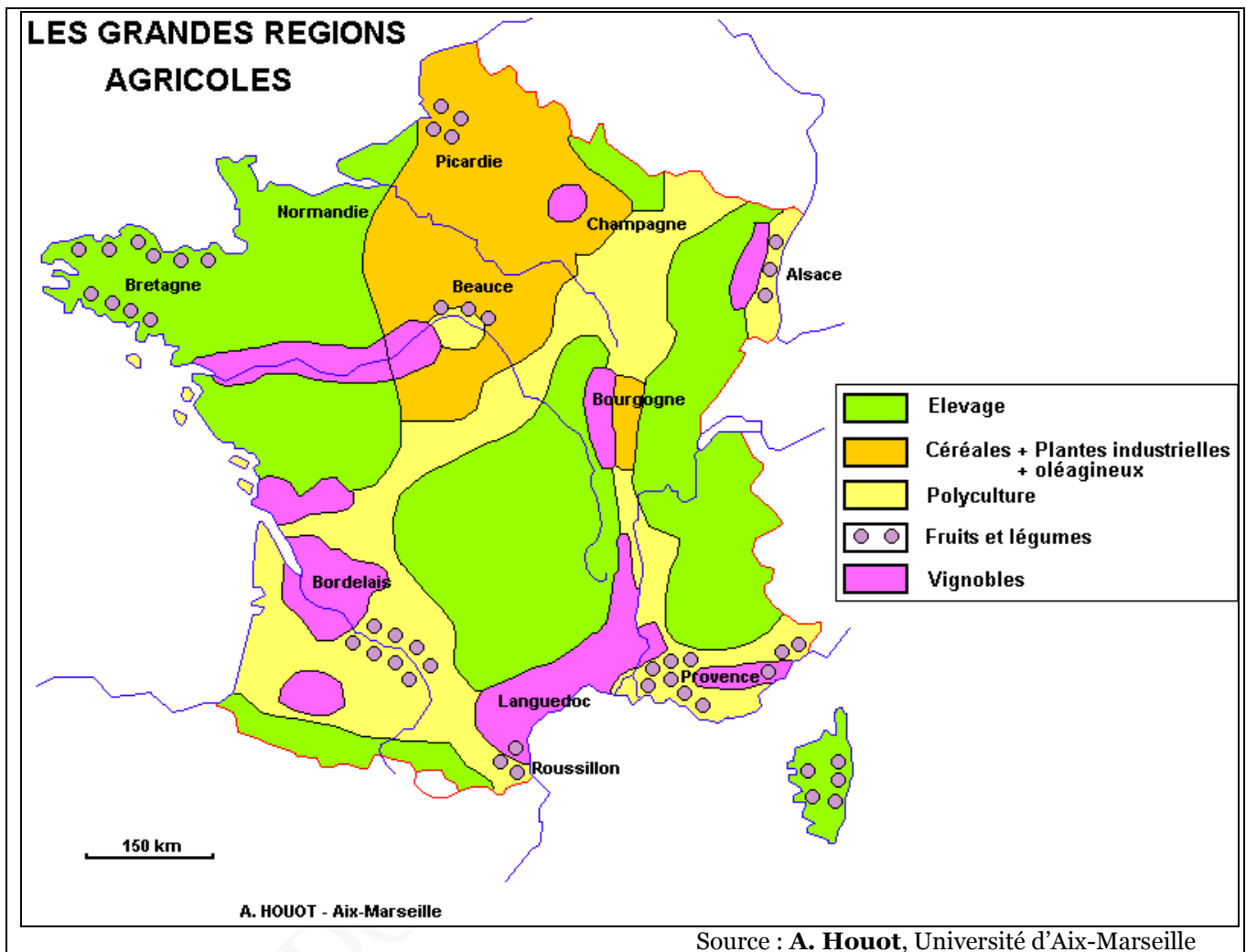
La dure concurrence internationale pousse la France, vieux pays industriel, à moderniser ce secteur. Cette modernisation a fait que l'industrie ne cesse de perdre des emplois depuis **1974**, au rythme de **150 000** par an. On distingue trois types d'industries :

- **les industries en crise** : la sidérurgie, le textile, la construction navale et le secteur de la machine-outil ;
- **les industries en restructuration** : la construction automobile, traditionnellement un des points forts de l'industrie française ;
- **les industries en développement**, c'est-à-dire les industries de la troisième révolution industrielle comme l'électronique, l'informatique, les constructions aéronautiques et aérospatiales, les biotechnologies...

Une partie de ces industries tend à se regrouper dans des zones industrielles situées dans un environnement favorable, généralement dans les villes à fort dynamisme (les **technopoles**).

L'industrie française fait également apparaître **deux espaces séparés par la ligne Le Havre – Marseille** : à l'est, c'est la **France industrielle** mais qui connaît une grave crise ; à l'ouest, c'est la **France sous industrialisée** à l'exception de quelques foyers isolés (Nantes, Bordeaux, Toulouse...), constitués principalement d'industries récentes. Aujourd'hui, on assiste à une redistribution vers l'ouest et le midi (sud) de la France.

Dans le domaine de l'énergie, la consommation est importante. L'insuffisance des ressources nationales pousse la France à recourir aux importations, à mener une politique d'économie de l'énergie et à donner la priorité à l'électricité d'origine nucléaire (2^e rang mondial). Aujourd'hui, la France dispose d'excédents d'énergie qu'elle vend à ses voisins.



PRODUCTIONS AGRICOLES FRANÇAISE (2004)		Productions	Rang mondial
Produits agricoles (en millions de tonnes)	Blé	39,461	5^e
	Maïs	15,743	5^e
	Orge	10,999	5^e
	Pommes de terre	6,9	10^e
	Vin	4,8	1^{er}
Elevage (en millions de têtes)	Bovins	19,187	14^e
	Ovins	8,95	25^e
	Porcins	15,189	10^e

Source : *Atlaséco*, 2006.

3. Une grande puissance commerciale

La France est la **5^e puissance commerciale du monde** grâce à la compétitivité de ses produits. Le solde des échanges de la balance commerciale est positif (+ **7 milliards de dollars en 2004**).

Les exportations portent sur les produits d'équipement et de transports (**20 %** du total), les produits pharmaceutiques (**13 %**), les équipements électriques et électroniques (**12 %**), l'acier et les équipements mécaniques (**8 %**), les produits de l'agriculture (**5 %**), les parfums et les vêtements (**4 %**)... La France réalise l'essentiel de ses transactions commerciales avec les autres pays de l'Union européenne (**49 %** des exportations et **60 %** des importations).

Les principaux produits importés sont les hydrocarbures, l'uranium, les produits électroniques, les produits agricoles tropicaux...

Les **Etats-Unis**, l'**Espagne**, l'**Allemagne**, le **Royaume-Uni** et l'**Italie** sont les cinq premiers clients de la France. Le **Maroc**, premier partenaire commercial africain, pointe au **18^e** rang des clients de la France.

4. Le tourisme

En France, l'activité touristique est très ancienne. Ce pays est la **première destination touristique mondiale (81 millions d'arrivées en 2010)**. Il s'y ajoute le tourisme des Français en France. Désormais, le tourisme est le **meilleur produit français à l'exportation**, qui dégage plus d'excédents commerciaux (+ **13 milliards d'euros en 2010**) que l'agroalimentaire, l'industrie ou la construction aéronautique. Le secteur touristique, à l'origine de **7 % du PIB**, est un important **pourvoyeur d'emplois (1 million** en prenant en compte les transports) et offre une grande variété de produits (tourisme en ville, tourisme culturel, tourisme « vert » en espace rural, tourisme sportif...). **Paris** est de très loin le premier lieu touristique devant la **Côte d'Azur**, les **Alpes du Nord** et les **littoraux**.

III. Les problèmes de l'économie française

D'une manière générale, l'économie française souffre chroniquement de deux maux : le **chômage** et le **déficit budgétaire**

1) La flambée du chômage

La croissance ne profite pas à tout le monde. La montée continue du chômage, qui se maintient à un taux très élevé (**10 % de la population active**), malgré les politiques publiques successives d'aide à l'emploi, s'est accompagnée d'un développement dramatique de la précarité, de la pauvreté et de l'exclusion. Les incertitudes sur l'avenir et la persistance d'un fort taux de chômage ont incité les Français à maintenir une **épargne élevée**. Celle-ci empêche une reprise de la consommation et fragilise les entreprises.

2. Un déficit budgétaire qui se creuse

L'**ampleur du chômage menace le système de protection sociale** (assurances chômage, maladie et vieillesse, revenu minimum d'insertion – **RMI** –, politique familiale, insertion des jeunes...) auquel la France consacre plus d'un **quart de son PIB (28 %)**. **La lutte contre le chômage accroît le déficit budgétaire et, inversement, la lutte contre le déficit budgétaire aggrave le chômage**. En fin juin 2002, le déficit budgétaire de la France s'élevait à **16 milliards d'euros**, soit 3,4 milliards de plus qu'en l'an 2000.

3. Une influence internationale qui dégringole

La fin du bloc communiste modifie les atouts de la diplomatie française, qui ne peut résister que plus difficilement à l'influence américaine.

a) Avec ou contre les États-Unis ?

L'Alliance atlantique avec les États-Unis reste le ciment de l'action internationale de la France. A l'ONU, c'est l'accord entre les cinq grandes puissances qui permet d'aider à l'organisation d'un monde multipolaire (création de l'Organisation mondiale du commerce, OMC, interventions dans les zones de tension, création d'une cour pénale internationale).

Pourtant, refusant d'accepter certains aspects de la politique extérieure américaine, la France prend parfois la tête des pays qui s'y opposent : ainsi, elle critique l'appui trop manifeste donné à Israël au détriment des Palestiniens, elle cherche à unifier une politique étrangère européenne rivale de celle des États-Unis, et, en 2003, elle s'oppose à l'intervention militaire en Irak. Cette attitude provoque l'hostilité des Américains, qui comprennent mal les choix français, et, dans l'opinion française, le développement de l'anti-américanisme.

b) Vis-à-vis des pays émergents

L'influence traditionnelle exercée par la France dans les pays issus de son ancien empire colonial peine à se maintenir. L'Afrique compte moins dans les flux économiques mondiaux, et l'économie française ne peut plus suffire à la soutenir. Quelques signes le montrent : la dévaluation du franc CFA en 1994, le plafonnement de l'aide économique, les difficultés rencontrées lors des interventions militaires (Rwanda, 1994 ; Côte d'Ivoire, 2003). Au Moyen-Orient et dans le monde arabe, l'influence française ne contrebalance plus la puissance américaine. Et la diplomatie française n'est pas la mieux placée dans les deux zones en croissance rapide que sont l'Europe de l'Est et l'Asie.

Conclusion

La France reste une puissance moyenne, mais qui bénéficie de son passé de grande puissance et de son héritage culturel. L'économie française tient son rang et figure aux places d'excellence. Puissance agricole et industrielle, la France possède quelques uns des mastodontes les plus performants de l'économie mondiale. En contrepoint de ce tableau plutôt flatteur, les signes de faiblesse de l'économie française sont légion (chômage, déficit budgétaire, xénophobie latente). La France a du mal à rattraper le retard accusé depuis longtemps sur le tiers dominant de l'économie mondiale (États-Unis, Japon, Allemagne).

3^e Partie : L'ASIE – PACIFIQUE

Chapitre I : PRESENTATION GENERALE

Leçon 9 : L'ASIE PACIFIQUE : LES FACTEURS D'EMERGENCE ET LEURS LIMITES

- **Introduction**

L'Asie – Pacifique correspond à la façade asiatique de l'Océan Pacifique. Cette région du monde a été secouée par quarante années de guerres dévastatrices causées par le militarisme et l'expansionnisme japonais et, depuis **1945**, par des mouvements de décolonisation plus ou moins violents. La Corée, le Vietnam et le Cambodge ont dramatiquement subi les conséquences de la guerre froide. Au début du troisième millénaire, l'Asie – Pacifique reste la **région la plus peuplée du monde**. Elle a connu, au cours des années **1980** et **1990**, une remarquable dynamique de **développement** et de **modernisation**, une réussite exemplaire, d'où la référence au « **miracle asiatique** ». Mais, à partir de **1997**, l'Asie – Pacifique est profondément secouée par une crise économique dont les effets persistent encore. Cet effondrement économique et social fait penser à la fin du « **miracle asiatique** » et, en tout cas, remet en cause le modèle de développement de l'Asie – Pacifique.

I. Les facteurs d'émergence de l'Asie – Pacifique

La réussite économique spectaculaire de l'Asie – Pacifique repose sur *l'Asiatisme*, sur une **industrie puissante** qui fournit une grande part du PNB et des emplois, sur la **constante intervention de l'Etat** et sur une **main-d'œuvre abondante et disciplinée**.

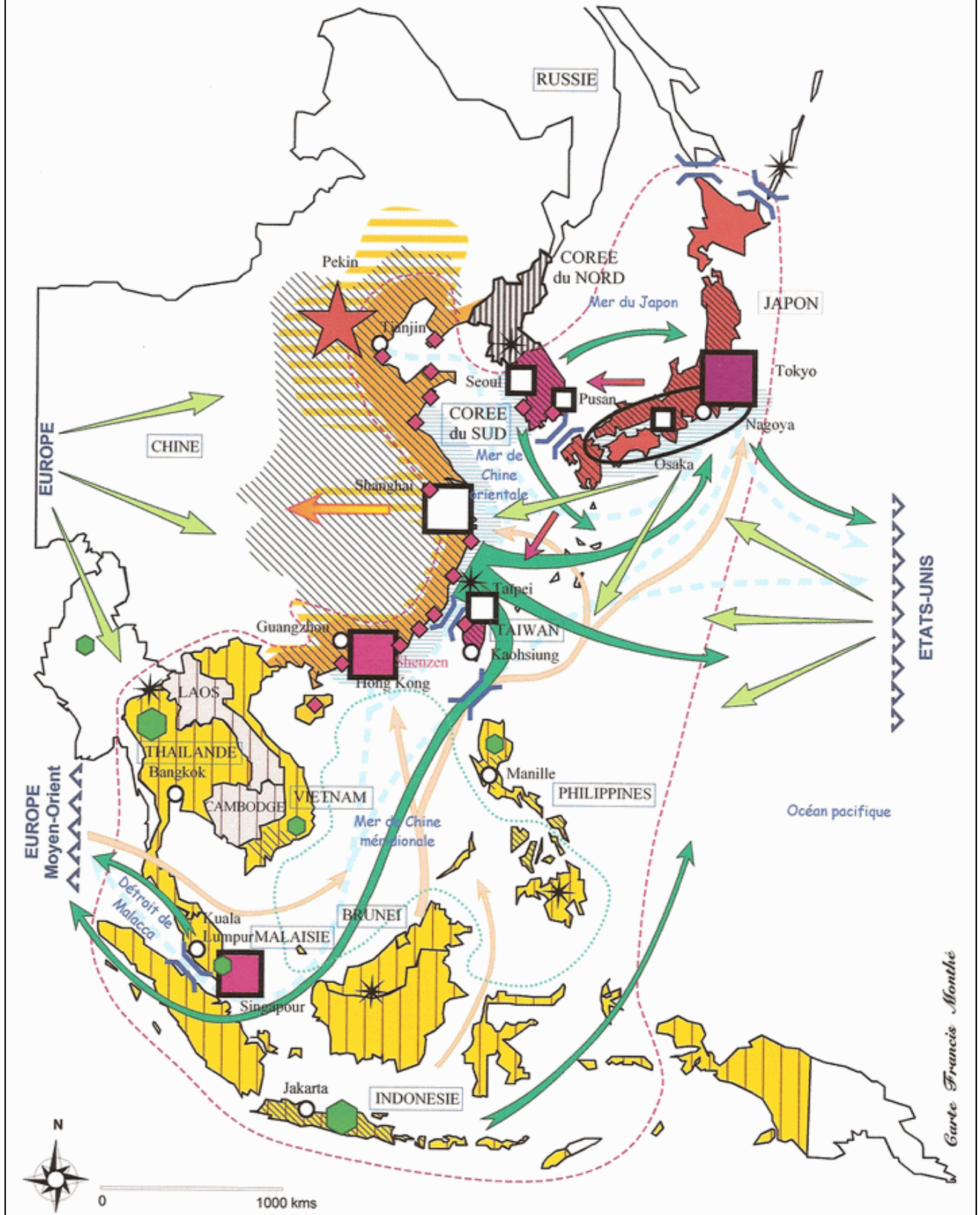
1) L'industrialisation à tout prix

Les pays de l'Asie - Pacifique sont passés d'un stade d'économies agraires de subsistance à celui d'économies industrielles. C'est le cas en particulier des **Nouveaux Pays industrialisés (NPI)** appelés aussi « **pays – ateliers** ». Les activités industrielles reposent sur trois domaines principaux : la **construction navale**, l'**industrie textile** (confection) et l'**industrie électronique**. Toutes les activités industrielles sont dépendantes des firmes multinationales américaines, européennes ou japonaises qui assurent **80 %** des investissements. Les firmes multinationales profitent aussi des avantages proposés par les Etats par le biais des politiques de **déréglementations** avec la multiplication des **Zones franches industrielles (ZFI)** ou des **Zones économiques spéciales (ZES)**. L'étroitesse du marché intérieur de la plupart des pays de l'Asie – Pacifique les oblige à exporter leurs productions, donc à mettre en place des économies extraverties.

2) Le rôle de l'Etat

L'intervention de l'Etat est presque partout constante à travers la définition des choix économiques, les financements des entreprises publiques, les mesures fiscales destinées à favoriser l'implantation de sociétés étrangères. L'Etat contribue aussi au contrôle des syndicats à faire accepter aux jeunes et aux femmes des salaires bas et imposer de dures conditions de travail aux salariés (longue durée du travail hebdomadaire, vacances réduites). Aussi les **régimes politiques de nature autoritaire** ont-ils longtemps prospéré en Asie – Pacifique. Par exemple, **Taiwan** a vécu **38 ans de loi martiale**. D'autres pays comme **Singapour**, la **Malaisie**, la **Chine**, l'**Indonésie**, la **Birmanie (Myanmar)** connaissent également des régimes despotiques.

L'ASIE ORIENTALE. AIRE DE PUISSANCE EN EXPANSION



www.carto-gh.com/Cartographie/Asie-orientale/Asie-Orientale_aire-de-puissance.htm

L'ASIE ORIENTALE, AIRE DE PUISSANCE EN EXPANSION

I. UNE REGION QUI CONSTITUE UN ENJEU GEOPOLITIQUE MAJEUR AVEC DES ACTEURS OMNIPRESENTS

1°) Le nombre, élément de la puissance



Zone de très fortes densités humaines : plus de 250 habitants au km²
Un poids démographique considérable, la première zone de peuplement mondiale

2°) Les Etats-Unis, partenaires privilégiés



Pays de l'ASEAN, zone de coopération qui tarde à devenir une zone de libre-échange et dont les fondateurs restent proches des Etats-Unis



Pays appartenant à l'APEC ; des stratégies divergentes mais un partenariat décisif avec les Etats-Unis

3°) La Chine, puissance montante, et les Chinois



Pékin, capitale politique majeure : rôle régional et mondial croissants
Les diasporas chinoises, acteurs du développement en termes d'investissements et d'échanges

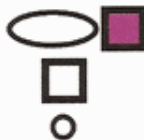
4°) Les incertitudes engendrées par les conflits et l'insécurité locale



Conflits politiques interétatiques et guerilla
Zone maritime et ressources contestées par les riverains avec insécurité engendrée par la piraterie

II. UN ESPACE MULTIPOLAIRE STRUCTURE PAR LES ECHANGES ET LA COMPLEMENTARITE DES ACTIVITES

1°) Les grands pôles décisionnels métropolisés au coeur de la puissance de l'Asie orientale



La Megalopolis japonaise et TOKYO, centre d'impulsion mondial majeur
Les grandes mégapoles multimillionnaires, centres d'impulsion régionaux : carrefours multimodaux majeurs (ports, Hubs), places financières de premier plan, CBD actifs
Les grandes villes, relais de la mondialisation à l'échelle régionale

2°) Les flux et les activités structurent et différencient l'espace



Les routes maritimes principales et les détroits, points de passage obligés



Les façades maritimes et industrielles très actives et attractives



Les zones franches, notamment les ZES chinoises (Zones Economiques Spéciales)



Les flux pétroliers



Les grands flux de capitaux



Les grands flux de produits manufacturés



Les interfaces majeures avec l'économie mondiale : flux de marchandises, d'IDE, de technologie vers les autres pôles de la triade



Le circuit intégré asiatique animé par des productions intégrées et des échanges résultant des délocalisations

III. UN ESPACE DIVERSIFIE ET DIFFERENCIE PAR DES NIVEAUX DE DEVELOPPEMENT TRES CONTRASTES

1°) Les centres



Le Japon, pôle de la triade, donneur d'ordres malgré une croissance très ralentie et un leadership affaibli, de loin la première puissance économique de la région.



Diffusion du modèle japonais et de sa stratégie en "vol d'oeies sauvages"



Les 4 dragons, pays très développés à haut niveau de vie, intégrés à l'économie mondiale

2°) Les périphéries intégrées



La Chine communiste littorale : zone à très forte croissance économique, aux densités particulièrement élevées ; "économie socialiste de marché", en fait orientation économique ultra libérale



Propagation vers l'intérieur du pays de l'influence du dynamisme littoral



"La queue du dragon" : axe de développement à partir de Shanghai, le long du Yangzi



Les pays ateliers d'Asie du Sud-Est, NPI de 2ème génération ou bébés-tigres : croissance rapide, encore inégale, essentiellement fondée sur des industries de main d'oeuvre exportatrices

3°) Les marges



Les zones d'ombre : pays ou régions à l'écart du dynamisme régional, généralement communistes (Laos) ou ex-communistes (Cambodge), commençant tout juste à s'ouvrir, très pauvres en général (PMA)



La Corée du Nord, pays totalement fermé et replié sur lui-même, communiste, PMA

3) Un énorme réservoir démographique

L'espace Asie – Pacifique est le plus grand réservoir de population du monde (plus de **2 milliards d'habitants**). Par ailleurs, la croissance économique et démographique a provoqué une explosion urbaine qui représente un défi immense pour les sociétés asiatiques. La population urbaine de l'Asie – Pacifique passera de **991 millions d'habitants** en **1990** à **2,24 milliards** en **2020**. Le **développement durable** de l'Asie – Pacifique doit alors résoudre un problème essentiel : **prévenir la destruction de l'environnement tout en évitant des crises sociales incontrôlables**. Par conséquent, la maîtrise de la démographie doit passer par des politiques énergiques s'appuyant sur une **large information**, sur la **contraception**, la **libéralisation de l'avortement et de la stérilisation**, la **lutte contre l'immigration**. Des pays comme la Chine, le Japon, l'Indonésie, Singapour se sont déjà engagés résolument dans cette voie. En résumé, l'Asie – Pacifique est une région du monde qui semblait promise à un avenir radieux compte tenu des **taux de croissance élevés** des pays de la zone, de leur **rapide industrialisation**, de l'**amélioration rapide du niveau de qualification de la population** et de leur **dynamique de développement soutenue**. Les nations de l'Asie – Pacifique sont sur le point de rejoindre le club très fermé des pays les plus développés. Mais leurs stratégies de développement basées sur une **croissance sauvage**, le **recours aux firmes multinationales**, l'**exploitation** et une **forte ouverture vers l'extérieur** montrent actuellement leurs limites. En effet, depuis **juillet 1997**, une crise aussi profonde que la grande dépression économique des **années 1930** d'après la **Banque mondiale** a fait vaciller toute l'Asie – Pacifique.

Les moteurs du dynamisme en Asie orientale.

L'Asie participe de plus en plus au commerce mondial. Les années 1990 ont vu le volume des exportations de cette partie du monde progresser rapidement [...]. Or cette progression s'accompagne d'une évolution qualitative des produits exportés [...]. La croissance en Asie a été très largement « tirée » par la promotion des exportations industrielles ou de services. La population abondante, la faiblesse des ressources naturelles orientaient le développement vers les exportations manufacturières. Il s'agissait dans un premier temps de répondre aux demandes mondiales de biens industriels de grande consommation [...]. L'exemple japonais a beaucoup influencé les pays libéraux de l'Asie mais le commerce extérieur tient aussi une place de choix dans la stratégie des pays d'économie socialiste. La Chine profite d'un contexte différent dans la mesure où elle dispose, à la différence de Taiwan, de la Corée du Sud, de Singapour ou de Hongkong, d'un vaste marché intérieur [...]. Les cas de Hongkong et de Singapour sont très particuliers dans la mesure où l'activité d'entrepôt⁽¹⁾ et le commerce ont toujours été la vocation majeure. La position de ces villes-États⁽²⁾, sur des routes maritimes essentielles prédisposait les cités à des fonctions commerciales.

Jean-Pierre Paulet, *L'Asie et la mondialisation : croissance et crises*, Ellipses, 1999.

(1.) Activité d'entrepôt : activité qui s'articule autour du stockage et de la redistribution des marchandises échangées.

(2.) Depuis 1997, Hongkong est rattachée à la Chine ; seule Singapour est indépendante.

II. Les limites des modèles de développement de l'Asie – Pacifique

1) Sur le plan économique

La survie des pays de l'Asie – Pacifique passe une **adaptation permanente à l'économie – monde**. Les économies sont **vulnérables et dépendantes des marchés extérieurs**. L'âge d'or de l'Asie – Pacifique, fondé sur une **croissance exponentielle**, un **développement industriel accéléré** et le **consensus social**, est révolu. La crise structurelle des économies, fondées sur des branches exportatrices, semble évidente. Par exemple, la **Corée du Sud** exporte **30 %** de sa production, **Taiwan 55 %**. Or les exportations de ces pays sont toujours à la merci des **mesures protectionnistes** de certains clients comme le **Japon** ou les **Etats-Unis**. En ce qui concerne les exportations, les pays de l'Asie – Pacifique sont en général soumis aux **fluctuations** des cours des matières premières (exemple : les contrecoups des chocs pétroliers). Enfin, l'**extraversion économique** accentue la **dépendance technique, commerciale et financière** de même que la **concurrence** entre pays à évolutions comparables.

2) Sur le plan social

Les transformations économiques rapides ont été génératrices de difficultés sociales majeures. En effet, l'élévation du niveau de vie et d'instruction de la population encourage l'aspiration à la **démocratie** et au **respect des droits de l'homme**. Ainsi l'**autoritarisme** et le **caractère répressif** des pouvoirs politiques sont moins bien acceptés par les populations aujourd'hui. La **multiplication des revendications démocratiques** en **Thaïlande**, en **Indonésie**, en **Birmanie** (Myanmar), en **Chine**, prouve que **sans démocratie, la croissance et le développement ne peuvent être durables**.

Par ailleurs, les nouvelles exigences des citoyens ont renchéri de façon notable le coût du travail. Ce processus encourage le capital à aller se placer dans d'autres régions du monde. On observe aussi une hausse vertigineuse de **chômage urbain** et de la **pauvreté**. Le « **miracle asiatique** » est en train de se transformer en cauchemar pour des millions de travailleurs qui découvrent le chômage de masse. Entre **1997** et **1998**, le taux de chômage est passé de **2,6 %** à **5,2 %** en Malaisie, de **2,2** à **6 %** en Thaïlande, de **2,3** à **8,1 %** en en Corée du Sud, de **4,9** à **11 %** en Indonésie.

Sans la moindre convention sociale, les **licenciements massifs** font augmenter la **pauvreté** et la **xénophobie** (exemple : la minorité chinoise en Indonésie). Le modèle asiatique a donc besoin d'une dimension sociale et démocratique, de politiques de développement permettant d'éradiquer la corruption et d'atténuer les inégalités sociales.

3) Sur le plan sur le plan de l'environnement

La croissance économique à tout prix et l'explosion urbaine posent le problème du **développement durable** de l'Asie – Pacifique. De plus en plus, cette région du monde se distingue par la **pauvreté**, la **pollution de l'air, de l'eau, des sols** et la **destruction de la biodiversité**. Le prix humain et écologique du décollage économique est donc extrêmement élevé.

Le modèle de développement asiatique secrète dans les villes et les régions industrielles **pollution, déchets** et **nuisances** de toutes sortes. En outre, on observe une **destruction à grande échelle des forêts** en Thaïlande, en Indonésie, aux Philippines. Le cas de Taiwan est également très préoccupant. En **1950**, on comptait dans ce pays **6 000 usines**, il y en avait **95 000** en **1996**. La pollution constitue un sérieux problème pour les nations de l'Asie-pacifique. Par exemple, **Bangkok** (capitale de la Thaïlande), **Pékin** (capitale de la Chine), **Manille** (capitale des Philippines), **Taipei** (capitale de Taiwan) rivalisent avec les grandes villes industrielles européennes et américaines dans le domaine de la pollution.

• Conclusion

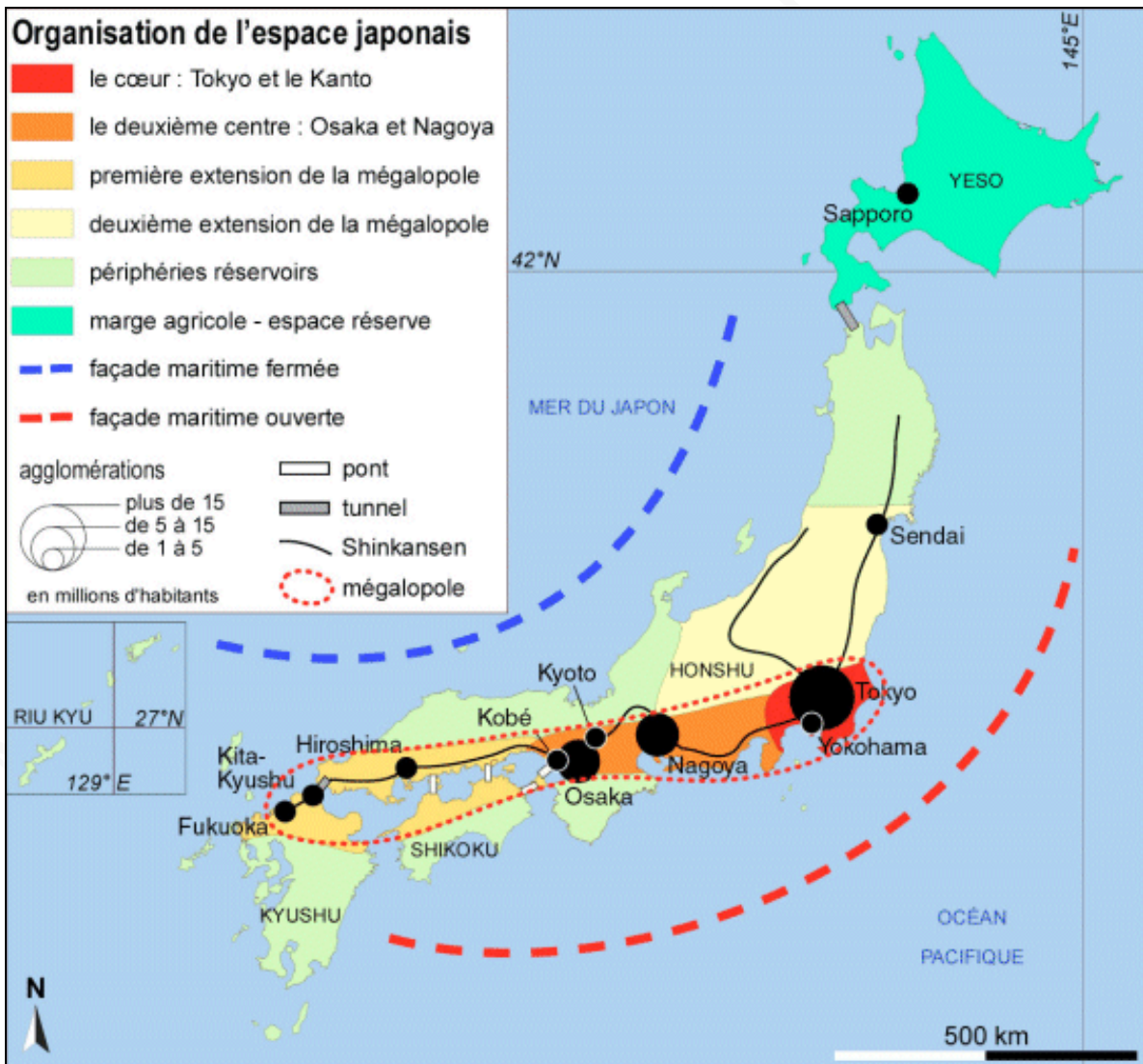
L'Asie – Pacifique a connu près de trois **décennies de remarquables dynamiques de développement et de modernisation**. Cette évolution a fait surgir des économies industrielles à la place d'économies agraires de subsistances. En plus, elle a catalysé des évolutions sociales notables avec la naissance de classes moyennes urbaines. Cette émergence de l'Asie – Pacifique apportait un **démenti cinglant à la fatalité du sous-développement**. Mais cet élan économique qui faisait penser au « **siècle asiatique** » vient d'être brisé et le **déclin économique** s'est doublé d'une **régression sociale d'une ampleur énorme**. La faillite du capitalisme asiatique montre bien que l'Asie – Pacifique, dans sa plus grande partie, est **loin de disposer de toutes les garanties pour devenir un nouveau centre**. Pour l'avenir, l'Asie – Pacifique doit consolider des Etats de droit, donnant la priorité à la **justice sociale**, à la **démocratie**, aux **droits de l'homme** et **non aux seuls marchés**.

Chapitre II : LE JAPON

Leçon 10 : LE MODELE ECONOMIQUE JAPONAIS : CARACTERISTIQUES ET PROBLEMES

• **Introduction**

La réussite économique spectaculaire du Japon a été souvent qualifiée de **miracle**. En effet, entré tardivement dans l'ère industrielle, écrasé en **1945**, **le Japon a rattrapé son retard avec une rapidité impressionnante**. Aujourd'hui, le Japon est la **3^e puissance économique et la 1^{re} puissance technologique du monde**. Ses performances industrielles, ses excédents, son poids financier font du Japon une grande puissance économique. On peut ajouter à cela que le Japon dispose d'une **population nombreuse, dynamique, cohérente et bien formée**. Ensuite, on peut relever l'**organisation de ses structures économiques** et l'**efficacité de ses stratégies de croissance évolutive**. Cependant, le Japon révèle encore des **signes de fragilité** comme la **dépendance extérieure**, les **déséquilibres spatiaux**, l'**absence d'influence politique et culturelle majeure**. En plus, les problèmes qui ont secoué l'Asie – Pacifique ont plongé le Japon dans la **plus grave récession économique de l'après-guerre**. Une réforme de fond du système économique nippon a permis une reprise depuis le début du troisième millénaire.



I. La deuxième puissance économique du monde

1. Une grande puissance industrielle et technologique

La manifestation la plus évidente de la puissance japonaise est la place de son industrie qui fournit **13 %** de la production industrielle mondiale. Dans beaucoup de domaines, le Japon a un **palmarès exceptionnel** grâce à des **productions massives et de qualité**.

En premier lieu, le Japon dispose de **puissantes industries lourdes** comme la **sidérurgie**, classée au premier rang mondial grâce à **Nippon Steel**, les **constructions navales** pour lesquelles le rôle de premier plan du « **Pays du Soleil Levant** » est manifeste. La **chimie lourde** se classe au **2^e** rang mondial derrière celle des Etats-Unis. Ensuite, dans les années **1960** et **1970**, l'Etat japonais a privilégié l'**industrie automobile** et les **constructions mécaniques**. D'ailleurs, la construction automobile japonaise a occupé la première place mondiale de **1980** à **1994**, grâce à un **vaste marché intérieur**, à des **technologies modernes** et à des **modes de gestion efficaces**. Parmi les grandes firmes automobiles, on peut citer **Toyota** (**1^{er}** rang mondial) et **Nissan** (**4^e**). Dans le domaine des **textiles synthétiques**, le Japon a également réussi des percées remarquables.

Les **industries de pointe** et de **haute technologie** constituent l'orientation essentielle pour ce troisième millénaire : constructions électriques et électroniques, informatique, robotique, biotechnologies. Dans ce domaine, on peut citer de grands groupes de renom comme **Sony**, **Toshiba**, **Hitachi**... Toutefois, pour les industries aéronautiques et aérospatiales ainsi que pour la production de logiciels, les capacités du Japon paraissent encore insuffisantes.

2. Une grande puissance commerciale et financière

Le Japon réalise le **premier excédent commercial du monde**. En **2011**, par exemple, le Japon a réalisé un excédent de **plus de 200 milliards de dollars**. Les exportations portent exclusivement sur les produits industriels comme les **automobiles**, les **navires**, les **textiles**, les **produits électriques** et **électroniques**. Le Japon se présente comme un « **vendeur surdoué et agressif** » grâce à des sociétés de commerce (les **Sogo Shosha**) qui collectent les informations et commercialisent les produits. Ces **Sogo Shosha** constituent les fers de lance des exportations japonaises. Cette stratégie commerciale repose sur deux principes : **l'étude des besoins du marché mondial et la protection du marché national** malgré l'appartenance du Japon à l'Organisation mondiale du Commerce (**OMC**). En outre, le consommateur japonais a un **comportement très nationaliste**, c'est-à-dire une habitude de consommer d'abord japonais.

Premier créancier de la planète, le Japon est aussi devenu la **première puissance financière du monde** à travers ses excédents commerciaux et son importante épargne intérieure. La **Bourse de Tokyo** (le **Kabuto Cho**) est la deuxième place boursière du monde (l'indice **Nikkei**). De même, le **yen** est devenu l'une des monnaies les plus solides du monde.

3. Le Japon et la région Asie – Pacifique

Actuellement, le Japon effectue un **recentrage sur la région Asie – Pacifique** et tente de structurer autour de lui l'activité économique de cet espace pour mieux faire face à l'**ALÉNA** et à l'**Union européenne**. Ainsi, la création de l'**Asian Pacific Economic Cooperation** (**APEC**) en **1989** et le projet de mise en place d'une **Zone de Libre Echange** avec notamment la **Corée du Sud** et la **Chine** pour **2020** entrent dans le cadre de cette stratégie. Dans l'Asie – Pacifique, le Japon intervient principalement par ses **investissements**. Ainsi, **60 %** de l'aide publique japonaise au développement sont réservés à cette région. Malgré les **réticences** culturelles et politiques de ses partenaires

en raison du passé impérialiste de l' « Empire du Soleil Levant », notamment la Chine, le Japon arrive de plus en plus à construire un **espace économique intégré et de partenariat en Asie – Pacifique**.

Au total donc, le Japon est incontestablement parvenu au stade de **géant économique qui étonne et inquiète**. Quels sont les instruments de la puissance japonaise ?

La puissance de l'industrie automobile japonaise

12 millions de véhicules produits en 2007, le Japon passe devant les États-Unis (2ème) et la Chine (3ème). Nissan et Toyota passent encore pour les plus rentables (www.oica.org). Les majors de l'industrie automobile mondiale sont en 2007 : 1. GMC, 2. Toyota et 3. Ford. En 1998, le classement était GMC, Ford, Toyota. Pour 2008, le classement est Toyota, GMC et Ford. La voiture qui s'est le mieux vendue au monde est la Toyota Corolla (35 millions) devant la Golf VW (25 millions). En 2005, le Japon est le premier exportateur avec une balance excédentaire supérieure à la RFA. Les États-Unis sont le premier importateur. Le marché japonais actuel ne progresse plus. Le taux de motorisation au Japon est de 600‰ en 2005 (800‰ aux États-Unis). Il était de 0,5% en 1960. La croissance actuelle se fait sur les marchés extérieurs (60% des véhicules produits).

D'après *La conquête du monde par Toyota ?*, Yves Boquet, Professeur université Bourgogne.

"Le Japon, nouvelle référence du consommateur asiatique."

La "pop culture" japonaise fait vendre. Alors que l'économie japonaise sort à peine d'une longue crise, sa culture populaire ne s'est jamais aussi bien exportée. Au point, en Asie, de l'emporter sur la référence américaine. Les spécialistes en marketing appellent cela le J-Sense- le sens japonais issu du monde des mangas (BD), des jeux vidéo, en passant par la musique populaire et les dessins animés. Les grandes marques qui se lancent à l'assaut de l'Asie, particulièrement du marché chinois, se mettent au diapason de cette nipponomania pour séduire la jeunesse locale (...). Seul pays, avec les États-Unis, à générer une culture de masse exportatrice, le Japon des années de crise récolte à travers le monde les produits de son "produit national cool". "En dix ans les exportations culturelles du Japon - incluant la science et la technologie, c'est-à-dire les brevets - ont été multipliées par trois, alors que les exportations de produits, elles n'ont augmenté que de 21 %, observe Tsutomu Sugiura, spécialiste des industries culturelles à l'institut de recherche Marubeni (...)"

Le Monde, 8 décembre 2003.

II. Les instruments de la puissance japonaise

1. La population, premier atout du Japon

Le territoire japonais porte sur ses **377 800 km²** une population de **127 000 000 habitants**, soit une densité de **336 hab/km²**. Le Japon est la **10^e** puissance démographique du monde. Il dispose d'un précieux capital humain. En effet, la **population active est nombreuse et très bien formée**. Le niveau professionnel à l'embauche est très élevé et tout cela représente un atout pour les entreprises. **L'ardeur au travail** caractérise aussi la main-d'œuvre japonaise. On peut même parler de « religion du travail » se manifestant par **44 heures par semaine**, de nombreuses heures supplémentaires et seulement **20 jours de congé payés** contre **36** en France. Par ailleurs, la société japonaise a un **niveau de vie parmi les plus élevés du monde**. Elle est la **première société de consommation** d'Asie et la deuxième du monde après les États-Unis. Avec le critère du **PNB/hab**, comme celui de l'**IDH**, le Japon se classe des dix premiers. La quête du **consensus** et la **solidarité** demeurent les principaux fondements la société japonaise. Presque partout, la priorité est donnée au **consensus** plutôt qu'aux querelles, à l'**intérêt** collectif plutôt qu'à l'intérêt individuel. En plus, les Japonais accordent une importance fondamentale aux **liens communautaires (famille, entreprise, Etat)** et au **respect de la hiérarchie** hérités de la **religion shintoïste** et de l'**influence confucéenne**. Cette **soumission au groupe et au patron** explique que les travailleurs n'hésitent pas à porter l'uniforme de l'entreprise, à

chanter l'hymne de l'entreprise ou à se plier aux séances de gymnastique au sein de l'entreprise.

2. Une organisation économique originale et efficace

En premier lieu, **les structures de l'économie sont largement concertées**. Par exemple, dans la majorité des entreprises, les « **cercles de qualité** » réunissent les employés d'un même service pendant des heures pour étudier collectivement les moyens d'améliorer la qualité du produit et de la productivité. La concertation s'effectue aussi entre les **dirigeants des entreprises** organisés dans le *Keidanren*, les **milieux d'affaires (Zaikai)** et le **pouvoir politique**.

D'ailleurs, **l'Etat joue un rôle très actif dans l'organisation économique du Japon**. Cette **tradition interventionniste** remonte à l'ère **Meiji (1868)**. L'intervention de l'Etat s'effectue par l'intermédiaire du **ministère du Commerce international et de l'Industrie** ou *MITI (Ministry of International Trade and Industries)*. Grâce à cet organe, l'Etat **planifie** de façon souple l'économie, définit les objectifs prioritaires, oriente la politique financière, etc.

Les recettes inattendues de la reprise japonaise

La reprise s'est amorcée il y a quatre ans, mais nombreux sont les observateurs étrangers qui n'en ont pas encore reconnu la réalité. Peut-être préfère-t-on, par une sorte de joie maligne, entendre parler des malheurs de ce pays. Peut-être cette reprise apparaît-elle controversée, voire chimérique, parce qu'elle va à l'encontre de la « sagesse » conventionnelle...

De 1990 à 2001, le Japon a connu un marasme...

Durant cette période, l'économie américaine, elle, surfait sur le haut de la vague. Pour les experts, les Japonais n'avaient donc qu'une voie à emprunter, celle des Etats-Unis. Les remèdes proposés pour relancer la croissance nipponne contenaient exactement les ingrédients censés avoir remis sur pied l'économie américaine dans les années 1990 : déréglementation, entrepreneuriat, rôle prépondérant des dividendes et de la valeur « actionnariale ».

Si la reprise japonaise n'est pas due à un changement institutionnel profond, à quoi l'attribuer ? A la Chine, devenue le premier partenaire commercial, devant les Etats-Unis, et qui représente un facteur important de ce redressement. Il y a aussi d'autres raisons. Les entreprises investissent dans toute l'Asie et ont développé de nouveaux liens commerciaux, notamment avec l'Inde. Autre facteur : la confiance retrouvée des consommateurs et l'optimisme des investisseurs (ce que John Maynard Keynes appelait les « esprits animaux »), qui s'autoalimentent et génèrent de la croissance. Sans oublier les fusions bancaires pilotées par le gouvernement, qui ont remis sur pied le secteur financier ; une politique monétaire moins stricte dirigée par le gouverneur de la Banque du Japon Toshihiko Fukui, qui a poursuivi, jusqu'à ces dernières semaines, une politique de taux d'intérêt zéro.

Stanford M. Jacoby, *Le Monde diplomatique*, mai 2006, pages 1 et 18.

Dans l'organisation de la production, on observe une coexistence entre **conglomérats géants (Mitsubishi, Sumitomo, Nippon Steel, Honda, Toyota, etc.)** et une foule de **PME – PMI**. Ces dernières sont à la pointe de l'innovation technologique et font preuve d'un dynamisme remarquable. Les **PME** agissent en général comme sous-traitants d'entreprises plus importantes et, lors des périodes de récession (crise), amortissent les chocs des fluctuations économiques. Dans les **PME**, la mobilité des travailleurs est plus grande, les salaires plus bas, les avantages sociaux moins importants. Les employés sont souvent des femmes, des retraités et des paysans qui travaillent à temps partiel.

3. Des stratégies de croissance évolutive

a) Une situation catastrophique après 1945

Après sa capitulation en **1945**, le Japon était dans une **situation économique difficile en raison des pertes démographiques, territoriales et économiques considérables**. Les Américains avaient décidé en plus de démanteler les **Zaibatsu** (littéralement « **cliques financières** », remplacées par les **Zaikai**) hérités de l'impérialisme japonais. L'empereur est réduit à un rôle symbolique. Mais la victoire du communisme en Chine et en Corée conduit les Etats-Unis à signer le **Traité de Paix de**

San Francisco avec le Japon le **8 septembre 1951** (en vigueur le **28 avril 1952**), à cesser l'occupation militaire et à faire de ce pays un **allié** dans la guerre froide. Ainsi, les commandes américaines pendant la guerre de Corée ont relancé l'économie japonaise.

b) La période de haute croissance japonaise de 1955 à 1973

Cette période d'une vingtaine d'années a à peu près suffi au Japon pour se hisser au rang de **grande puissance**. C'est la **demande intérieure** qui a joué un rôle moteur dans cet essor. Le Japon utilise aussi le contexte d'ouverture du commerce international pour conquérir des marchés extérieurs. Pendant la période de haute croissance, le **PNB** du Japon a **triplé** et les **taux de croissance** ont atteint **15 %** en moyenne.

c) Le rôle des deux chocs pétroliers et la hausse du yen

Les **chocs pétroliers (1973 et 1979)** ont conduit le Japon à adopter de nouvelles stratégies. Dès lors, le **MITI** est devenu le chef d'orchestre des **restructurations industrielles**, des **délocalisations d'activités** et du **redéploiement du commerce extérieur**. Contrairement aux autres grands pays industriels, le Japon fait figure de relative exception car il a réussi à renouer avec la croissance plus rapidement. Dès lors, le **yen** a supplanté le **dollar** à la fin des **années 1980**. Mais cette hausse du **yen** a renchéri les exportations japonaises et a amené les entreprises à faire de nouveaux efforts. On évoque souvent l'économie et la société du Japon comme un **modèle de cohésion et d'organisation**. Pourtant, le Japon subit un certain nombre de **contraintes** réelles. En outre, depuis la **crise asiatique de 1997**, le Japon a du mal à redresser la situation économique difficile (système bancaire sinistré, forte contraction du crédit, stigmatisation de la demande intérieure, chômage et déchirure sociale).

III. Les limites de la puissance et du modèle économique japonais

1. Un espace déséquilibré

2. La dépendance extérieure

a) Une dépendance énergétique et alimentaire

Les **insuffisantes ressources du sol et du sous-sol** placent le Japon dans une situation de **dépendance énergétique, minière et alimentaire**. Dans le domaine énergétique, **85 %** de l'énergie consommée par le Japon sont importés. Pour réduire cette forte dépendance énergétique, le Japon oriente son choix vers le **nucléaire**. Pour les ressources minières, les importations sont également massives : **100 %** de la **bauxite**, **98 %** du **fer**, **75 %** du **nickel**, etc. Sur le plan alimentaire, **la production agricole ne couvre que 50 % des besoins du pays**. Le Japon est ainsi devenu le **premier importateur mondial de produits alimentaires** (blé, viande, sucre, soja, etc.). Seules les productions de **riz** et de la **pêche** sont relativement suffisantes. Au total, l'agriculture japonaise ne réalise que **2 %** du **PIB** avec **5 %** de la population active. Beaucoup de contraintes pénalisent l'agriculture du Japon : la taille très petite des parcelles, la diminution rapide du nombre des agriculteurs à temps partiel, l'hégémonie de la culture du riz au détriment des fruits et légumes, etc.

b) La dépendance vis-à-vis du marché américain

Bien que le nationalisme du consommateur japonais soit réel, **le marché intérieur est très étroit pour les capacités de production et d'investissement du Japon**. Ainsi, les **Etats-Unis sont devenus le premier partenaire commercial de l'archipel nippon**. D'ailleurs, la croissance du Japon s'aligne presque sur celle des Etats-Unis. De plus, la baisse du cours du **yen** est en général la conséquence de la baisse du **dollar**. Cette situation explique pourquoi le Japon accepte de subir les contraintes commerciales ou autres pressions économiques de la part des Etats-Unis.

3. Une société qui s'interroge

La panne de la croissance japonaise, due à des effets conjoncturels et structurels, a affecté la société. En premier lieu, le **vieillissement** de la population pose un problème de pénurie de main-d'œuvre. Plus de **25 %** de la population ont plus de **65 ans** contre **20 %** en **France** et **16 %** en **Allemagne**. En second lieu, la récession économique fait apparaître le phénomène de la pauvreté. Les « **trois trésors** » (**emploi à vie, salaire à l'ancienneté, syndicat d'entreprise**) sont incompatibles avec la nouvelle situation économique du Japon. Ainsi, les **suppressions d'emplois** se multiplient et on observe dans le même temps la **montée du chômage**.

4. Le Japon demeure un nain politique et culturel

La **Constitution** du Japon de **1946** lui interdit de déployer l'armée à l'extérieur et d'entrer en guerre. **L'arme nucléaire est bannie**. Le budget de la **Défense** ne dépasse pas **1 %** du **PIB**. Ainsi donc, le Japon ne peut être un acteur majeur de la scène diplomatique mondiale. Sur les plans politique et culturel également, l'influence du Japon n'est pas dominante. Pourtant, le Japon est le **2^e contributeur de l'ONU** (**19 %** du budget de l'ONU). **La contribution du Japon à la gouvernance mondiale n'est pas reconnue à sa juste valeur**.

Le Japon dans le concert des nations ?

Le Japon, qui se distingue par l'importance de son apport financier au budget de l'Organisation des Nations unies, ne cesse de la répéter : en tant que deuxième puissance économique mondiale, il a la capacité d'assumer les plus grandes responsabilités à travers sa contribution active au travail de l'institution, en particulier au sein du Conseil de sécurité. Depuis son admission en 1956, sa coopération avec les Nations unies constitue la pierre angulaire de la politique étrangère nipponne. L'archipel, en effet, s'investit plus que n'importe quel Etat membre dans les principaux problèmes planétaires. Avec une coopération financière d'environ 20 %, il est le deuxième contributeur au budget général de l'Organisation derrière les Etats-Unis (22 %). Seule sa cotisation dépasse celle – cumulée – des quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité : la France, la Chine, le Royaume-Uni et la Russie (17 %).

Aussi le pays du Soleil-Levant est-il très présent sur la scène internationale. De la reconstruction de l'Afghanistan à la lutte contre le terrorisme, Tokyo joue un rôle non négligeable.

Coumba Diop, *Jeune Afrique*, n° 2300, du 6 au 12 février 2005, pp. 68-69.

• Conclusion

Le Japon demeure donc de façon paradoxale **un géant économique mais un nain politique, militaire et culturel**. Sur le plan économique, le Japon dispose d'atouts considérables lui permettant de participer pleinement à la **mondialisation**. Cependant, depuis la **crise de 1997**, les plans de relance de l'économie japonaise traduisent l'opposition entre le libéralisme occidental et le conservatisme nippon. Le Japon a initié une alternative à la crise à travers la **politique néolibérale** de l'ancien Premier Ministre **Junichiro Koizumi**.

Chapitre III : LA CHINE

Leçon 11 : LA CHINE : LES PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES

- **Introduction**

La Chine est, avec une superficie de **9 600 000 km²**, un Etat – continent, le **3^e** du monde par sa superficie. Elle est aussi le premier pays de la planète pour la population avec **1,3 milliard d’habitants**, soit **21 %** de l’humanité et une densité de **134 hab/km²**. C’est pourquoi la Chine est souvent appelée « *l’Empire du Milliard* ». Cette masse humaine se caractérise par **une croissance démographique assez forte mais en baisse** depuis le début des années **1980**, par **une occupation inégale de l’espace**, par une **grande diversité ethnique source de revendications identitaires**. Ainsi, la Chine doit relever un **triple défi : ralentir la croissance démographique, réduire les inégalités de peuplement et réaliser l’intégration intelligente des nationalités minoritaires**.

I. Croissance et politiques démographiques

1. Le triomphe de la thèse optimiste

De **1949** jusqu’au début des années **1990**, la Chine a connu des hésitations, voire une absence totale de politique démographique. **Mao Zedong** aimait déclarer : « **plus on est nombreux, mieux l’ouvrage se fait** ».

Dès lors, pendant la plus grande période maoïste, la limitation des naissances était vue comme un instrument des pays capitalistes pour mieux dominer le Tiers Monde. La Chine, cumulant alors la plupart des aspects du sous-développement, avait besoin de bras nombreux pour accroître la production et le bien-être social. C’est la raison pour laquelle les **politiques antinatalistes** tentées entre **1955** et **1957** et en **1962** n’ont pas été durablement appliquées.

En effet, des **campagnes de limitation des naissances** ont été interrompues par des **politiques encourageant la natalité** comme pendant le « **Grand bond en avant** » et la « **Grande Révolution culturelle prolétarienne** ». Ainsi, de **1949** à **1976**, la population chinoise n’a cessé de croître avec un taux proche de **3 %**. Le taux de natalité dépassait régulièrement **35 ‰**. **Pendant toute la période maoïste, la croissance démographique a été plus rapide que celle de la production alimentaire d’où l’importation annuelle de 10 à 20 millions de tonnes de céréales**. En plus, le chiffre énorme de la population provoquait également des difficultés dans le **logement**, l’**éducation**, l’**emploi**, les **transports**, etc. A partir de **1979**, pour faciliter le développement économique de la Chine, une **politique antinataliste ferme** a été mise en œuvre. L’explosion démographique est désormais comme incompatible avec la modernisation socialiste de l’économie chinoise.

2. La politique de l’enfant unique

Amorcée à partir de **1979**, cette politique avait pour objectif d’encourager l’**enfant unique** et d’empêcher plus de deux naissances par famille. La politique de l’**enfant unique** est l’**une des politiques démographiques plus contraignantes et les plus volontaristes du monde**. La politique de l’enfant unique prévoit des avantages sociaux pour les couples avec un seul enfant comme **bonus sur le salaire** des parents, un **congé de maternité de 6 mois**, la **priorité dans les crèches** et les **magasins d’alimentation**. Par contre, pour les couples récalcitrants, sont prévues des **sanctions**

telles que la **diminution des salaires** des parents de **10 %**, la **suppression du congé de maternité**, la **suppression des subventions**, etc.

Par ailleurs, on note d'autres mesures d'encouragement comme le **recul de l'âge au premier mariage** (**25 ans** pour les filles et **28** pour les garçons en milieu urbain ; **23** et **25 ans** respectivement en milieu rural), la **légalisation de l'avortement** et de la **stérilisation**, la **généralisation de la contraception**. Cette **politique draconienne de limitation des naissances** a conduit à la baisse du taux de natalité (**15 ‰ en 2000**) et du taux de mortalité (**6 ‰ en 2000**).

Aujourd'hui, il est de plus en plus question d'une **humanisation de la politique de l'enfant unique** car les conséquences sont dramatiques (**avortements nombreux, infanticides multiples, non déclaration à l'état civil**, etc.). En outre, la **politique de l'enfant unique ne réussit pas dans les campagnes où on peut rencontrer des familles de 3 ou 4 enfants**. Ainsi, la politique de l'enfant unique insiste de plus en plus sur l'**information** chez les femmes et **tolère depuis 1984 deux enfants par couple**. Ce **revirement** de la politique de l'enfant unique entraîne un fléchissement de la croissance démographique : de **2 % en 2000**, le taux d'accroissement naturel est descendu à **0,62 % en 2004**. Aujourd'hui, **les indicateurs démographiques ont sensiblement baissé et l'indice synthétique de fécondité (ISF) de 1,8 ne permet aucunement le renouvellement des générations**. La Chine a presque achevé sa **transition démographique**. Par conséquent, les autorités sont obligées de jouer aux équilibristes car toute réduction des naissances se répercute immédiatement sur l'accroissement naturel.

II. La répartition inégale de la population

La densité moyenne de la population chinoise est de **134 hab/km²** ; mais celle-ci n'a aucune signification réelle car la **Chine est l'un des pays du monde qui présentent les contrastes de densités les plus énormes**. On peut opposer la **Chine de l'Est** (ou **Chine du plein**) avec des densités supérieures à **1 000 hab/km²** à la **Chine de l'Ouest** et celle du **Nord** (ou **Chine du vide**) caractérisées par des densités faibles.

Les **zones fortement peuplées** correspondent aux régions de plaines, aux bassins sédimentaires et aux zones côtières orientales. En général, ces régions de peuplement très dense correspondent à des zones d'agriculture céréalière intensive, notamment la **riziculture**. En effet, le riz est considéré comme une céréale qui attire les populations. Par contre, les **régions faiblement peuplées** sont les déserts de l'Ouest, le plateau du Tibet et la Mongolie intérieure. Les conditions naturelles très défavorables de ces régions limitent le développement de l'agriculture et de l'industrialisation. Ces inégalités criardes de la répartition de la population constituent un frein au développement de la Chine. C'est pourquoi l'Etat définit une politique pour corriger cette répartition ancienne et déséquilibrée : construction de logements collectifs en ville ; création de foyers industriels isolés pour maintenir la population dans les campagnes (« **politique du quitter la terre sans quitter la campagne** ») et lutter contre l'exode rural en subordonnant tout déplacement à une autorisation administrative.

III. Le problème des minorités nationales

La République populaire de Chine dispose d'une population nombreuse mais également très **hétérogène**. En effet, aux côtés de la majorité **Han** qui représente **94 %** de la population totale, on trouve de nombreuses nationalités minoritaires. Officiellement, on dénombre **55 nationalités minoritaires** qui se distinguent des **Han** par leurs cultures, leurs langues et leurs religions. Les minorités nationales dont le chiffre dépasse **1 million de personnes** sont les **Ouïgours**, les **Mongols**, les **Tibétains**.

Les **Ouïgours** sont des musulmans sunnites d'origine turque, des éleveurs nomades ou des agriculteurs d'oasis. Ils peuplent principalement les régions désertiques du nord-ouest de la Chine.

Les **Mongols** sont aussi des nomades de **religion lamaïste** qui occupent leur territoire historique, la Mongolie intérieure.

Les **Tibétains** sont installés sur les hauts plateaux du **Tibet**. Ils représentent la minorité nationale qui manifeste le particularisme ethnique, linguistique et religieux le plus vivace sous la direction de leur chef spirituel, le **Dalai Lama**.

Par rapport à la question des minorités nationales, l'Etat chinois a proclamé **l'égalité théorique de toutes les nationalités**. En plus, sur le plan politique, **l'autonomie nationale est appliquée dans toutes les régions où les minorités vivent en groupe important**. On peut citer en exemple la **Région autonome ouïgour du Xinjiang**, la **Région autonome du Tibet**, etc.

Sur le plan économique, l'Etat tente de promouvoir la **mise en valeur agricole et industrielle** et le **désenclavement** des régions habitées par les minorités nationales. Sur le plan social et culturel, **l'enseignement des langues nationales des minorités** ainsi que la **valorisation de leurs cultures** sont presque généralisés.

- **Conclusion**

La nombreuse population ainsi que les réussites économiques confèrent à la Chine un statut de **géant** (géant **spatial**, géant **démographique**, géant **culturel**, géant **politique**, géant **militaire**). Cependant, la maîtrise de la démographie constitue un défi majeur pour ce pays, de même que l'intégration des minorités nationales.

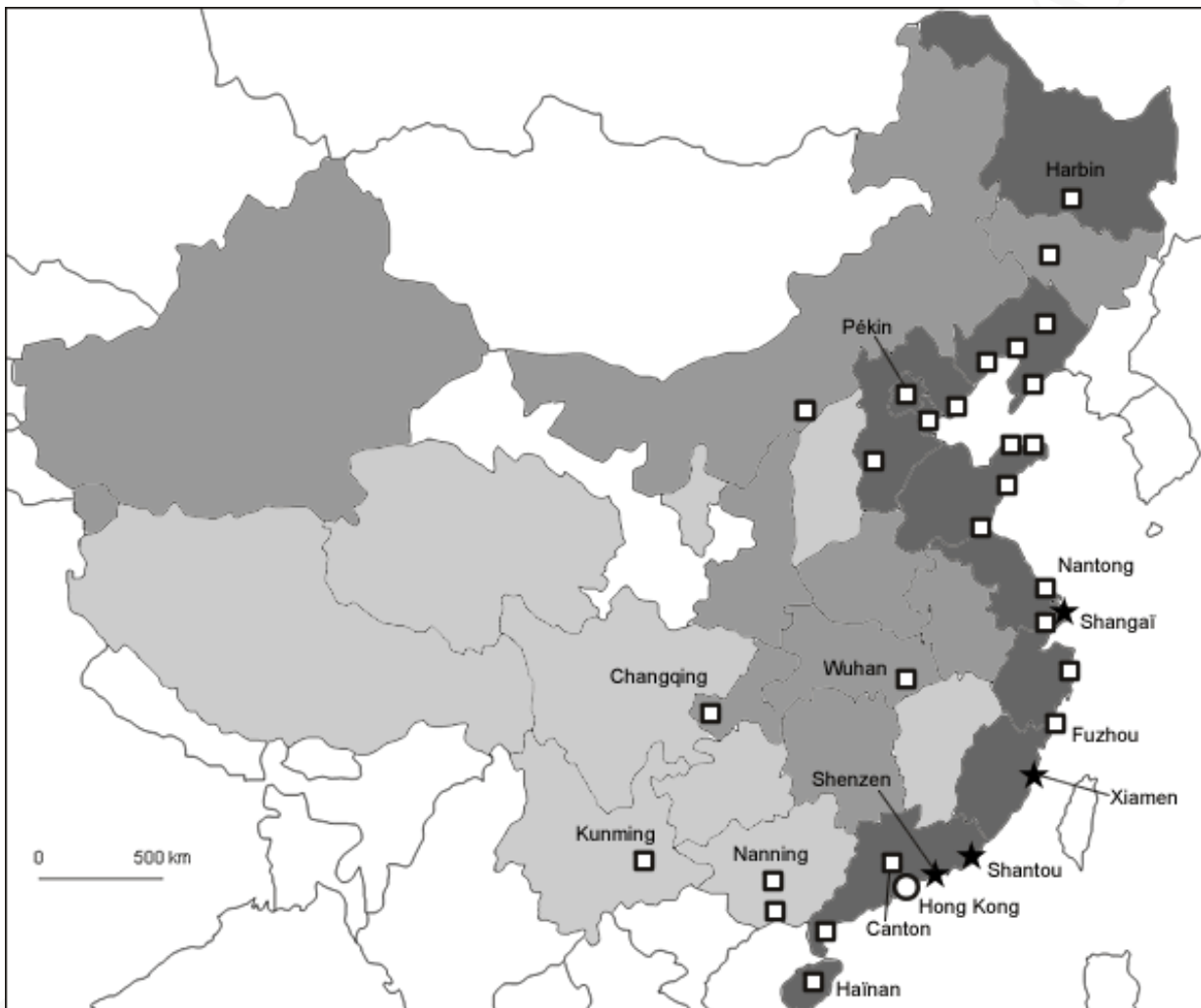
Pays	Population (millions)	% de la population mondiale	% cumulé
Chine	1336	20,2	20,2
Inde	1186	18,0	38,2
UE 27	495	7,5	45,7
Etats-Unis	309	4,7	50,4
Indonésie	234	3,5	53,9
Brésil	194	2,9	56,9
Pakistan	167	2,5	59,4
Bengladesh	161	2,4	61,8
Nigéria	151	2,3	64,1
Russie	142	2,2	66,3
Japon	128	1,9	68,2
Mexique	108	1,6	69,9
Autres pays	1989	30,1	100,0
Monde	6600	100,0	

Pays les plus peuplés du monde en 2008 - Source : www.ined.fr, Atlas de la population.

Leçon 12 : LE MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA CHINE

• Introduction

Le développement économique et la maîtrise de la démographie vont de pair. Pour sortir des centaines de millions de Chinois de la pauvreté et de la misère, la Chine a choisi des **voies de développement différentes**. D'un **modèle communiste** adopté à partir de **1949**, la Chine s'est progressivement ouverte à l' « **économie de marché** », non sans réussite. En effet, le pays connaît une **croissance économique extraordinaire à deux chiffres**, au point qu'on considère aujourd'hui que « **la Chine bouscule l'ordre mondial** ». L' « **Empire du Milieu** » accorde également une grande importance au développement social.



Ouverture / Fermeture

- ★ Zone économique spéciale depuis 1980
- Ville ou zone non ouverte aux investissements étrangers
- Pôle économique à statut particulier

Le PNB par habitant en 2000

- Plus de 900 dollars
- De 550 à 900
- De 283 à 550

Ouverture et inégalités de développement en Chine

D'après Bureau national de statistiques de Chine, 2002

❖ **I. La nouvelle politique économique chinoise**

Les modèles de développement chinois sont caractérisés par l'adoption de solutions successives fortement contrastées : la **gestion centralisée**, la **planification**, la **recherche d'une base industrielle lourde** par la création de grandes entreprises d'Etat, la **collectivisation du travail agricole** et l'**autarcie économique**. Mais, depuis l'administration de **Deng Xiaoping**, en **1977**, la Chine adopte une voie économique très différente, caractérisée par une orientation vers l'« **économie socialiste de marché** » : la collectivisation de l'agriculture est complètement abandonnée ; la libéralisation entreprise donne naissance à une **agriculture familiale** qui peut vendre ses surplus dans un marché où les prix sont libres ; dans l'industrie, le gouvernement encourage l'**entreprise privée** (**50 %** de la production industrielle) ; l'**économie s'ouvre** au commerce international et aux investissements étrangers. Dans cet élan, sont créées quatre zones franches d'exportation appelées **Zones Economiques Spéciales (ZES)** sur la façade pacifique et d'une super **ZES à Hainan**. Il s'y ajoute la mise en place de **Zones à Statut Spécial : 14 villes et 3 régions côtières** sont ouvertes.

Cette volonté d'ouverture se renforce de plus en plus. Ainsi à partir de l'**été 1998**, le Président de la République **Jiang Zemin** (élu le **29 mars 1998**) et son Premier Ministre **Zhou Rongji** (successeur de **Li Peng** en mars **1998**) accélèrent la **libéralisation** et la **modernisation** du secteur productif. Les modifications apportées à la Constitution en **mars 1999** prévoient la **reconnaissance du secteur privé comme un pilier du développement économique au même titre que le secteur public**. En **avril 1999**, les autorités chinoises décident de signer avec les Etats-Unis un protocole relatif à l'adhésion de la Chine à l'**OMC**, effective en **2002**. Selon les engagements pris, la plupart des **barrières tarifaires et non tarifaires** existantes devraient disparaître dans un délai de cinq ans ; objectif non encore atteint. La Chine s'est engagée, en **mi-mai 1999**, à apporter des restructurations importantes favorables au développement de ses marchés financiers. **La Chine est aujourd'hui la 2^e puissance économique mondiale avec un PIB global de 6 300 milliards de dollars.**

La politique de Deng Xiaoping

Sur 1,3 milliard d'habitants, quelque 900 millions ne peuvent accéder au temple de la consommation, l'objectif suprême. Ce que résume un responsable de la mission économique française avec cette image : « *Nous sommes dans un système où, sur un immeuble de dix étages, seuls trois seraient occupés.* » Reste à savoir si les autres étages seront un jour occupés, si certains ne risquent pas l'expulsion, et si une soudaine éruption volcanique ne va pas menacer les fondations de l'immeuble.

La Chine, qui a connu plusieurs désastres (invasions occidentales, occupation japonaise, folie dictatoriale du maoïsme...), a sauté la révolution industrielle des XIX^e et XX^e siècles. Désormais, elle doit relever le défi de la révolution informationnelle du XXI^e siècle et celui de la révolution sociale. Le tout en des temps record.

Classiquement si l'on peut dire – et à défaut d'un modèle alternatif –, la Chine a fait siennes les lois du marché. En 1987, lors du XIII^e congrès du PCC, Deng Xiaoping théorise ainsi cette conversion : « *La planification et le marché ne constituent pas les différences essentielles entre le socialisme et le capitalisme. Une économie planifiée ne définit pas le socialisme puisqu'il y a de la planification dans le capitalisme ; l'économie de marché existe dans le socialisme. Planification et marché sont donc deux façons de contrôler l'activité économique.* » La planification (qui apportait une certaine égalité, mais dans la pénurie) est en voie de disparition. Le marché a triomphé, permettant une accumulation du capital qui a fait décoller le pays. Toutefois, la Chine n'a pas encore rejoint les pays développés et son PIB représente moins de la moitié du PIB japonais, par exemple.

Martine Bulard, *Le Monde diplomatique*, janvier 2006, pp. 12-13.

Tigre de papier

La réussite économique chinoise a été fortement exagérée. Ce pays ne représente encore qu'une faible part du commerce mondial, et il est encore loin d'occuper une position dominante en Asie orientale. Seuls 9 % des produits importés dans la région viennent de Chine, alors que 17 % viennent du Japon et 18 % des Etats-Unis. Bien sûr, l'afflux d'investissements étrangers dont elle bénéficie incite à la considérer comme une championne de l'avenir, mais il faut bien voir que la plupart de ces investissements sont le fait des Chinois de la diaspora. Et que le nombre d'entre eux qu'on s'imagine à tort venir d'Asie orientale sont en réalité originaires de Chine : ils transitent par Hong Kong – ou ailleurs – à la seule fin d'obtenir le statut d'« investisseur étranger » et de bénéficier des avantages fiscaux afférents.

Jonathan Power, *Jeune Afrique*, n° 2320, du 26 juin au 2 juillet 2005, p. 21.**La Chine bouscule l'ordre mondial**

Les autorités chinoises ont tiré parti de la crise financière qui a secoué l'Asie dans les années 1997-1998. Seul pays à avoir gardé le contrôle des changes et à refuser les pressions du Fonds monétaire international (FMI), la Chine est aussi la seule à avoir préservé ses chances de croissance quand tous, Japon compris, s'affaissaient. Mieux, avec le yuan arrimé au dollar, elle a contribué à asseoir une certaine stabilité dans une région en pleine débâcle financière. Elle s'est même permis d'accorder des prêts à intérêts réduits, ou des aides, à plusieurs des « dragons » alors en difficulté, gagnant ainsi leur confiance.

Au fil du temps, la nouvelle génération au pouvoir a bâti une doctrine stratégique autour des « quatre non » énoncés par le président Hu Jintao : « *Non à l'hégémonie, non à la politique de la force, non à une politique de blocs, non à la course aux armements.* » Il s'agit de « *construire la confiance, atténuer les difficultés, développer la coopération, et éviter les confrontations* ». Conscient de ses faiblesses face au géant américain et à ses concurrents de la zone asiatique, Pékin déploie ce que l'on pourrait appeler une « diplomatie asymétrique », très mobile, qui privilégie les relations bilatérales tout en participant activement aux organisations régionales, et qui noue des liens économiques tous azimuts tout en réduisant les tensions territoriales d'hier...

Certes, la Chine occupe quelques créneaux très pointus (comme les fibres optiques ou les téléphones portables), et elle s'attache à monter en gamme, en attirant des centres de recherche étrangers, en rachetant des entreprises pour acquérir des marques connues et bénéficier de transferts de technologie... Pour l'heure, sa croissance – forte mais néanmoins fragile avec un système financier vulnérable – reste très dépendante des pays de l'ANASE et du Japon pour la production, et des pays occidentaux pour ses exportations. Le moindre accroc avec les Etats-Unis, par exemple, donnerait *de facto* un coup de frein à son dynamisme et se révélerait alors politiquement explosif.

Martine Bulard, *Le Monde diplomatique*, août 2005, pp. 1 ; 8 et 9.**La Chine menace économiquement l'Europe**

... Le savoir scientifique récemment acquis, multiplié par la masse, crée les conditions d'une nouvelle civilisation, au rayonnement irrésistible. Des textiles à l'espace, toute la gamme des biens d'équipement textiles, machines-outils, électronique ménagère et industrielle, ordinateurs, chimie, matériels ferroviaires, automobiles, avions, fusées, satellites etc. peuvent être fabriqués en Chine, en grande quantité, à un faible coût durant encore une longue période.

Assez longue pour condamner à l'inaction et à la faillite les principaux centres de recherche et de production des pays anciennement industrialisés. Les Etats-Unis, l'Europe, la France ressentent sévèrement les premiers effets de la puissance créatrice et productrice de la zone Asie-Pacifique : baisse des niveaux de vie, chômage accru, extension de la précarité avant d'en venir, pour un nombre croissant, à la misère.

Attirés par le vaste marché d'Extrême-Orient, et plus particulièrement par celui que constitue la Chine, les entreprises occidentales se hâtent d'y faire commerce, d'y investir et d'y exporter leurs technicités, précipitant ainsi leur propre déconfiture ultérieure. Ainsi le tsunami industriel d'abord, puis commercial et financier chinois recouvre-t-il aisément les deux autres si bien qu'il ne restera que leur Histoire aux peuples ainsi inondés et écrasés par le poids de ces trois vagues.

Loin d'élever des digues retardatrices la V^{ème} République ouvre la voie à ces gigantesques flux. Les civilisations sont mortelles. Les événements contemporains en font la démonstration.

Pierre Marie Gallois, « Une civilisation submergée », tiré de : <http://forumpourlafrance.org>. le 22/03/2007.**Le détail qui peut ralentir la Chine**

Jusqu'où ira la formidable montée en puissance chinoise ? Peut-elle s'arrêter ? Ces questions taraudent les experts occidentaux. C'est grâce à un chiffre officiel de croissance de 9,5 % et un chiffre réel plus proche de 13 %, que la Chine explique aujourd'hui 40 % du commerce mondial. Dire cela, c'est saisir la difficulté à ralentir la machine comme le souhaitent les Occidentaux exposés à l'offensive des produits chinois. Chacun sait que, en l'absence d'un marché intérieur suffisamment solvable, la croissance chinoise repose avant tout sur les exportations (+ 27 % depuis janvier 2005) et les gains de parts de marché qu'elles génèrent. On pourrait imaginer que les Chinois s'exposent de ce fait à des mesures protectionnistes. Si l'on rappelle que la moitié du commerce entre les Etats-Unis et la Chine repose sur des échanges intrafirmes, on peut en déduire que Washington n'a pas intérêt à protéger son territoire, ce qui reviendrait à pénaliser ses entreprises.

(...) La perspective d'un ralentissement est d'autant moins probable que, avec un taux d'épargne égal à 50 % de leurs revenus, les Chinois ont de la réserve. L'évolution démographique laisse aussi prévoir l'émergence d'un nombre croissant de consommateurs solvables comme le montrent le déclin des populations rurales et la hausse continue de l'emploi urbain. Il faut aussi relativiser un éventuel goulet d'étranglement que représenterait pour la Chine l'accès aux matières premières. Le pays consomme 7 % de la production mondiale de pétrole et a adopté une stratégie de sécurisation de ses approvisionnements en multipliant les accords commerciaux, comme c'est le cas au Brésil, en Afrique du Sud ou encore en Iran.

Reste un phénomène, peu connu, qui pourrait ralentir le boom : l'incapacité du pays à contrôler les surcapacités industrielles sur son territoire, dues notamment à de petits producteurs que Pékin ne sait pas contrôler. On voit cette évolution dans le chiffre d'inflation de 1,5 %, peu élevé au regard de la croissance. Cela montre que les prix industriels baissent et qu'il devient moins rentable de produire dans une Chine fabriquant de la surcapacité et réduisant ainsi le profit de ses entreprises. Cette réalité pourrait à terme peser sur le bond en avant chinois.

Mark Artus, extrait de l'hebdomadaire français *Challenges*, cité dans *Jeune Afrique*, n° 2345, du 18 au 24 décembre 2005, p. 77.

❖ II. La politique sociale

Le premier défi que la Chine doit relever est celui de la maîtrise de la démographie. La nécessité d'un contrôle des naissances est sentie dès le début des années **1960**. Au cours des années **1970**, des pratiques autoritaires pour limiter la fécondité sont mises en place : sanctions financières, sanctions pénales, sanctions professionnelles pour les parents de plus d'un ou deux enfants. Ces mesures autoritaires ont été plus inégalement appliquées et se sont heurtées à des résistances, mais elles ont joué un rôle important dans la réduction des taux de fécondité et de natalité. En raison de la jeunesse de la population, la croissance démographique se maintient. Alors que les Chinois étaient environ **540 millions en 1949**, ils sont **1 340 millions aujourd'hui**. Leur nombre pourrait cependant se stabiliser autour de **1 500 millions dans les premières décennies du XXI^e siècle**.

En **2010**, la croissance démographique n'était que de **0,6 %** tandis que la croissance économique dépassait **10 %**. Cette croissance économique a des effets sur les niveaux de vie. Ce développement renforce les revendications en faveur d'une libéralisation politique jusqu'alors très limitée. Un grand pas est franchi en ce sens en **mars 1999** par les modifications constitutionnelles mais qui n'ont pas encore fait de la Chine un Etat de droit. Face à la forte pression démographique dans les campagnes, les experts chinois estiment qu'il faudrait **réduire la population agricole chinoise de 150 millions d'individus**. L'**exode rural** qui s'en est suivi a poussé les autorités à développer l'emploi dans les villes surtout grâce aux industries de biens de consommation. Cette politique permet à la fois de **décongestionner** les campagnes et de trouver une solution au chômage. Dans le domaine sanitaire, les progrès sont sensibles : **la Chine est passée d'un médecin pour 2 000 habitants en 1975 à 3 médecins pour 2 000 personnes en 2001**. Dans le domaine de l'éducation, des efforts sont également faits. Même si le nombre de femmes analphabètes est encore élevé (**25,5 %**), il n'en demeure pas moins que le taux a fortement baissé car il était de **56,2 % en 1975**.

• Conclusion

La Chine a tiré un grand profit du passage à l' « **économie socialiste de marché** ». La libéralisation est certes très loin de la gestion communiste qui a suivi la révolution de **1949**, mais elle ne se revendique pas aussi du capitalisme américain car elle accorde une grande importance au volet social.

La Chine, une chance pour l'Afrique ?

Désormais arrimée à une croissance exponentielle, la Chine d'aujourd'hui entend redevenir une puissance mondiale. A la conférence de Bandung version 2005, le président Hu Jintao a appelé de ses vœux un nouvel élan dans les échanges entre les pays africains et la Chine. Loin de supposées sympathies idéologiques, c'est désormais le pragmatisme qui domine. Pour son développement, la Chine compte avec le réservoir des matières premières africaines. En posant un pied en Afrique, elle entend aussi contourner les barrières douanières qui menacent la zone Europe. De surcroît, des entreprises chinoises souhaitent s'installer sur le continent. A petits pas, en exportant d'abord leurs produits, mais avec l'ambition d'y installer à moyen terme des unités industrielles souples et mobiles. Couplée avec l'envoi de techniciens, cette stratégie est déjà en marche.

Quel en est l'intérêt pour l'Afrique ? La Chine s'offre-t-elle comme un nouveau partenaire ? D'entrée de jeu, le renchérissement du prix des matières premières lié à la croissance chinoise répond à la très ancienne revendication de mettre fin à la dégradation des termes de l'échange. Certes, tous les pays africains ne sont pas logés à la même enseigne, mais, d'ores et déjà, l'augmentation du cours des matières premières est à l'origine d'un regain de croissance, notamment en Afrique australe. Plus encore, grâce à la compétitivité des produits chinois, l'Afrique peut s'équiper à moindre coût, sautant ainsi l'étape des infrastructures lourdes à la rentabilité hasardeuse. C'est vrai dans le domaine informatique comme pour les produits « essentiels » (industrie pharmaceutique). Dans ce dernier cas, leur accessibilité favorise une amélioration de l'état sanitaire et, par là, le développement économique. In fine, le coût opérationnel des coopérants chinois est quatre fois moins élevé que celui des Occidentaux. A critères techniques égaux, mieux vaut donc les recevoir.

François de la Chevalerie (président de China Messengers) et **Mohamadou Kâ** (Conseiller municipal à Dakar), in *Jeune Afrique*, n° 2320, du 26 juin au 2 juillet 2005, p. 21.

5^e Partie : L'AMERIQUE LATINE

Chapitre I : PRESENTATION GENERALE

Leçon 13 : L'AMERIQUE LATINE : MILIEUX NATURELS ET POPULATION

➤ Introduction

On entend par Amérique latine, la partie de l'Amérique qui s'étend de la **frontière Nord du Mexique au Cap Horn**, sur **10 000 km**, couvre une superficie de **22,5 millions de km²**, comprend **27 pays** (sans les petites îles des **Antilles**) et compte environ **500 millions d'habitants**. On appelle cette région Amérique latine parce qu'elle fut anciennement colonisée par l'Espagne et le Portugal qui s'étaient partagé le **Nouveau Monde** par le Traité de **Tordesillas** de **1494**. L'Amérique présente des caractères originaux qui la différencient de l'Amérique anglo-saxonne (du Nord) particulièrement le morcellement territorial et le retard de la plupart des pays. L'Amérique latine peut être divisée en trois parties :

- l'**Amérique centrale**, constitué d'un isthme étroit inséré entre les océan Pacifique à l'ouest et Atlantique à l'est et qui sont reliés par le canal de Panama ;
- l'**archipel des Antilles** qui s'étire de la Floride au Venezuela, sous la forme d'un arc de cercle ;
- l'**Amérique du Sud**, qui se présente sous la forme d'un immense triangle qui se rétrécit vers la Terre de Feu au Sud.

Par leurs indicateurs économiques, les pays appartiennent pour l'essentiel au monde en développement. L'étirement en latitude confère à ce sous-continent une **diversité de milieux naturels**. Sa population est très **hétérogène** du fait des différents apports.

➤ I. Les paysages naturels1. A l'Ouest, des montagnes, de hauts plateaux tropicaux et des volcans

Les montagnes **Rocheuses** de l'Amérique du Nord se prolongent au Mexique par la **Sierra Madre** et en Amérique du Sud par la **Cordillère des Andes**. Au Mexique comme en Bolivie, ces hautes chaînes de montagnes s'élargissent en encerclant de hauts plateaux intérieurs (**altiplanos**) secs, caillouteux ou poudreux : c'est le pays des steppes.

Les alignements volcaniques dont les sommets dépassent souvent **6 000 m** semblent créer les ruptures (**Aconcagua**, plus haut sommet des Andes et du continent américain : **6 960 m**). La rencontre des plaques pacifique et américaine est à l'origine de la **fréquence des éruptions volcaniques**, des **tremblements de terre**, des **coulées de lave** et des **nuées ardentes**, témoins de la grande instabilité de l'écorce terrestre.

Les hauts plateaux intérieurs abritent de grands lacs comme le lac **Titicaca** au Pérou. Dans ces régions, l'aridité est quasi générale à cause du courant marin froid de **Humboldt**, qui longe les côtes, du Chili au Pérou. Dans les hautes terres, la sécheresse prolongée donne des broussailles et de petites herbes qui constituent le signe distinctif de la **puna** bolivienne.

2. A l'Est, une région de plaines et de plateaux tropicaux

A l'exception de l'archipel antillais qui est un alignement montagneux fortement morcelé dans les Petites Antilles, la partie Est du bourrelet andin correspond à de vastes régions monotones. Le relief oppose les **plateaux de Guyane et du Brésil** à la vaste **cuvette de l'Amazonie**.

Ces plateaux descendent en pentes douces vers les puissants fleuves que sont l'**Orénoque** (**2 650 km**), l'**Amazone** (**6 400 km**) et ses nombreux affluents (le Madeira, le Rio Negro, etc.), le **Sao Francisco** (**2 900 km**), le **Paraná** (**3 940 km**) et le **Paraguay** (**2 550 km**). A l'Est, les rebords du **Plateau brésilien** présentent de vigoureux reliefs sous forme

de blocs surélevés, de fossés et de vastes baies parfois dominées par des buttes « pains de fune ».

C'est la **Sierra Do Mar** qui surplombe la ville de **Rio de Janeiro**. La **cuvette amazonienne** au centre est formée de terrains tertiaires et quaternaires qui s'étalent de l'embouchure de l'**Amazone** à l'Est aux pieds des Andes à l'Ouest.

L'**Amazone (6 400 km de long)**, dont la plus grande partie se trouve au Brésil, est le fleuve le plus important du monde par l'étendue de son bassin (**7 millions de km²**), par le nombre d'affluents (plus de **100**) et par le volume des eaux débitées (**120 000 m³/seconde**).

Le climat introduit des contrastes réels. Les alizés du Nord-Est et du Sud-Est sont porteurs d'humidité et ainsi occasionnent d'abondantes précipitations (**2 000 à 3 000 mm**) et permettent le développement d'une luxuriante végétation (forêt amazonienne) qui est fortement attaquée par l'homme. C'est le **climat équatorial** typique.

La diminution des précipitations entraîne une modification des paysages végétaux puisque l'arbre se raréfie dans les **Llanos** du Nord (Venezuela) et le **Campos** (Brésil intérieur) ; c'est le domaine des **savanes herbeuses** découpées par de jeunes forêts-galeries. Le **Nordeste** (nord-est du Brésil) qui se dérobe aux effets humides des alizés du sud-est, souffre de sécheresse catastrophique.

3. Les régions tempérées au sud du Tropic du Capricorne

Dans les régions du Sud, les paysages naturels perdent de plus en plus de leur vigueur. Tout se rapetisse et le continent s'étire en pointe en direction de la **Terre de Feu**.

Les contrastes sont notables entre l'Ouest et l'Est. La côte pacifique, toujours dominée par la chaîne andine et ses volcans, est fortement morcelée en un chapelet d'îles au sud du Chili. Cependant, les vents d'ouest apportent des perturbations atténuées par les effets du courant froid de **Humboldt** ainsi que la vallée côtière chilienne qui est recouverte d'une forêt tempérée de type méditerranéen. A l'Est, cette forêt cède la place à la plaine herbeuse de la **pampa**, entre l'Uruguay et le Paraguay. Le plateau **Patagonie** se dresse comme une région froide, parcourue par des vents violents et couverte de steppe.

II. Les aspects humains

1. Une population jeune, inégalement répartie et mobile

Les **Indiens** ont été les premières populations à occuper l'Amérique latine. Venus d'Asie par le détroit de **Béring**, ils ont été à l'origine des brillantes civilisations de l'**Amérique précolombienne** (**Mayas** et **Aztèques** en Amérique centrale, **Incas** sur les hauts plateaux andins). Ces florissantes civilisations furent anéanties en moins d'un siècle par les conquérants portugais et espagnols à partir du XVI^e siècle. A côté des **Espagnols** et des **Portugais**, **Italiens**, **Allemands**, **Danois** et **Français** ont afflué vers l'Amérique latine, surtout au XIX^e siècle où ils se sont fixés dans les terres de plantations, les régions tempérées puis les villes.

La conquête s'est accompagnée d'une très forte **action missionnaire** et d'une **exploitation économique** (minière et agricole) qui a participé à l'**importation** d'Afrique, entre le XVI^e et le XIX^e siècle, **de plusieurs millions d'esclaves noirs**.

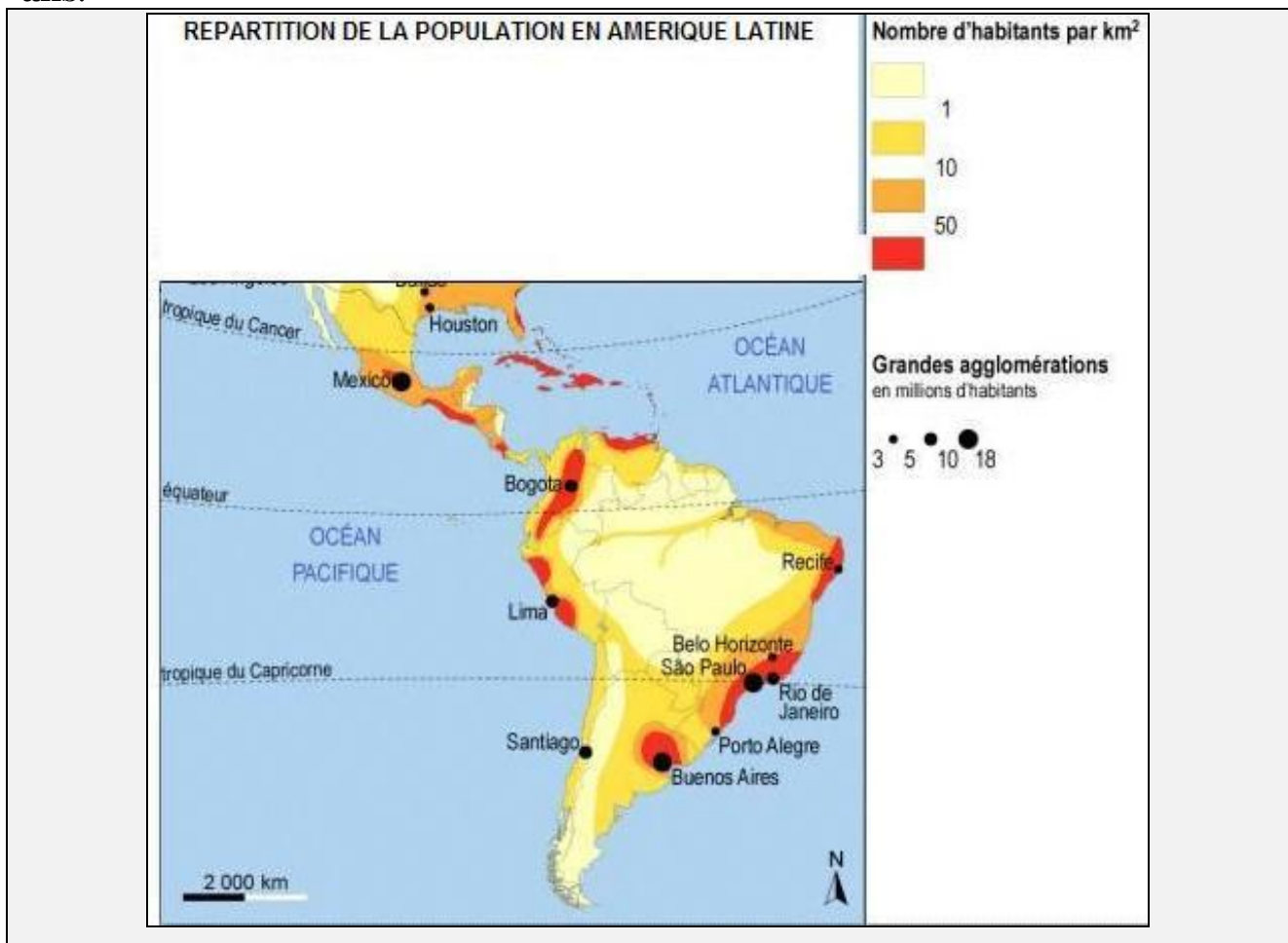
L'arrivée des **Asiatiques** est plus récente.

Il faut reconnaître que ces races ont fini par connaître un **important brassage** donnant à la population « **bigarrée** » de « **Métis** » (mélanges d'Européens et d'Indiens), de « **Mulâtres** » (mélange d'Européens et de Noirs) et de « **Zambos** » (mélange de Noirs et d'Indiens).

2. Une population jeune, inégalement répartie et mobile

La croissance démographique est forte. En passant de **156 millions d'habitants** en **1950** à **279 millions** en **1970** puis à **450 millions** en **1995** et enfin à **500 millions** aujourd'hui **la population de l'Amérique latine a triplé en un demi-siècle**.

Aujourd'hui, le rythme de croissance **se décélère** et la région est entrée dans la deuxième phase de la **transition démographique**. La **fécondité** a considérablement baissé. Cependant la population demeure **jeune**. Plus de la moitié des habitants ont moins de **20 ans**.



La population est inégalement répartie puisque d'immenses espaces ont des densités inférieures à **5 hab/km²** (forêt amazonienne, régions désertiques, hauts plateaux, hautes montagnes). La population reste concentrée surtout sur les régions périphériques, particulièrement la **côte Est**. Les villes sont nombreuses et croissent rapidement : **Mexico, Sao Paulo, Rio de Janeiro, Buenos Aires, Bogota, Lima, La Paz, Santiago, etc.** Dans la plupart de ces villes, la **pauvreté** est le lot quotidien des populations. C'est cela qui favorise les **migrations intérieures** vers les régions industrielles, minières, portuaires ou de plantations, mais surtout les **migrations extérieures** vers le grand voisin du Nord, les Etats-Unis d'Amérique. Cette situation fait de cette population une main-d'œuvre abondante et bon marché.

➤ Conclusion

Majoritairement comprise dans la zone chaude, l'Amérique latine regroupe tous les Etats de l'Amérique à l'exception du Canada et des Etats-Unis (Amérique anglo-saxonne). En plus de son **morcellement politique**, l'Amérique latine se caractérise également par de **grands écarts entre riches et pauvres**, par le **développement de la culture et du trafic de drogue** (Colombie, Pérou notamment), par la **grande pauvreté d'une bonne partie de ses habitants**. Dans ce groupe de pays en développement, le **Brésil** fait figure de grande puissance et de locomotive.

Chapitre II : ETUDE MONOGRAPHIQUE

Leçon 14 : LE BRÉSIL : UNE PUISSANCE DU TIERS MONDE

Problématique : **Quels sont les atouts et les failles de la puissance économique brésilienne ?**

Introduction

Peuplé de 192 000 000 d'habitants (5^e rang mondial), le Brésil était, il y a quelques décennies, un pays dépendant et pauvre. Aujourd'hui, il est figure au **6^e rang mondial pour son PIB (2 240 milliards de dollars en 2011)**. Grâce à son poids démographique et politique et à une forte croissance économique qui a favorisé l'industrie et les exportations de produits agroalimentaires, le Brésil apparaît de plus en plus comme **un pays puissant et émergent**, une puissance régionale à l'échelle du continent sud-américain. Mais les fortes inégalités sociales, la dépendance et les difficultés financières témoignent encore des faiblesses du Brésil.

I. Le Brésil : une grande puissance en devenir

1. Un géant territorial

Le Brésil a les dimensions d'un continent, avec **4 500 km** d'Est en Ouest et du Nord au Sud et une superficie de **8 547 500 km²** (5^e rang mondial). Sa superficie fait **16** fois celle de la France et plus de **40** fois celle du Sénégal. En outre, pour les habitants du pays, « **Dieu est brésilien** » ("*Deus e brasileiro*") car il a doté le Brésil d'une nature généreuse. Le soleil et l'eau sont très souvent en abondance. **Frontalier avec dix pays de l'Amérique latine**, le Brésil bénéficie d'une large façade atlantique qui l'ouvre au commerce mondial. En plus, le Brésil occupe les premiers rangs mondiaux pour toute une gamme de produits miniers (fer, bauxite, manganèse, étain, or, etc.). Le Brésil apparaît donc comme un véritable **eldorado minier**. Il y a aussi la grande réserve forestière de l'Amazonie qui constitue la première réserve de la biosphère mondiale.

2. Une superpuissance agricole

Disposant de surfaces cultivables énormes, le Brésil est un grand producteur agricole et le **3^e exportateur mondial de produits agroalimentaires**. Santos est le plus grand port d'exportation de grains de toute l'Amérique. Le Brésil occupe notamment le **1^{er} rang mondial** pour le **café**, la **canne à sucre**, les **oranges** et l'**élevage bovin**, le **2^e rang** pour le **soja**, le **3^e rang** pour le **maïs** et les **porcins**, le **5^e rang** pour le **cacao**, le **coton**, etc. Le Brésil a le plus grand cheptel bovin du monde évalué à **192 millions de têtes**. Grâce à cette production agricole diversifiée, le Brésil a pu se doter d'un vaste complexe agro-industriel. Des firmes étrangères interviennent dans ce secteur : c'est le cas de **Danone** (Italie), de **Nestlé** (Suisse), etc.

3. La 8^e puissance industrielle du monde

Désormais, le Brésil se range du côté des **nouveaux pays industrialisés (N.P.I.)**. Le Brésil dispose d'une puissance industrielle impressionnante et diversifiée. L'**énergie hydroélectrique** est abondante car le Brésil est arrosé par des cours d'eau parmi les plus puissants du monde. Les **industries agroalimentaires et textiles** représentent plus de **25 %** de la production industrielle. Les **industries lourdes contrôlées par l'Etat** figurent parmi les plus modernes du monde. Par exemple, le Brésil est le **9^e producteur mondial d'acier**, le **8^e** pour le **caoutchouc**, le **6^e** pour l'**aluminium**, etc. Le Brésil est également un grand producteur d'**éthanol**, un alcool fabriqué à partir de la canne à sucre pour les automobiles (moteurs **Flex**). Dans trois autres domaines également, le Brésil a enregistré des succès éclatants : la **construction automobile**, l'**armement** et les **constructions aéronautiques et aérospatiales**.

4. Une grande puissance régionale

Sur le plan démographique, le Brésil compte **192 000 000 habitants** (en **2010**), d'où son rang de 5^e puissance démographique du monde (*derrière la Chine, l'Inde, les Etats-Unis et l'Indonésie*). Ce poids démographique ainsi que la taille du pays permettent au Brésil de se conduire comme le **chef de file du continent sud-américain**. D'ailleurs, le Brésil organise l'espace économique de l'Amérique latine à son profit avec la mise sur pied, en **1991**, du **MERCOSUR** (Marché commun de l'Amérique du Sud).

Au total donc, le Brésil apparaît comme un pays puissant et riche voire comme une **menace économique potentielle pour les Etats-Unis**. Pourtant, le Brésil doit encore faire à de grosses difficultés.

II. Les faiblesses du Brésil

1. Des inégalités sociales criardes

Le Brésil est **un des pays les plus inégalitaires et les plus injustes du monde**. Fernando Henrique **Cardoso**, ancien président de **1994** à **2002**, a raison en disant que « **le Brésil est un pays injuste** ». En effet, les **10 %** des Brésiliens les plus riches possèdent **50 %** du revenu national, tandis que **37 %** vivent en dessous du seuil de pauvreté (*moins de 2 dollars par jour*). Dans cette catégorie des pauvres, il y a **20 %** de pauvres absolus. Il s'agit de l'immense masse des sous-prolétaires et de sans emploi qui vivent en marge de la croissance et du « **miracle** » brésiliens (**Indiens d'Amazonie**, habitants des **favelas**, habitants du **Sertão**, etc.). Pour ces derniers, la **drogue**, la **prostitution**, la **criminalité** et le **travail des enfants** sont des phénomènes fréquents. Par ailleurs, pour le contrôle de la terre, les tensions sont également aiguës car la **question agraire n'est pas encore résolue**. Depuis l'élection de **Lula** en **2002**, les réformes se font attendre.

2. De forts contrastes régionaux

On dit souvent qu'il y a **plusieurs Brésil**, tant les **disparités** régionales sont importantes. On dit qu'il y aurait au Brésil « **la Suisse, le Pakistan et le Far West réunis** ». Cette formule permet de désigner les régions **riches**, les régions **pauvres** et les régions **pionnières** du **Nordeste**, ancien centre économique du Brésil et maintenant en crise. Par contre, le **Sudeste** constitue le **poumon économique du Brésil** actuel, avec notamment le « **triangle utile** » constitué par **São Paulo, Belo Horizonte et Rio de Janeiro**. L'Ouest intérieur, avec **Brasilia** (devenue capitale en **1960**), représente la zone des fronts pionniers vers l'Amazonie.

3. Une cruelle dépendance économique

L'économie brésilienne est **dépendante** et **extravertie**. En effet, **40 %** des exportations de produits manufacturés sont le fait des firmes étrangères implantées au Brésil. **500** sociétés françaises emploient **200 000 Brésiliens**. En plus, la situation financière du Brésil est catastrophique, comme le prouve l'**endettement colossal** du pays, évalué à **151 milliards** de dollars en **1995**. Le Brésil est **l'un des pays les plus endettés de la planète**. Le service de la dette (remboursement de la dette) accapare une part importante des recettes, laissant les autorités à la merci des créanciers privés et des institutions internationales. Pour asseoir sa puissance économique, le Brésil est **à la quête permanente de marchés et d'investisseurs**. C'est ce qui explique la campagne menée par le président **Lula** pour promouvoir la coopération **Sud-Sud**.

➤ Conclusion

Le Brésil est, à coup sûr, une **solide puissance intermédiaire** et apparaît même en **situation de devenir une grande puissance**. Mais le Brésil demeure une **terre de contrastes**, d'**injustices sociales** et de **déséquilibres régionaux**. En réalité donc, le Brésil est un pays **contradictoire**, un « **géant aux pieds d'argiles** » pour certains ou « **un mendiant assis sur une mine d'or** ».

5^e Partie : L'AFRIQUE

Chapitre I : PRESENTATION GENERALE

Leçon 15 : LES PROBLEMES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
DU CONTINENT AFRICAIN

• Introduction

Regroupant **53** pays, le continent africain est situé de part et d'autre de l'Equateur. Il est délimité à l'est par l'**océan Indien** et la **mer Rouge**, au nord par la **mer Méditerranée**, à l'ouest par l'**océan Atlantique** ; la pointe sud du continent marque la séparation entre les océans Indien et Atlantique. L'Afrique est séparée de l'Asie par le canal de **Suez** et de l'Europe par le détroit de **Gibraltar**. Le continent africain couvre une superficie d'environ **30 millions de km²** et comptait (en **2004**) une population d'environ **1 milliard d'habitants** (15% de la population mondiale). L'Afrique est à la traîne. Son poids dans l'économie mondiale est insignifiant. La **traite négrière atlantique** et la **colonisation européenne** ont complètement désorganisé sa vie sociale et économique. L'Afrique est aujourd'hui confrontée à de nombreux problèmes (chaos politiques multiples, guerres nombreuses et meurtrières, agriculture extravertie, industrialisation embryonnaire, endettement très lourd, pauvreté, pandémies, chocs de la mondialisation). Ces lourds handicaps empêchent le décollage du continent. Ainsi, l'Afrique doit faire à de **nombreux défis** et non des moindres.

Pourquoi l'Afrique est en retard

Dans un monde qui ne cesse de s'enrichir, l'Afrique continue de s'appauvrir. De 1975 à 2002, le PIB de l'Afrique subsaharienne, c'est-à-dire l'ensemble de ses richesses nationales, a diminué chaque année de 0,8 %, alors que celui de l'ensemble des pays en développement progressait de 2,3 %. La moitié de sa population vit avec moins de 0,6 dollar par jour. En trente ans de recul, (parmi) les causes profondes de cette misère, (on peut noter) la criminalité et sa complice inséparable, la corruption.

Henri Marque, *Jeune Afrique/L'Intelligent*, n°2345, du 18 au 24 décembre 2005, p. 39.

Afrique plurielle

... Il est difficile de porter sur le continent africain un regard synthétique tant il est hétérogène. Certains pays sont enlisés dans la souffrance, les violences. L'économie du Zimbabwe s'effondre, la catastrophe humanitaire du Darfour persiste, les conflits en Côte d'Ivoire et en RD Congo ne s'éteignent pas. Voilà l'Afrique des drames, dont les frontières sont mouvantes. Elle appelle au renforcement des interventions préventives et correctives des pays africains, comme la communauté internationale. Récemment, plusieurs conflits ont pris fin en Angola, en Guinée-Bissau, en RD Congo ou en Sierra Leone. Il pourrait en être de même pour d'autres dans un proche avenir. Signe encourageant, les organisations régionales, telles l'Union africaine et la CEDEAO, jouent un rôle croissant dans les efforts de paix.

Mais il existe aussi une Afrique du succès. Un petit nombre de pays obtiennent des performances remarquables. Le Botswana, le Mozambique ou encor l'île Maurice ont su engendrer, ces deux dernières décennies, une croissance économique supérieure à 4 % par habitant et par an en moyenne. Le Cap-Vert et le Lesotho ont tenu un rythme de plus de 3 %, tout comme les Seychelles jusque récemment, ou encore l'Ouganda depuis quinze ans.

Si nombre de pays subsahariens connaissent des situations intermédiaires, il ne faut sous-estimer ni leurs défis ni leurs progrès. Une croissance par tête, lente mais régulière, s'est installée dans plusieurs espaces africains, même dans une des zones qui doit surmonter des contraintes particulièrement difficiles comme le Sahel : Bénin, Burkina Faso, Mali. Au plan politique, les avancées de la gouvernance démocratique et du multipartisme ont été importantes depuis la fin de la guerre froide.

La Commission des Nations unies pour l'Afrique considère déjà comme crédibles et légitimes une vingtaine de systèmes électoraux au sud du Sahara. La décentralisation a souvent stimulé les sociétés civiles. Les opinions publiques s'expriment plus librement. La proportion de jeunes qui savent lire et écrire a plus que doublé ces vingt dernières années. Une classe moyenne émerge.

Kemal Dervis (Administrateur du PNUD) et **Jean-Michel Severino** (Directeur général de l'AFD),

- **I. Les problèmes économiques**

- **1. Les problèmes de l'agriculture**

L'**agriculture** emploie environ **60 %** de la population active africaine et fournit **35 %** du **PIB** du continent. La colonisation européenne a contribué au **recul des cultures vivrières** de subsistance avec la **monétarisation** de l'économie africaine. Les cultures commerciales sont pratiquées à outrance et les cultures de subsistance reléguées au second plan. Ce qui conduit aux **problèmes d'autosuffisance alimentaire**. Le manque de moyens techniques et le faible niveau de recherche agricole sont à l'origine de la médiocrité des rendements.

- **2. Une faible industrialisation**

Le faible niveau technologique et l'équipement industriel vétuste empêchent toute possibilité d'industrialisation. L'Afrique ne participe que pour moins de **1 %** de la production industrielle mondiale à cause de la **faible compétitivité** de ses produits, de l'**étroitesse des marchés** et de la **mauvaise gestion**. Le taux de croissance industrielle a chuté de **14,6 %** au début des années **1960** à **1,4 %** dans les années **1980**. De là, l'explication de la **pauvreté** et de la **dépendance extérieure**. L'Afrique devient ainsi la consommatrice des produits conçus par l'Occident et la principale pourvoyeuse de matières premières.

- **3. Les problèmes des échanges**

Le manque d'infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires empêche le développement des échanges commerciaux. La détérioration des termes de l'échange, avec la chute des cours des matières premières, a entraîné un véritable malaise économique. La part de l'Afrique dans le commerce mondial n'est que de **2 %**. L'organisation du système commercial mondial est très défavorable pour l'Afrique. **Le protectionnisme agricole dans les pays industrialisés réduit l'accès aux marchés pour les produits des pays africains alors que les subventions occidentales à l'agriculture font du tort aux producteurs du continent noir**. Ainsi, pour la période **1997-2001**, on a noté une baisse de **53 %** des exportations africaines par rapports aux biens manufacturés importés. Cette dégradation des termes de l'échange provoque une raréfaction des devises nécessaires aux investissements et pousse à l'**endettement**.

- **4. Le fardeau de la dette**

La régression économique a conduit à l'**endettement**. Le poids de la dette de l'Afrique est lourd. Cette dette n'a pas toujours servi à l'investissement productif. Le **service de la dette** a englouti l'essentiel des maigres recettes d'exportation. Quant à l'aide, elle est considérablement réduite. Dans la décennie **1990-2000**, l'aide publique au développement (APD) octroyée par les pays de l'**OCDE** a chuté de **29 %**. L'aide reçue par l'Afrique, elle, est passée de **32 \$/hab** à **19 \$/hab** pendant la même période. La situation est rendue plus difficile par le choc de la mondialisation.

- **5. Les problèmes contextuels : l'Afrique et la mondialisation**

Avec une certaine ouverture sur l'économie de marché mondiale, l'économie africaine a pris du plomb dans l'aile. Elle traîne un handicap de plus de **350 milliards de dollars** en l'an **2000**, soit près de **230 000 milliards de francs CFA**, ce qui est l'équivalent du produit intérieur brut (**PIB**) du continent africain, et qui s'accroît de **12 %** par an. Son

équipement industriel demeure le plus archaïque et ne participe que pour moins de **1 %** de la production mondiale, au moment où ses transactions commerciales font seulement **2 %** des échanges mondiaux alors qu'elle n'attire que **1,2 %** des flux d'investissements mondiaux. Parmi les méfaits de la mondialisation pour l'Afrique, on peut citer un chapelet de maux endémiques tels les **famines, maladies, trafics d'armes et de munitions, commerce de la drogue**, etc. La plupart des pays africains sont exclus des bénéfices de la **mondialisation**.

- **II. Les problèmes politiques et sociaux**

- **1. Les problèmes politiques**

Le premier problème est la « **balkanisation** » du continent, avec des Etats souvent très petits et aux frontières artificielles. Au sortir des indépendances, la plupart des pays d'Afrique connaissent des **régimes politiques dictatoriaux**. Ce manque de tradition démocratique est souvent à l'origine d'une grande **instabilité** (coups d'Etat à répétition, guerres civiles et interétatiques réelles ou larvées, etc.). Cette instabilité entraîne des **déplacements massifs de populations** (les **réfugiés**). Au début des années **1990**, les fortes aspirations démocratiques ont donné naissance à un grand mouvement de **contestation** qui prit souvent la forme de **rébellions** entretenues pour la plupart des cas par les grandes puissances. Dans cette situation, les activités économiques sont ralenties et les ressources du sous-sol sont utilisées pour l'armement. C'est le cas dans plusieurs pays : **Sierra Leone, Soudan, RD Congo, Liberia**, etc.

- **2. Les problèmes sociaux**

Ils sont très nombreux et sont repérables dans plusieurs domaines : la **santé**, l'**éducation**, l'**alimentation**, la **criminalité**, le **chômage**, etc. Le taux de scolarisation est le plus bas du monde (**71 %** dans le primaire). Aucun pays africain n'a encore réussi à généraliser l'enseignement primaire. En plus, l'enseignement et la formation ne sont pas de qualité en raison des **difficultés financières** des Etats et des **choix souvent mal faits**. Face à la nudité scientifique et technique du continent, les gens bien formés préfèrent aller grossir les rangs de l'élite intellectuelle occidentale.

Par ailleurs, l'Afrique doit faire face à des problèmes au niveau de la **santé**. On note un nombre important de **maux endémiques** : les **maladies récurrentes**, l'**abandon d'une bonne politique médicale**, la **propagation du paludisme et du Sida**, etc. Sur les **40 millions de personnes** vivant avec le **VIH/Sida** dans le monde, **26,6 millions** habitent en Afrique d'après l'**ONUSIDA**.

L'**autosuffisance alimentaire** n'est pas assuré ; d'où les nombreuses **famines** et l'élargissement de la **pauvreté**. La **croissance démographique** très rapide aggrave les problèmes de couverture des besoins des besoins alimentaires. A cela, il faut ajouter les **problèmes des villes africaines** (logement, sécurité, assainissement, emploi, électricité, eau potable, pollution, etc.).

- **III. Que faire pour sortir l'Afrique du sous-développement ?**

En ce début de 3^e millénaire, l'Afrique, pourtant très riche en ressources agricoles, minières et énergétiques, cherche encore sa voie. Les **Programmes d'Ajustement Structurel** et le **Plan de Lagos** (pour répondre aux problèmes de croissance au début des années **1980**) n'ont pas donné des résultats probants. Quelles sont alors les solutions ? Il y a de multiples voies de salut pour l'Afrique. Il faut :

- promouvoir l'**autonomie intellectuelle** permettant aux Africains de prendre en charge leur propre destin ;

- rechercher la **paix** et la **stabilité** à l'intérieur des pays et au niveau des frontières, en luttant contre les rébellions, guerres, tensions ethnoclaniques et religieuses ;
- consolider et protéger les **axes prioritaires du développement** (agriculture, industrie, éducation, santé) pour atteindre les **Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)** avant **2015** ;
- obtenir l'**annulation de la dette**, voire son **allègement** ;
- développer la **coopération Nord-Sud** mais également la **coopération Sud-Sud** ;
- concrétiser l'**Union africaine** en renforçant l'intégration régionale déjà existante (UEMOA, CEDEAO, UDEAC, CEMAC, SADC, UMA, etc.).

L'intégration n'est pas une solution, mais elle est la solution pour sortir l'Afrique de sa situation économique difficile. En effet, comme l'affirmait le Professeur Cheikh Anta Diop, « **même l'égoïsme le plus lucide milite pour une fédération des peuples** ». Aujourd'hui, les dirigeants africains ont compris la nécessité de promouvoir l'intégration. C'est que le président **Abdoulaye Wade** considère que « **le développement séparé ne peut plus marcher** ». Ainsi, il propose, en **2001**, le **plan Oméga**, qui vise surtout à « **gommer les différentiels dans les secteurs stratégiques que sont les infrastructures routières, l'éducation, la santé, l'agriculture et la bonne gouvernance, en vue d'une gestion globale en lieu et place des gestions nationales** ». De son côté, le président sud-africain, **Thabo Mbeki**, propose le **Millenium African Recovery Plan (MAP)**, qualifié de « **Plan Marshall** » pour l'Afrique, qui prévoit la prévention des conflits et la lutte contre les maladies comme le Sida dans une dimension continentale et le développement économique au niveau régional. Ces deux plans, présentés au Forum économique mondial de **Davos** (Suisse), en **février 2001**, sont à l'origine du **Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique** ou **NEPAD** (*New Partnership for Africa's Development*), associant les présidents **Abdelaziz Bouteflika** (Algérie), **Olusegun Obasanjo** (Nigeria) et **Hosni Moubarak** (Egypte). Cependant la mise en œuvre du **NEPAD** pose problème.

Afrique : tout ne va pas si mal

Huit cents millions d'Africains, dont la moitié ont moins de 20 ans, sont bien décidés à améliorer leur niveau de vie. La croissance économique sera, cette année (2005), sur le continent, de 5 % - deux fois plus forte qu'en Europe.

La démocratie et ses institutions font des progrès lents, mais réguliers. Ces cinq dernières années, les deux tiers des pays d'Afrique subsaharienne ont connu, sous une forme ou sous une autre, des élections multipartites, quoique certaines aient été manifestement plus libres que d'autres.

Il est exact que 11 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année en Afrique, et que 350 millions d'Africains vivent avec moins de 1 dollar par jour. Mais cela ne doit pas faire oublier que de grandes parties du continent ont fait d'énormes pas en avant.

Si nous ne parlons de l'Afrique que lorsqu'elle est victime de catastrophes, nous perpétons l'image d'un continent en crise permanente. Et cette image ne correspond pas à la réalité.

Niall FitzGerald, président de l'agence Reuters, *International Herald Tribune*, Paris, cité par *Jeune Afrique/L'Intelligent*, n°2322, du 10 au 16 juillet 2005, p. 69.

• **Conclusion**

L'Afrique semble croule sous les problèmes : pauvreté, dépendance, guerres, massacres, coups d'état, crises politiques et sociales, dictatures, maladies, exodes... Les défis que l'Afrique doit relever sont nombreux. Et pourtant, la comme ailleurs, des femmes et des hommes luttent pour leurs droits et leur dignité, des associations à caractère civique se multiplient, des expériences démocratiques se prolongent, les sociétés de plus en plus urbanisées bougent, se transforment et se projettent avec confiance vers l'avenir.

Chapitre II : ETUDE MONOGRAPHIQUE : LE SENEGAL

Leçon 16 : LE SENEGAL : MILIEUX NATURELS ET POPULATION

- **Introduction**

Le Sénégal est un petit pays (**196 722 km²**), situé à l'extrême ouest du continent africain (entre les méridiens **11° 30** ouest et **17° 30** ouest), dans la zone tropicale (entre les parallèles **12° 30** nord et **16° 30** nord) et présentant une large ouverture sur l'océan Atlantique avec **700 km de côtes**. Le cadre physique est un peu contrasté. Avec **13 000 000 d'habitants**, la population sénégalaise se caractérise par sa **diversité ethnique, linguistique et religieuse**, sa **jeunesse**, sa **croissance rapide**, son **inégal répartition** et sa **mobilité**.

- **I. Le milieu naturel**

- **1. Le relief**

Le relief du Sénégal est très peu accidenté. Les plaines et les plateaux dominant. Les altitudes dépassent rarement **100 m**, à l'exception de quelques massifs au sud-est du pays (**Mont Bassari, 581 m**) et à l'ouest du pays (**Plateau de Thiès : 130 m ; les Mamelles : 105 m ; le Massif de Ndiass : 100 m**). Quatre grands ensembles de relief s'individualisent :

- le **Sud-Est**, région la plus élevée du Sénégal qui abrite le point culminant (Mont Bassari) ;
- le **Centre-Ouest** et le **Ferlo**, ensemble de vastes plateaux sableux allant de la vallée du fleuve Sénégal à la Casamance ;
- la **vallée alluviale du fleuve Sénégal** qui entaille les plateaux et les dunes fixées et décrit un arc de cercle de **600 km** de Bakel à Saint-Louis. Elle se caractérise par un micro-relief complexe ;
- les **régions littorales (700 km de côtes** entre Saint-Louis et le Cap Roxo), avec des côtes basses et sableuses entre Saint-Louis et Dakar (la **Grande Côte**), des côtes rocheuses à falaises dans la **Petite Côte** et, enfin, des **côtes à rias** dans le Bas-Saloum, la Basse-Gambie et le Bas-Sénégal.

- **2. Le climat**

Situé dans la zone intertropicale, le Sénégal est soumis à l'alternance de **deux saisons** : la **saison sèche** de novembre à juin et la **saison des pluies** ou **hivernage** de juillet à octobre. Les températures présentent de grandes différences entre les régions côtières et l'intérieur (**23,8 °C** en moyenne à **Dakar** contre **29 °C** à **Matam**). L'**amplitude thermique**, assez faible sur la façade maritime, est très forte dans le reste du pays. Le Sénégal est soumis à l'influence de plusieurs vents : la **mousson**, vent humide venant de l'océan Atlantique à partir de l'hémisphère Sud, l'**alizé nord-atlantique** ou **alizé maritime** qui souffle au nord-ouest du pays et abaisse les températures sur la Grande Côte et, enfin, l'**harmattan** ou **alizé continental**, vent chaud et sec en été et frais et sec en hiver venant du désert souvent accompagné de sable et de poussières.

Les **précipitations**, qui tombent durant l'hivernage, diminuent du sud vers le nord : **Ziguinchor : 1 500 mm/an, Kaolack : 800 mm, Thiès : 600 mm, Dakar : 500 mm, Saint-Louis : 300 mm**. La distribution des températures et des pluies fait apparaître plusieurs régions climatiques : la **Grande Côte** aux températures basses (influence de la mer), le **région sahélienne** soumise à l'harmattan et aride, le Fouladou (Haute et Moyenne Casamance) bien arrosé, le **Boundou** autour de Tambacounda aux températures très élevées, la **Basse-Casamance** région la plus arrosée du pays, la région de la **Petite Côte** et le **Saloum** (à l'ouest de Kaolack).

• 3. Les sols et la végétation

Les sols, d'une grande variété, présentent des possibilités agricoles diverses. On distingue : les **sols bruns et pauvres** de régions sahéniennes, les **sols ferrugineux tropicaux lessivés** et les **sols ferrugineux tropicaux non lessivés** ou sols « **joor** » dans le domaine soudanien, les **sols rouges** dans le domaine soudano guinéen, les **sols hydromorphes** le long des fleuves et dans la cuvette des **Niayes** (cultures irriguées), les **sols halomorphes** le long de côtes à rias, les **sols calcaires** sur la Petite Côte.

Le climat détermine la répartition des paysages végétaux. Le couvert végétal se dégrade du sud vers le nord. On distingue :

- la **forêt dégradée** en Casamance et au Sénégal oriental ;
- la **savane boisée** (2/3 du territoire) constituée de grands arbres et d'un tapis herbacé ;
- la **steppe sahénienne** dans la partie nord du pays, domaine des arbustes à épineux ;
- les **groupements azonaux** ayant des conditions hydrologiques particulières : **forêt-galerie** dans la vallée inondable du fleuve Sénégal, groupements de **palmiers** dans les Niayes, **palétuviers (mangrove)** dans les estuaires des fleuves.

• 4. L'hydrographie

Le réseau hydrographique sénégalais comprend :

- des fleuves comme le **Sénégal** long de **1 750 km** avec un bassin versant de **350 000 km²** et un débit moyen de **780 m³/s**, la **Gambie** avec **1 150 km** et un bassin versant de **80 000 km²**, la **Casamance** avec **300 km** ;
- des bras de mer comme le **Sine** et le **Saloum** navigables respectivement jusqu'à **Fatick** et jusqu'à **Kaolack** ;
- des lacs qui ont tendance à se dessécher (lac de **Guiers**, lac **Tanma**, lac **Rose** ou lac **Retba**)
- des **eaux souterraines** dont les nappes deviennent de plus en plus profondes à cause de la diminution des pluies.

• II. La population

• 1. La composition de la population (peuples, langues et religions)

La population sénégalaise est estimée en 2011 à **13 000 000 habitants**. Malgré les mélanges et les brassages de plus en plus fréquents, la population demeure **multiethnique**. On distingue :

- les **Wolofs** majoritaires (**44 %** de la population), répartis sur tout le territoire ;
- les **Sérères** (**13 %**) dans les régions de Thiès, Kaolack, Fatick et Diourbel ;
- le groupe **Halpulaar** (**23 %**) dans toutes les régions, mais surtout présents au Ferlo, au Fouladou et le long de la vallée du fleuve Sénégal ;
- les **Diolas** (**6 %**) en Basse-Casamance ;
- les **Mandingues** (**6 %**) dans les départements de Sédhiou et de Kolda ;
- les **autres ethnies** (**6 %**) sont les **Soninkés**, les **Mandjacks**, les **Bambaras**, les **Balantes**, les **Bassaris**, les **étrangers** africains et non africains.

On note une grande diversité de langues. Le **wolof** reste la langue traditionnelle la plus parlée. Le **français** est la langue officielle employée dans l'enseignement, l'administration et les affaires.

Les Sénégalais sont en majorité des **musulmans** (**94 %** environ), répartis en plusieurs confréries. Les **chrétiens** représentent **5 %** de la population, avec une majorité de **catholiques** et une minorité de **protestants**.

Les **animistes** constituent moins de **1 %** de la population. La **cohabitation** entre les ethnies et entre les personnes de religions différentes est bien vécue au Sénégal.

- **2. Evolution, répartition et structures par âge de la population**

La croissance démographique est rapide du fait du **mouvement naturel** de la population (natalité de **37 ‰** et mortalité de **11 ‰**) et de l'**apport migratoire**. Le taux d'accroissement naturel moyen est de **2,6 ‰**.

Evolution de la population sénégalaise de 1960 à 2004	
Année	Population en millions d'habitants
1960	3 110 000
1970	3 620 000
1976	5 100 000
1986	7 000 000
2000	9 000 000
2004	10 239 000
2011	13 000 000

La densité moyenne de la population sénégalaise est de **65 hab/km²**. La population sénégalaise est inégalement répartie. Les fortes densités sont enregistrées dans les régions de **Dakar (4 500 hab/km²)**, de **Diourbel (250 hab/km²)** de **Thiès (235 hab/km²)**, **Fatick (85 hab/km²)**, **Kaolack (75 hab/km²)**, **Ziguinchor (65 hab/km²)**. Les plus faibles densités sont enregistrées dans les régions de **Saint-Louis (38 hab/km²)**, **Louga (30 hab/km²)**, **Matam (17 hab/km²)** et surtout **Tambacounda (12 hab/km²)**.

La population est très jeune (**44 %** des Sénégalais ont moins de **15 ans** et **2,7 %** ont plus de **65 ans**).

- **3. Les migrations**

La population sénégalaise est extrêmement **mobile**. **Trois types de migrations** l'affectent :

- l'**exode rural** est la migration interne la plus importante et concerne surtout les jeunes. Les causes sont d'ordres naturel (pauvreté des sols et aridité), économique (insuffisance des revenus agricoles), social (pression démographique) et psychologique (attrait de la ville). Les principaux pôles d'attraction sont Dakar et sa banlieue ;

- les **migrations interrégionales**, liées à la recherche de terres fertiles et de pâturages (déplacements saisonniers des paysans vers les terres riches de Tambacounda, transhumance des éleveurs peuls) ;

- les **migrations internationales**, avec comme principales régions de départ la vallée du fleuve Sénégal, Louga et Diourbel et comme principaux pays d'accueil : * en **Afrique**, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Nigeria, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Mauritanie, la Libye, etc. ; * en **Europe**, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, la Belgique, etc. ; * en **Amérique**, les Etats-Unis et le Canada ; * en **Asie**, les pays du golfe Persique.

Les **retombées financières** des migrations internationales sont très importantes. Certains parmi les **2 millions d'émigrés sénégalais** sont confrontés à des problèmes dans les pays d'accueil. Le « **pays de la Teranga** » accueille un nombre important

d'étrangers originaires des pays frontaliers et du reste du monde (immigrants volontaires, réfugiés, experts).

- **4. La poussée urbaine**

Le Sénégal demeure un **pays rural**. Les ruraux représentent la moitié de la population (**50%**). Le taux d'urbanisation est de **50 %** fait du Sénégal l'un des plus urbanisés d'Afrique. **Dakar** est, de loin, la région la plus urbanisée, avec un taux de **98 %**, suivie de **Thiès (47 %)**, **Ziguinchor (45 %)** et **Saint-Louis (37 %)**. Les plus faibles taux d'urbanisation sont enregistrés dans les régions de **Kolda (13 %)**, **Fatick (14 %)**, **Matam (14 %)**, **Diourbel (16 %)** et **Tambacounda (17 %)**.

Il y a plusieurs villes qui se distinguent par le nombre d'habitants et les fonctions :

- les **grandes villes** assez **peuplées** et **attractives** (plus de **100 000 habitants**) : **Dakar, Thiès, Saint-Louis, Kaolack, Diourbel, Ziguinchor**, etc. ;
- les **villes secondaires** qu'on peut diviser en deux sous-groupes : * les villes commerçantes et religieuses (**Bakel, Touba, Tivaouane**, etc.) ; * les centres urbains semi-ruraux (**Vélingara, Kafrine, Koungueul**, etc.).

Le phénomène urbain s'accélère depuis **1960** à cause de l'exode rural. Toutes les villes dépendent pratiquement de l'agglomération dakaroise (**macrocéphalie** de Dakar). Les problèmes d'urbanisation sont très nombreux : insalubrité, problèmes de logement, de transport, d'insécurité, d'emploi...

- **Conclusion**

Le Sénégal est un pays aux traits physiques assez simples. Sa population est à l'image de celles des pays africains (population composite, croissance démographique forte, jeunesse et mobilité importantes). Les conditions physiques déterminent les activités des populations

Leçon 17 : LA QUESTION DE L'EAU AU SENEGAL

Introduction

« *L'eau est, pour un Etat et pour un peuple, la souveraine richesse* », dit **Jean Brunhes (1864-1930)** dans son ouvrage *Géographie humaine (1910)*. L'eau est une ressource vitale pour tous les êtres vivants en général et l'espèce humaine en particulier. Elle intervient dans tous les domaines de la vie. L'eau est donc une importante source de vie et moteur essentiel du développement. Pourtant, ce bien précieux peut créer des problèmes par sa rareté ou par son excès. Dans les pays arides ou semi-arides comme le Sénégal, se pose une question de l'eau. Pour mesurer l'acuité du problème de l'eau, il est nécessaire de faire l'inventaire des ressources hydriques, de voir les contraintes qui limitent sa disponibilité, l'importance des déficits et les solutions mises en œuvre pour régler ce problème.

I. Les ressources en eau du Sénégal

1. La pluviométrie

Le premier élément qui régit le problème de l'eau est la pluviométrie. Le Sénégal est un pays tropical où l'année climatique est divisée en **deux saisons**. La tranche d'eau qui tombe sur le Sénégal en un an est comprise entre **300 mm et 1 500 mm** et le nombre de jours de pluies varie entre **20 et 85**. Les précipitations diminuent du sud vers le nord et sont inégalement réparties sur le territoire. La moitié septentrionale (nord) du pays accuse un grand déficit pluviométrique. La moyenne des précipitations au Sénégal est d'environ **600 mm**, ce qui représente pour le Sénégal un volume de **130 milliards de m³**.

2. Les eaux de surface

Trois bassins, auxquels on peut ajouter quelques marigots intermittents (temporaires), constituent l'essentiel des eaux du Sénégal. Il s'agit des fleuves **Sénégal** (le Lac de Guiers en faisant partie), **Gambie** et **Casamance**. Ces cours d'eau ont des régimes tropicaux, qui suivent le rythme des saisons avec une période de hautes eaux (de juillet à octobre) et une période de basses eaux (de novembre à juin).

Situé dans la région de Louga le lac de Guiers constitue la principale source d'approvisionnement en eau de la capitale sénégalaise plus de (73%).

Au total, on admet que l'ensemble des eaux douces de surface traversant le Sénégal ou existant en permanence peut se situer entre **40 et 50 milliards de m³** par an.

3. Les eaux souterraines

Le Sénégal renferme de nombreuses nappes souterraines utilisables réparties en trois catégories :

- les **nappes phréatiques** superficielles localisées au Cap-Vert, sur le littoral Nord, au niveau des bassins des fleuves et dans les Niayes. Les potentialités sont estimées à **270 000 m³ par jour** ;

- les **nappes peu profondes** avec des puits villageois de **30 à 100 m**. les potentialités sont estimées à **700 000 m³ par jour** ;

- la **nappe maëstrichtienne**, peu profonde, dans tout le bassin sédimentaire qui couvre la quasi totalité du territoire. Elle est atteinte par forage entre **100 et 400 m** de profondeur et l'eau remonte jusqu'à quelques mètres de la surface. Son volume théorique est de **100 milliards de m³** de réserve d'eau douce, soit environ **500 000 m³ par jour**.

Au total, un bilan général des ressources souterraines donne un potentiel théoriquement mobilisable de **2 600 000 m³ par jour pendant 2000 ans**. Ce bilan optimiste doit tenir compte des contraintes techniques et économiques liées à leur exploitation. Il en est de même pour les autres ressources.

II. Les contraintes limitant la disponibilité de l'eau au Sénégal

Elles sont de plusieurs ordres : **mécanique** (ruissellement, infiltration), **climatique** (évaporation), **conjoncturel** (sécheresse), **sanitaire** (maladies liées à l'eau), **technique** et **financier**.

1. Les difficultés de conservation des ressources

La conservation des ressources est rendue difficile par trois phénomènes : l'évaporation, l'infiltration et le ruissellement.

L'**évaporation** est fonction de la surface d'eau et des facteurs climatiques (température, vents, nébulosité). Elle est maximale au milieu de la saison sèche quand l'insolation est importante et les précipitations inexistantes.

L'**infiltration** est très importante même si une récupération est possible avec les nappes phréatiques. Les sols sénégalais absorbent l'eau plus ou moins lentement. Le surplus, qui est considérable, cherche aussitôt des possibilités d'écoulement.

L'**écoulement** s'effectue de deux façons :

- dans un bassin fermé où l'eau vient se rassembler en mares que l'on peut retrouver un peu partout au Sénégal ;
- vers la mer, notamment par l'intermédiaire des fleuves.

2. La sécheresse

Au Sénégal, les pluies sont irrégulières. Pendant certaines périodes, on assiste à un grand déficit en eau. La sécheresse n'est pas un phénomène nouveau au Sénégal. Aussi des périodes de sécheresse ont-elles été enregistrées durant le XX^e siècle : **1910-1914 ; 1939-1949 ; 1941-1942, 1950-1967 ; 1972-1973 ; 1983-1984**. Depuis **1968**, la sécheresse est de plus en plus persistante. Mais depuis **1998**, les pluies sont redevenues normales ; ce qui donne espoir au monde rural.

III. Les problèmes techniques, financiers et politiques

Le Sénégal est un pays en développement, caractérisé par une insuffisance des moyens techniques et financiers. La profondeur des nappes les plus importantes et l'éloignement des ressources en eau de surface par rapport aux principaux centres de consommation nécessitent d'importants moyens techniques et financiers. **Le coût d'un forage de 100 à 300 m de profondeur est estimé entre 20 et 30 millions de francs CFA**. Si l'on y ajoute l'équipement en pompes et réservoirs, on s'approche de **40 millions**. Les projets de doublement de la conduite du **Lac de Guiers** et du **Canal du Cayor** sont estimés entre **92 et 220 milliards de francs CFA**.

Il y a également les problèmes politiques liés à l'exploitation et la gestion commune de certaines ressources en eau, principalement le fleuve Sénégal. Un projet vital, celui de la **revitalisation des vallées fossiles** du Sénégal a été finalement abandonné à cause de l'opposition de la Mauritanie.

A ces problèmes, il faut ajouter les méfaits de l'**excès de l'eau**. En effet, cette ressource tant désirée livre parfois un lot massif de sinistrés, par exemple les hivernages de **1992 et 2000** à Dakar, Kaolack et Saint-Louis, les **pluies hors saison** de **mi-janvier 2002** et les inondations de Dakar en **2005 et 2006**.

IV. Les politiques de l'eau

Le Sénégal a entrepris une série d'actions visant à trouver des solutions au problème de l'eau. Pour rentabiliser le réseau hydrographique, la **Société d'Aménagement et d'exploitation des Eaux du Delta (SAED)** développe l'**agriculture irriguée** sur le bassin du Sénégal. La construction du barrage de **Diama** participe de cette volonté d'irrigation. Un vaste programme de réseau hydrographique national est lancé. Les principaux axes de ce programme sont :

- l'**aménagement des bassins de rétention d'eau** (**138** déjà mis au point) pour empêcher l'écoulement et la perte des eaux et en même temps limiter les dégâts causés par les inondations ;
- la **désalinisation des eaux de Basse-Casamance**, avec la construction de digues et de barrages sur les fleuves Gambie et Casamance.

Concernant l'approvisionnement en eau potable, des efforts sont fournis. Outre les efforts de la **Société des Eaux (SDE)**, la **Coopération japonaise** a permis la construction

d'une centaine de châteaux d'eau. La production d'électricité hydraulique grâce au barrage de **Manantali** est effective.

Pour renforcer l'alimentation de Dakar en eau potable, c'est le **Projet Sectoriel Eau (PSE)** qui a été retenu avec deux phases.

La **1^{re} phase** (entre **1997** et **1999**) concerne la pose d'une conduite de **1 000 à 1 200 mm** de diamètre entre **Guéoul** et **Dakar**, la réalisation et l'équipement de **11 forages** dans la zone du littoral nord, la rénovation et l'extension de la station de **Gnith** pour porter sa capacité de **39 000 m³/j** à **64 000 m³/j**.

La **2^e phase** (entre **1999** et **2001**) porte sur la construction d'un **réservoir** aux Mamelles à Dakar, la réalisation de **deux forages** pour la ville de Thiès, la construction et la réhabilitation des **stations de chloration**.

Déjà, en **mai 2000**, le **PSE** aura permis d'injecter **65 000 m³/j** supplémentaires ; ce qui a permis de couvrir totalement les besoins en eau de Dakar pendant la saison normale et de réduire les déficits de **30 %** à **10 %** en saison chaude.

Après **2001**, il est prévu le **projet d'alimentation en eau potable de Dakar à long terme jusqu'à l'an 2011**.

Les projets essentiellement hydrauliques sont complétés par de grands projets d'**aménagement hydro – agricoles** : celui du développement intégré de la rive gauche de la **vallée du Sénégal** qui concerne **250 000 ha** de terres cultivables et celui d'aménagement hydro – agricole du bassin de l'**Anambé** qui concerne **2 000 ha**.

Le manque d'eau potable et d'assainissement touche l'ensemble du pays. Le Sénégal s'est saisi du problème en mettant en place le Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire (PEPAM). Objectif : atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015. Si presque tous les habitants des villes ont désormais l'eau potable, un tiers des Sénégalais n'ont toujours pas accès à des systèmes d'assainissement. Dans les campagnes, beaucoup de femmes continuent à aller puiser l'eau dans les puits à la force de leurs bras. Au-delà des infrastructures, l'implication de la population est indispensable. Adopter des bons gestes, éviter les gaspillages sont les messages que font passer les autorités sénégalaises pour une meilleure utilisation de l'eau.

Accès à l'eau : un véritable casse-tête pour les Dakarois

En effet, dans ces banlieues dakaroises, beaucoup de familles n'ont pas accès à l'eau potable... A Diamaguene,... la plupart des maisons n'ont pas de branchements d'eau de la SDE. La population dans cette localité est obligée de se déplacer avec des bidons pour aller dans les autres quartiers environnants chercher de l'eau à boire et pour faire le ménage.

A Cambéréne par contre, une autre banlieue située à 10 kilomètres du centre-ville, beaucoup de familles se retrouvent avec des canalisations et des branchements d'eau potable dispersés un peu partout. Des tuyaux d'eau potable ne sont pas loin parfois de ceux de l'assainissement ou des toilettes. Ce qui non seulement n'est pas conforme, mais peut causer des risques énormes en cas de cassure des tuyaux...

Cependant, la direction de la Sénégalaise des eaux rassure que le problème d'accès à l'eau potable sera réglé bientôt. Le directeur général de la SDE, Mamadou Dia, a indiqué que... les deux objectifs étaient d'améliorer la qualité de l'eau et d'accroître la quantité, en particulier dans les banlieues.

... Les besoins de Dakar sont de 295.000 mètres cubes tandis que l'offre est de 300.000 mètres cubes et que la moindre perturbation, même une fourniture d'électricité, suffit à créer un déficit dans la distribution de l'eau.

D'autres stations de traitement d'eau sont en construction et les travaux seront terminés en décembre 2009, selon le directeur général de la SONES, Cheikh Fall, dont la société publique est chargée de la planification et des investissements dans le secteur de l'eau...

Selon les archives de la SDE, un Sénégalais reçoit au minimum 35 litres d'eau par jour, et tous les usagers ne payent pas l'eau au même prix. Si le coût moyen de l'eau est de 419 FCFA (environ un dollar) le mètre cube, il est facturé en moyenne à 268 FCFA (0,64 dollar) aux maraîchers, 372 FCFA (environ 0,89 dollar) aux usagers domestiques et 639 FCFA (1,5 dollar) aux usagers industriels. La distribution de l'eau courante est également liée à la disponibilité de l'électricité qui active les pompes, mais avec les délestages intempestifs, les puits des banlieues de Dakar risquent de voir s'allonger la queue des usagers pour rechercher patiemment l'eau, cette denrée précieuse.

Koffigan E. Adigbli, *Inter Press Service (IPS)*, 26 juillet 2009.

La privatisation du secteur de l'eau au Sénégal

A l'instar d'autres pays en Afrique, la privatisation de l'eau a été choisie comme de réforme pour atteindre un gain d'efficacité afin de couvrir les coûts et assurer l'autonomie financière du secteur et une plus grande autonomie vis à vis du gouvernement.

C'est ainsi que le secteur hydraulique sénégalais a subi une mutation institutionnelle en 1995, avec la réforme de l'ancienne **S.O.N.E.E.S.** (Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal) qui a donné naissance à trois organismes distincts :

- la **S.O.N.E.S.**, société publique de patrimoine, responsable de la propriété des avoirs du secteur, de la planification et du financement des investissements (exceptés ceux réalisés par la SDE) et le suivi des activités de la SDE ;

- la **S.D.E.** (Sénégalaise des Eaux, filiale de la SAUR), société privée chargée de l'exploitation du réseau, en charge d'un part des investissements chaque année, et ;

- l'**O.N.A.S** (Office National d'Assainissement) a la charge de tous les travaux d'assainissement liquide (eaux usées domestiques, industrielles et pluviales) ainsi que de l'assainissement gazeux (fumées d'usines...). Au Sénégal, seuls 8% des ménages sont branchés au réseau d'égout (32% à Dakar), et 95% des ménages ruraux évacuent leurs eaux usées dans la nature.

Un Conseil Supérieur de l'Eau (**CSE**), a été crée en juin 1998, présidé par le Premier Ministre, il est chargé de décider des grandes options d'aménagement et de gestion des ressources en eau, d'arbitrer d'éventuels conflits nés de l'utilisation de l'eau, de veiller au respect de la réglementation relative à la gestion des eaux internationales, et de statuer sur toute autre question liée à la gestion et à la maîtrise des ressources en eau. Il est assisté dans sa tâche par le Comité technique de l'Eau (CTE), créé par arrêté du Ministre chargé de l'Hydraulique.

Une agence a été créée en octobre 2000 pour réaliser un programme de petits barrages et de retenues collinaires. Il s'agit de l'Agence de Promotion du Réseau Hydrographique National (APRHN, statut parapublic), placée sous la tutelle du Ministère de l'Hydraulique. Sa mission principale est d'œuvrer à l'aménagement et à la réhabilitation du réseau hydrographique sénégalais, de façon à apporter l'eau à toutes les populations et pour tous les types de besoins.

Avec la privatisation de certains secteurs de l'hydraulique, une frange importante de la population, notamment les plus démunis continuent à accéder difficilement à l'eau potable. Les coûts pour accéder à une eau salubre demeurent des plus prohibitifs, hors de la portée de la bourse de nombreuses personnes.

Par **Dr. Abou THIAM**, Institut des Sciences de l'Environnement Université C.A.Diop de Dakar (Sénégal), intervention la *World Citizens Assembly on Water (WCAW)*, Kuala Lumpur (Malaysia), 27-30 octobre 2005.

Conclusion

Le Sénégal est relativement bien pourvu en eau. Les ressources sont inégalement réparties sur le territoire. **La moitié septentrionale (Nord) du pays souffre d'un déficit pluviométrique combiné à une quasi absence d'eau de surface.** Le grand problème de l'eau au Sénégal est celui de sa bonne maîtrise. Les actions entreprises jusqu'à maintenant, quoique louables, n'ont pas réglé définitivement le problème de l'eau. La question de l'eau risque de se poser encore et compromettre du coup le développement du pays.

Leçon 18 : LES PROBLEMES ECONOMIQUES ET LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SENEGAL

Introduction

Pays sahélien à vocation agricole, le Sénégal fait partie de l'Afrique subsaharienne, considérée comme l'une des régions les plus sous-développées de la planète. Classé parmi les **pays les moins avancés (PMA)**, le Sénégal est confronté à de réels **problèmes économiques** liés à des facteurs historiques, géographiques et conjoncturels. Mais, l'Etat, par la mise en place de **politiques de développement**, cherche à s'adapter au contexte de **mondialisation**.

I. Les problèmes économiques

Productions agricoles

CAMPAGNES	Production en tonnes			Variation en %	
	2001/2002 (a)	2002/2003 (b)	2003/2004 (c)	(b)/(a)	(c)/(b)
Arachide huilerie	887356	260 733	440 709	-71	69
Coton	34237	34 131	54 964	-0,3	61
Céréales	961 562	785 396	1 451 893	-18	85
Mil	470105	414 820	628 426	-12	51
sorgho	140297	116 929	189 787	-17	62
Maïs	106444	80 372	400 909	-24	399
Riz	243907	172 395	231 805	-29	34
Fonio	809	880	966	8,8	10
Tubercules					
Niébé	31720	12 805	34 703	-60	171
Manioc	138188	106 960	181 721	-23	70
Autres cultures					
Pastèque	127294	220 891	398 549	74	80
Sésame	3591	2 543	15 912	-29	526
Bissap	1584	2 374	3 525	50	48
Gombo	14046	11 121	34 050	-21	206
Courge	26100	25 640	20 100	-1,8	-22
Diakhatou	7680	3 892	2 068	-49	-47
Voaandzou	91	11	4	-88	-64
Tomate	16785	3 465	2 580	-79	-26
Béref	1621	2 576	3 536	59	37
Aubergine	4063	4 868	6 201	20	27

Source: DAPS

Evolution des effectifs du cheptel de 1994 à 2003 (en milliers de têtes)

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Camelin	Volaille	
							s	industrielle	familiale
1997	2 898 000	4 198 000	3 578 000	191 000	444 240	375 000	4 000	4 956 000	13 118 000
1998	2 912 490	4 344 930	3 703 230	213 919	445 128	375 749	3 960	5 287 000	15 055 283
1999	2 927 052	4 497 003	3 832 843	239 590	446 018	376 501	3 920	4 710 000	18 276 779
2000	2 986 000	4 542 000	3 879 000	269 000	471 000	399 000	4 000	5 595 000	18 900 000
2001	3 061 000	4 678 000	3 995 000	280 000	492 000	407 000	4 000	6 115 317	19 542 600
2002	2 996 937	4 540 380	3 899 972	291 450	496 095	399 547	4 000	5 174 255	20 207 048
2003	3 017 513	4 613 508	3 968 737	303 368	500 225	399 547	4 008	5 261 866	20 813 260

1. L'agriculture

L'agriculture constitue la **principale activité économique en milieu rural** et contribue pour un peu moins de **10 %** du **PIB**. Elle est caractérisée par une très **faible productivité** qui se traduit par une **baisse importante des revenus** des producteurs.

***La prééminence de la culture arachidière :** L'agriculture sénégalaise a longtemps souffert de la **monoculture** qui a régné en maître absolu, aussi bien pour les surfaces emblavées que pour les productions et les exportations du pays. Cette situation est d'autant plus grave que l'arachide est concurrencée sur le marché des oléagineux par le tournesol, le colza et le soja.

***Le déficit de la production vivrière :** Il entraîne des importations massives de denrées alimentaires qui grèvent la balance commerciale. Et ce déficit a pour conséquence le recours à l'aide alimentaire.

***Les aléas climatiques :** Le Sénégal est frappé depuis plusieurs décennies par la **sécheresse**, malgré une reprise de la pluviométrie notée ces dernières années. Les précipitations sont devenues très déficitaires et la saison des pluies s'est généralement écourtée. Ce qui entraîne des conséquences néfastes sur les productions et sur les revenus des paysans et de l'Etat (devises). Le phénomène de l'**exode rural** s'accroît avec les dures années de sécheresse et entraîne un dépeuplement des campagnes.

***Les problèmes de la dégradation des sols, de l'intensification de l'activité humaine et animale sur le couvert végétal** (charbon de bois, bois de chauffe) : Le déficit des précipitations, en plus de dégrader les formations végétales, augmente la salinité des eaux et des sols qui rend difficiles voire impossibles les cultures.

***Les difficultés d'accès aux crédits** par le biais de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA). Il s'y ajoute le manque d'infrastructures de stockage, la cherté des facteurs de production (semences, engrais, machines, etc.).

***L'élevage** constitue une composante essentielle de l'économie sénégalaise et occupe une place importante dans la recherche de l'autosuffisance alimentaire. En **2002**, ce secteur a représenté **35 %** du **PIB** du secteur primaire et **4,8 %** du **PIB total**. Mais ce secteur est confronté à une insuffisance des pâturages liée à une péjoration climatique et à la faible production en viande et en lait.

2. La pêche

La pêche est une activité très importante de l'économie sénégalaise. Elle constitue une des principales sources de recettes en devises. Sa part dans le **PIB** tourne autour de **3 %**.

La pêche est confrontée à problème principal, à savoir la rareté des produits halieutiques. On remarque ces dernières années une baisse des quantités débarquées due à la pollution marine, aux méthodes de pêche non sélectives, à l'accroissement de l'effort de pêche et à la vétusté de la flotte nationale.

L'autre obstacle qui peut compromettre les exportations de ce secteur, c'est la qualité et l'hygiène des produits transformés.

Evolution des débarquements de la pêche maritime (en milliers de tonnes)

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003*	2003/2002 (%)
Pêche artisanale	352,9	325,1	313,6	338,2	332,4	311,5	385,6	23,8
- Poissons	340,2	308,1	288,2	322,2	318,2	292,8	368,2	25,7
- Crustacés	2,2	1,7	2,3	3,6	2,5	1,7	1,7	0
- Mollusques	10,5	15,3	23,1	12,4	11,7	17,0	15,7	-7,6
Pêche industrielle	100,3	83,8	81,3	52,1	63,7	62,4	56,0	-10,0
Dont :- Sardinière	9,5	7,4	4,4	1,4	1,7	1,5	1,5	0
- Chalutière	63,2	47,4	56,3	37,9	43,7	43,0	38,7	-10,0
- Thonnière	27,6	28,9	20,6	12,8	18,3	17,9	15,9	-11,2
Total débarquement	453,2	408,9	395,0	390,3	396,0	373,9	441,7	18,1

Source : DPM / MP ,

* Données provisoires.

3. Les problèmes de l'industrie

Les difficultés de l'industrie sénégalaise sont nombreuses :

- *le manque de capitaux et l'absence d'industries lourdes ;
- *la pauvreté du sous-sol : les ressources minières et énergétiques sont modestes et souvent réduites à l'état d'indices ou de potentiel. Le Sénégal consacre la moitié de ses recettes d'exportations à des approvisionnements énergétiques, donnant lieu à des problèmes pour la politique de réinvestissement, pour la stabilité de la balance commerciale et de la balance des paiements ;
- *l'inégale répartition des unités industrielles à l'échelle nationale traduit le déséquilibre entre Dakar (qui concentre 90 % des industries) et le reste du pays ;
- *la faible compétitivité des produits industriels sénégalais et la rude concurrence internationale ;
- *la cherté des coûts des facteurs de productions techniques (eau, électricité, téléphone, transports, etc.) ;
- *l'étroitesse du marché (population peu importante, faiblesse des revenus) ;
- *l'artisanat est handicapé par la faible qualification des artisans et le problème des débouchés ;
- *le tourisme, 2^e source de devises derrière la pêche, souffre aussi de nombreux problèmes : faiblesse des moyens financiers pour la promotion, dépendance vis-à-vis de la saisonnalité, inégale répartition des infrastructures hôtelières, rapatriement des bénéfices vers les pays développés, etc.

II. Les politiques de développement

Depuis une décennie, nous assistons à un établissement de bases d'une politique économique plus adaptée aux grands courants de l'économie mondiale actuelle. Depuis 1960, les politiques de développement peuvent se résumer en deux grandes périodes.

1. La période de l'intervention étatique

Au lendemain de son indépendance, le Sénégal a choisi une voie intermédiaire entre le capitalisme et le socialisme : le socialisme démocratique. Pour parvenir à cette voie médiane, l'Etat a eu recours à une planification souple, à la création de sociétés d'économie mixte (association entre l'Etat et des partenaires privés), de coopératives dans le monde rural et en encourageant l'initiative privée.

Durant cette période, l'Etat est le principal inspireur, exécutant et évaluateur de la politique économique. A partir de 1966, par le biais de l'Office national de Coopération, d'Assistance au Développement (ONCAD), encadre le monde rural, contrôle les coopératives, s'occupe de la commercialisation de l'arachide et de son transport ainsi que de l'importation de riz.

D'autres établissements sont créés : la SAED (Saint-Louis), la SODEVA (Bassin arachidier), la SOMIVAC (Casamance) et la SODEFITEX (Tambacounda).

Au plan industriel, il y a la création de la société Dakar Marine et le projet d'exploitation des mines de fer du Sénégal oriental (MIFERSO). A la fin des années 1970, cette politique de développement est abandonnée pour deux raisons :

- l'inadaptation des structures d'encadrement (coopératives) ;
- l'absence de participation des producteurs (paysans) aux prises de décisions.

En plus, cette politique a montré ses limites (lourdeurs administratives, méfiance des bailleurs de fonds, politisation de l'action économique, etc.).

2. La période du désengagement de l'Etat

Les nouvelles politiques économiques voient leur application à partir de mars 1984.

-Au plan agricole, la Nouvelle Politique agricole (NPA) repose sur le désengagement de l'Etat, la responsabilisation des paysans, la mise en place d'une politique de prix pour encourager la culture des céréales locales, la prise en charge de l'approvisionnement par

les privés et la réadaptation du mode d'encadrement. Certaines sociétés de développement rural sont dissoutes (ONCAD, STN, SOMIVAC) et d'autres redimensionnées (SAED).

La NPA n'a pas atteint ses objectifs et l'Etat a mis en œuvre un Programme d'Investissement du Secteur agricole (PISA), pour la période 1995-2000. Ce programme vise à assurer une croissance agricole dans la vallée du fleuve Sénégal et à préserver les ressources.

Depuis 2000, le gouvernement libéral a mis en place un programme d'urgence visant à relancer les cultures vivrières avec une dominance du maïs, suite aux difficultés rencontrées par la culture de l'arachide.

-Au plan industriel, la Nouvelle Politique industrielle (NPI) a été initiée en 1986. Elle vise la poursuite du désengagement, l'accroissement de la compétitivité des entreprises industrielles, la promotion des PME-PMI, la réduction des coûts des facteurs de productions techniques.

Le bilan de la NPI a été négatif. Cependant, l'Etat poursuit la politique de libéralisation à outrance avec la privatisation des grandes entreprises, l'incitation à la création de PME-PMI, la libéralisation du secteur commercial.

Conclusion

Le Sénégal, comme tout pays en développement, fait face à des difficultés économiques. Des stratégies de développement ont été engagées par l'Etat pour faire du Sénégal un pays émergent. Néanmoins, les problèmes persistent.